

Groupement CBR



Service de la planification et de la programmation
Direction de la coordination, de la planification et des
ressources
Direction générale de Québec et de l'Est

PROLONGEMENT DE L'AUTOROUTE 30 ENTRE SAINT-TIMOTHÉE ET VAUDREUIL-DORION



INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE
(automne 2006 et 2007)

ethnoscop

Mai 2011

GROUPEMENT CBR

Numéro de mandat : CBR-06-057

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE (automne 2006 et 2007)

(Permis de recherche archéologique au Québec : 06-ETHN-18)

PROLONGEMENT DE L'AUTOROUTE 30 ENTRE SAINT-TIMOTHÉE ET VAUDREUIL-DORION

Projet MTQ n° 20-5400-9301-X2

MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

**Direction de l'Ouest-de-la-Montérégie
Direction générale de Montréal et de l'Ouest**

Rapport préparé par :

Ethnoscop inc.

88, rue de Vaudreuil, local 3
Boucherville (Québec) J4B 5G4

Téléphone : 450 449-1250
Sans frais : 1-877-449-1253

Télécopieur : 450 449-0253

Adresse de courriel : ethnoscop@qc.aira.com

Mai 2011

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	ii
LISTE DES FIGURES	iii
LISTE DES PHOTOGRAPHIES	iv
LISTE DES TABLEAUX	vii
LISTE DES PLANS	vii
ÉQUIPE DE RÉALISATION	viii
INTRODUCTION	1
1.0 MANDAT	3
2.0 IDENTIFICATION DU PROJET D'AMÉNAGEMENT ROUTIER	4
3.0 MÉTHODES ET TECHNIQUES D'INVENTAIRE	5
3.1 Recherches documentaires	5
3.2 Repérage des sites archéologiques.....	5
3.3 Évaluation des sites archéologiques.....	6
4.0 RÉSULTATS DE L'INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE	7
4.1 État des connaissances en archéologie	7
4.2 Inventaire archéologique préhistorique.....	7
4.2.1 Résultats	22
Zones 1 à 17	22
4.2.2 Conclusion	45
4.3 Inventaire archéologique historique	45
4.3.1 Résultats	48
BhFm-14, opération 1	49
BhFm-14, opération 2	55
Zone 10	59
4.3.2 Conclusion.....	61
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	62
DOCUMENTS CONSULTÉS	63
ANNEXES :	
Annexe A : Chaîne des titres	
Annexe B : Croquis architecturaux	
Annexe C : Inventaire des artefacts	
Annexe D : Catalogue des photographies	

LISTE DES FIGURES

Figure 1-1	Localisation du projet n° 20-5400-9301-X2, des sites archéologiques connus et des inventaires archéologiques déjà réalisés à proximité	8
Figure 1-2	Localisation du projet n° 20-5400-9301-X2, des sites archéologiques connus et des inventaires archéologiques déjà réalisés à proximité	9
Figure 2	Coupe stratigraphique de la paroi ouest de la sous-opération BhFm-14-1A	51

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Page couverture	À gauche, l'inventaire archéologique préhistorique dans la zone 14 (20-5400-9301-X2-06-NUM1-8); à droite, les bâtiments de la ferme Thauvette encore présents sur le site BhFm-14 (BhFm-14-06-NUM1-1)	
Photo 1	Secteur perturbé et marécageux dans la zone 3, direction sud-ouest (20-5400-9301-X2-07-NUM1-20)	23
Photo 2	Site de rebus (carcasses de voiture et amas de branches), zone 7, direction nord (20-5400-9301-X2-07-NUM1-14)	25
Photo 3	Terrain en friche dans la partie nord de la zone 8, direction nord (20-5400-9301-X2-07-NUM1-11)	25
Photo 4	Secteur inondé dans la zone 10, direction est (20-5400-9301-X2-06-NUM1-59)	27
Photo 5	Déchets industriels dans la zone 10, direction est (20-5400-9301-X2-07-NUM1-5)	27
Photo 6	Sondage type dans la zone 10, direction est (20-5400-9301-X2-06-NUM1-61)	28
Photo 7	Amoncellement de pierres dans la zone 10, direction nord-ouest (20-5400-9301-X2-06-NUM1-64)	28
Photo 8	Puits circulaire et profond située à l'ouest de l'amoncellement de pierres dans la zone 10, direction est (20-5400-9301-X2-06-NUM1-70)	29
Photo 9	Terrain en friche et reboisement partiel dans la zone 11, direction est (20-5400-9301-X2-06-NUM1-54)	29
Photo 10	Terrain labouré dans la zone 12, direction nord (20-5400-9301-X2-06-NUM1-51)	31
Photo 11	Sondage type dans l'ancien haut de plage de la zone 12, direction sud (20-5400-9301-X2-06-NUM1-55)	31
Photo 12	Coulée Thauvette, zone 15, direction sud-est (20-5400-9301-X2-06-NUM1-16)	32

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Photo 13	Puits de sondage localisé sur un rebord de talus dans la zone 15, direction est (20-5400-9301-X2-06-NUM1-19)	34
Photo 14	Séquence stratigraphique dans un puits de sondage de la zone 15, direction nord (20-5400-9301-X2-06-NUM1-44)	34
Photo 15	Débris variés dans le terrain en pente du côté sud du chemin du Fleuve, zone 16, direction nord-est (20-5400-9301-X2-06-NUM1-25)	35
Photo 16	Talus dans les zones 16 et 17, direction sud (20-5400-9301-X2-06-NUM1-37)	35
Photo 17	Secteur inondé par un barrage de castors dans la zone 17, direction est (20-5400-9301-X2-06-NUM1-46)	36
Photo 18	Affleurement rocheux et chalet abandonné près de la rive du Saint-Laurent, zone 17, direction nord (20-5400-9301-X2-06-NUM1-6)	36
Photo 19	Maison du lot 351 déplacée sur un terrain voisin du côté sud du chemin du Fleuve, direction sud-ouest (BhFm-14-06-D3-18)	45
Photo 20	Muret de soutènement en béton, vestiges 1A2 et 1A4, direction sud-ouest (BhFm-14-06-D2-12)	50
Photo 21	Amas de pierres, vestige 1A3, direction nord-ouest (BhFm-14-06-D2-8)	50
Photo 22	Structure en blocs de béton, sous-opérations 1B et 1C, direction ouest (BhFm-14-06-D2-20)	53
Photo 23	Hangar au nord-ouest de l'ancienne maison, direction nord-ouest (BhFm-14-06-D3-22)	53
Photo 24	Sous-opération BhFm-14-1F, direction nord (BhFm-14-06-D2-33)	54
Photo 25	Façade nord de la grange-étable, direction sud-ouest (BhFm-14-06-D4-11)	56
Photo 26	Étable, au sud-ouest de la grange-étable, direction nord (BhFm-14-06-D4-4)	56

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Photo 27	Appentis, au sud-est de la grange-étable, direction nord-ouest (BhFm-14-06-D4-3)	57
Photo 28	Pierre supportant le jambage d'une porte de la grange-étable, sous-opération 1H, direction est (BhFm-14-06-D4-25)	57
Photo 29	Sous-opération 2E, au nord de la serre et du hangar, direction sud-ouest (BhFm-14-06-D1-6)	58
Photo 30	Amas de pierres, sous-opération MTQ0626-07-2A, direction nord (20-5400-9301-X2-07-NUM1-5)	60
Photo 31	Deux murets et une gorge, sous-opération MTQ0626-07-2A, direction nord (20-5400-9301-X2-07-NUM1-15)	60

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Sites archéologiques connus localisés à proximité du projet n° 20-5400-9301-X2	10
Tableau 2	Inventaire archéologique – Synthèse des activités – Projet 20-5400-9301-X2	41
Tableau 3	Sommaire des résultats de l'inventaire archéologique historique, ferme Thauvette, BhFm-14	46
Tableau 4	Sommaire des résultats archéologiques historiques obtenus lors de l'inventaire archéologique préhistorique, ferme Thauvette, BhFm-14	48

LISTE DES PLANS

Plan 1	Localisation générale	2
Plan 2	Inventaire archéologique préhistorique, zones 1 et 2 (ptie)	37
Plan 3	Inventaire archéologique préhistorique, zones 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9 (ptie)	38
Plan 4	Inventaire archéologique préhistorique, zones 8 (ptie), 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16 et 17	39
Plan 5	Inventaire archéologique historique, ferme Thauvette, BhFm-14	40

ÉQUIPE DE RÉALISATION

Ministère des Transports du Québec

Service de la planification et de la programmation
Direction de la coordination, de la planification et des ressources
Direction générale de Québec et de l'Est

Denis Roy
Archéologue

Désirée-Emmanuelle Duchaine
Archéologue

Service des inventaires et du plan
Direction de l'Ouest-de-la-Montérégie
Direction générale de Montréal

Bernard McCann
Urbaniste

Ethnoscop inc.

Gilles Brochu
Archéologue coordonnateur

Jean Poirier
Géomorphologue et coordonnateur

Christian Gates St-Pierre
Archéologue chargé de projet, archéologie préhistorique

Yanik Blouin
Archéologue chargé de projet, archéologie historique

Annie-Claude Murray
Archéologue assistante et technicienne de laboratoire

Patrick Laurin
Historien

Hugo Comète
Technicien archéologue

Cathy Couture
Technicienne archéologue

ÉQUIPE DE RÉALISATION

Isabelle Duval

Technicienne archéologue

Céline Gillot

Technicienne archéologue

Jean-Philippe Hénault

Technicien archéologue

Marc Lamarche

Technicien archéologue

David Leblanc

Technicien archéologue

Mathieu Sévigny

Technicien archéologue

Jonathan Skeene-Parent

Technicien archéologue

Joseph Tarabulsy

Technicien archéologue

Isabelle Tremblay

Technicienne archéologue

Roland Tremblay

Technicien archéologue

Liliane Carle

Géographe cartographe

Armelle Ménard

Adjointe administrative et chargée d'édition

Isabelle Hade

Assistante à l'inventaire et édition

INTRODUCTION

Ce rapport présente les résultats d'un inventaire archéologique réalisé à l'automne 2006 et à l'automne 2007 dans l'emprise du projet de prolongement de l'autoroute 30 entre Saint-Timothée et Vaudreuil-Dorion (Plan 1), sur le territoire de la direction de l'Ouest-de-la-Montérégie du ministère des Transports du Québec (MTQ).

Cet inventaire avait pour objectif de vérifier la présence ou l'absence de sites archéologiques dans l'emprise du projet de construction et, le cas échéant, de rechercher, d'identifier, de localiser, de délimiter et d'évaluer les sites archéologiques dont l'intégrité pourrait être menacée par d'éventuels travaux d'aménagement routiers effectués sous la responsabilité du MTQ.

La première partie du rapport décrit le mandat ainsi que les méthodes et techniques utilisées pour atteindre les objectifs. La section suivante présente les résultats de l'inventaire archéologique. En préambule, l'état des connaissances en archéologie est présenté pour une zone d'environ 10 km de rayon ayant pour centre le projet routier. L'inventaire archéologique est ensuite décrit. Cette section comprend des tableaux, figures, photographies et plans illustrant l'aire d'étude et les limites des zones inventoriées, telles que définies dans le plan d'interventions archéologiques (Ethnoscop, 2006). En conclusion, un résumé des travaux d'archéologie réalisés en 2006-2007 est présenté ainsi que des recommandations.

L'inventaire a été réalisé par deux équipes distinctes, la première dirigée par un archéologue chargé de projet en archéologie préhistorique, accompagné de huit techniciens archéologues et la deuxième dirigée par un archéologue chargé de projet en archéologie historique accompagné de deux techniciens archéologues. Les travaux de terrain se sont déroulés entre le 20 novembre et le 1^{er} décembre 2006 et entre le 29 octobre et le 8 novembre 2007.

PROLONGEMENT DE L'AUTOROUTE 30
ENTRE SAINT-TIMOTHÉE ET
VAUDREUIL-DORION
(Projet MTQ n° 20-5400-9301-X2)

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE
LOCALISATION GÉNÉRALE

PLAN 1

-  EMPRISE DU MTQ
-  SITE BhFm-14 (FERME THAUVETTE)

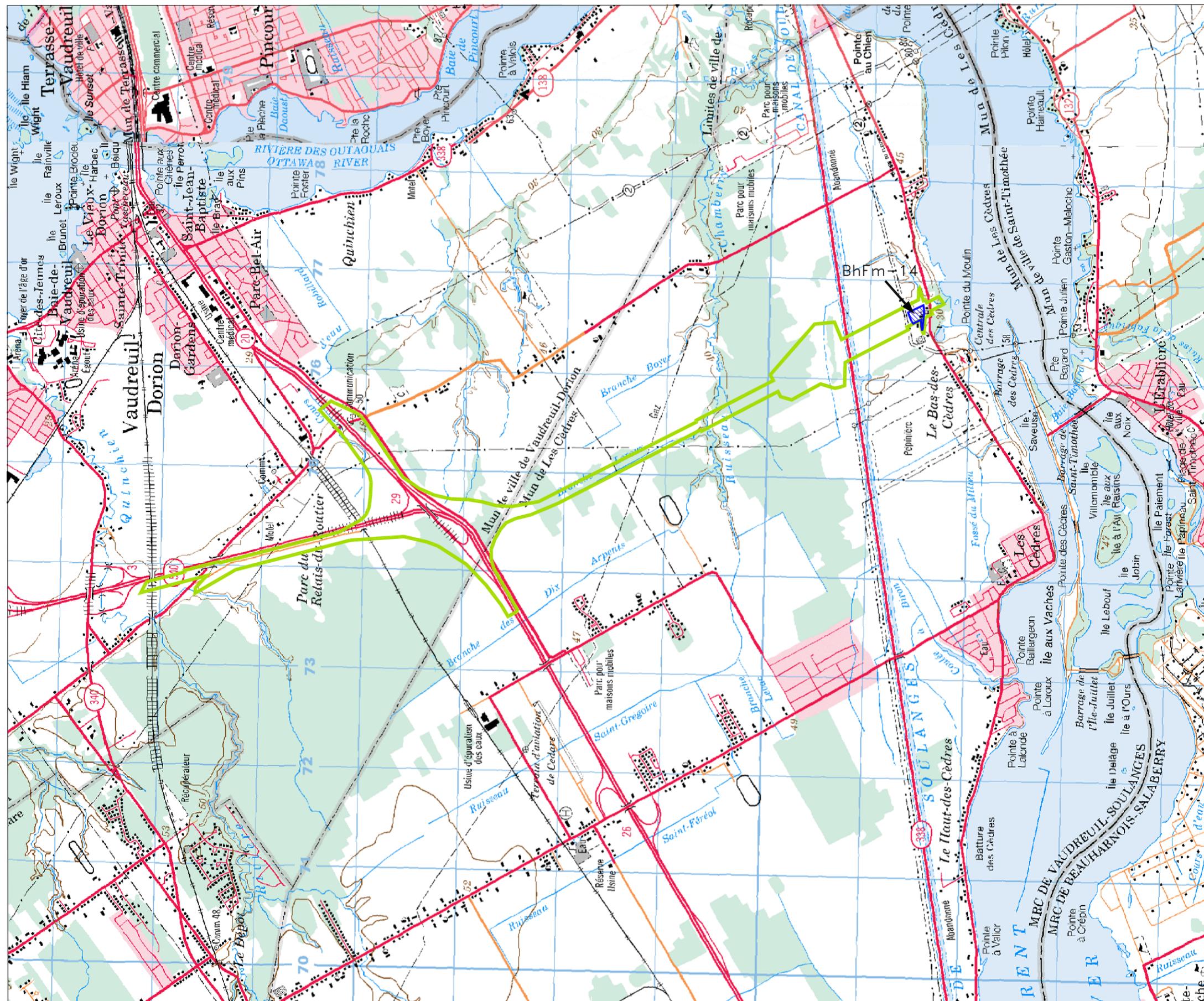
0 500 1000 m
ÉCHELLE : 1:40 000

SOURCE : Carte topographique 31 G/8 et 31 H/5, (extraits)
Ressources naturelles Canada (2000 et 2003).
© Le ministère des Ressources naturelles Canada.
Tous droits réservés.

Transports
Québec

ethnoscop

MTQ0626



1.0 MANDAT

Le mandat confié à la firme Ethnoscop était précisé comme suit :

- effectuer, préalablement à la réalisation de l'inventaire archéologique, les recherches documentaires ayant trait à la présence de sites archéologiques préhistoriques et historiques connus à proximité et dans l'emprise du projet routier;
- effectuer, préalablement à la réalisation de l'inventaire archéologique, les recherches documentaires ayant trait à la période historique, tant euroquébécoise qu'amérindienne, à des fins de compréhension d'éventuelles découvertes de vestiges d'occupation humaine et d'intégration du contexte culturel devant être inclus dans le rapport d'interventions archéologiques;
- effectuer, préalablement à la réalisation de l'inventaire archéologique, les recherches documentaires permettant la reconstitution théorique de la paléogéographie pertinente à l'occupation humaine.
- effectuer un inventaire archéologique portant sur les sites préhistoriques, historiques et de contact impliquant une inspection visuelle systématique et l'excavation de sondages à l'intérieur des limites de l'emprise déterminées par le Ministère ainsi que, le cas échéant, dans les emplacements des sources d'approvisionnement de matériaux susceptibles d'être utilisées pour la réalisation du projet;
- dans l'éventualité où des sites archéologiques seraient identifiés dans les limites des emprises des projets ayant fait l'objet d'un inventaire, des mesures de protection, de sauvetage, de fouille et de mise en valeur du patrimoine archéologique devront être proposées en tenant compte des caractéristiques de ces sites et de la menace anticipée par d'éventuels travaux de construction réalisés par le Ministère ou pour le compte de celui-ci;
- produire un rapport d'inventaire archéologique.

2.0 IDENTIFICATION DU PROJET D'AMÉNAGEMENT ROUTIER

N° de projet	Localisation et description	Inventaire archéologique					
		Préhistorique			Historique		
		Nombre de sondages		Résultats	Nombre de sondages		Résultats
		-	+		-	+	
20-5400-9301-X2	Prolongement de l'autoroute 30 entre Saint-Timothée et Vaudreuil-Dorion, municipalité de Les Cèdres et ville de Vaudreuil-Dorion. Construction d'une autoroute à quatre voies	3956	10	Négatifs dans les zones d'inventaire archéologique préhistorique. Dans la zone 15, dix sondages ont toutefois permis d'identifier des artefacts de la période historique associés à des fonctions particulières liées à l'exploitation du site de la ferme Thauvette, BhFm-14.	0	9	Tranchées excavées à l'aide d'équipement mécanique et sondages manuels qui ont révélé des vestiges d'une exploitation agricole datant du milieu du XIX ^e siècle (site de la ferme Thauvette, BhFm-14).
		3956	10		0	9	

3.0 MÉTHODES ET TECHNIQUES D'INVENTAIRE

Les méthodes et techniques utilisées lors de cet inventaire archéologique sont conformes aux directives méthodologiques prescrites dans le devis de l'inventaire archéologique. Les techniques d'intervention ont pu varier selon les conditions au sol dans l'emprise du projet inventorié. Un plan d'interventions archéologiques, réalisé à l'été 2006, avait permis d'identifier 17 zones à inventorier dans les limites de l'emprise de ce projet (Ethnoscop, 2006).

3.1 Recherches documentaires

Les recherches documentaires relatives à la présence de sites archéologiques dans la région à l'étude, à la nature du patrimoine historique euroquébécois et autochtone et à la compréhension du paléoenvironnement ont été effectuées. Ces données ont été obtenues en consultant l'*Inventaire des sites archéologiques du Québec* (ISAQ) et le *Macro-inventaire du patrimoine québécois* du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec (MCCCFQ), ainsi que les divers rapports et publications disponibles pour la région. Les informations relatives aux études de potentiel archéologique ont été colligées en interrogeant la base de données du *Répertoire québécois des études de potentiel archéologique* (RQEPA).

3.2 Repérage des sites archéologiques

L'inventaire archéologique débute par une inspection visuelle de l'emprise du projet d'aménagement routier. Cette inspection permet d'identifier les zones présentant une surface relativement horizontale et où l'état des lieux se prête à la réalisation de sondages archéologiques exploratoires. Les zones qui ne sont pas propices à la réalisation de sondages sont exclues (affleurements rocheux, marécages, lieux dont le sol est perturbé par des aménagements anthropiques, etc.). L'inspection visuelle permet également d'identifier des vestiges archéologiques qui peuvent être perceptibles à la surface du sol.

Les puits de sondage archéologiques mesurent environ 900 cm² et s'effectuent à la pelle. Les horizons organiques de surface sont d'abord enlevés et par la suite, les horizons minéraux et organiques enfouis sont décapés systématiquement à l'aide d'une truelle. La profondeur de chaque puits de sondage est déterminée par l'identification d'un niveau naturel ne présentant aucune trace d'activités humaines. La densité des sondages est d'environ un sondage aux 15 m, le long d'alignements eux-mêmes espacés les uns des autres d'environ 15 m.

Les observations faites au cours de l'inventaire sont consignées dans un carnet de terrain pour être transférées par la suite sur des fiches standardisées. Ces fiches regroupent les informations géographiques et archéologiques qui seront utilisées ultérieurement pour la présentation des résultats.

3.3 Évaluation des sites archéologiques

Lorsqu'un site archéologique est mis au jour au moyen de sondages ou par inspection visuelle, une procédure d'évaluation est entreprise afin de mieux comprendre la valeur des données qu'il peut contenir. L'évaluation du site doit comprendre les étapes suivantes :

- délimiter sa superficie en effectuant de nouveaux sondages plus rapprochés aux 5 m ou 10 m et de plus grandes dimensions (0,50 m sur 0,50 m);
- procéder aux relevés stratigraphiques dans les sondages les plus représentatifs;
- prélever des artefacts et, le cas échéant, des échantillons de sol et de tout autre matériau utile à sa compréhension;
- documenter les caractéristiques géographiques et géomorphologiques;
- documenter le type d'occupation;
- proposer des mesures de protection, de sauvetage, de fouille et de mise en valeur.

4.0 RÉSULTATS DE L'INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

4.1 État des connaissances en archéologie

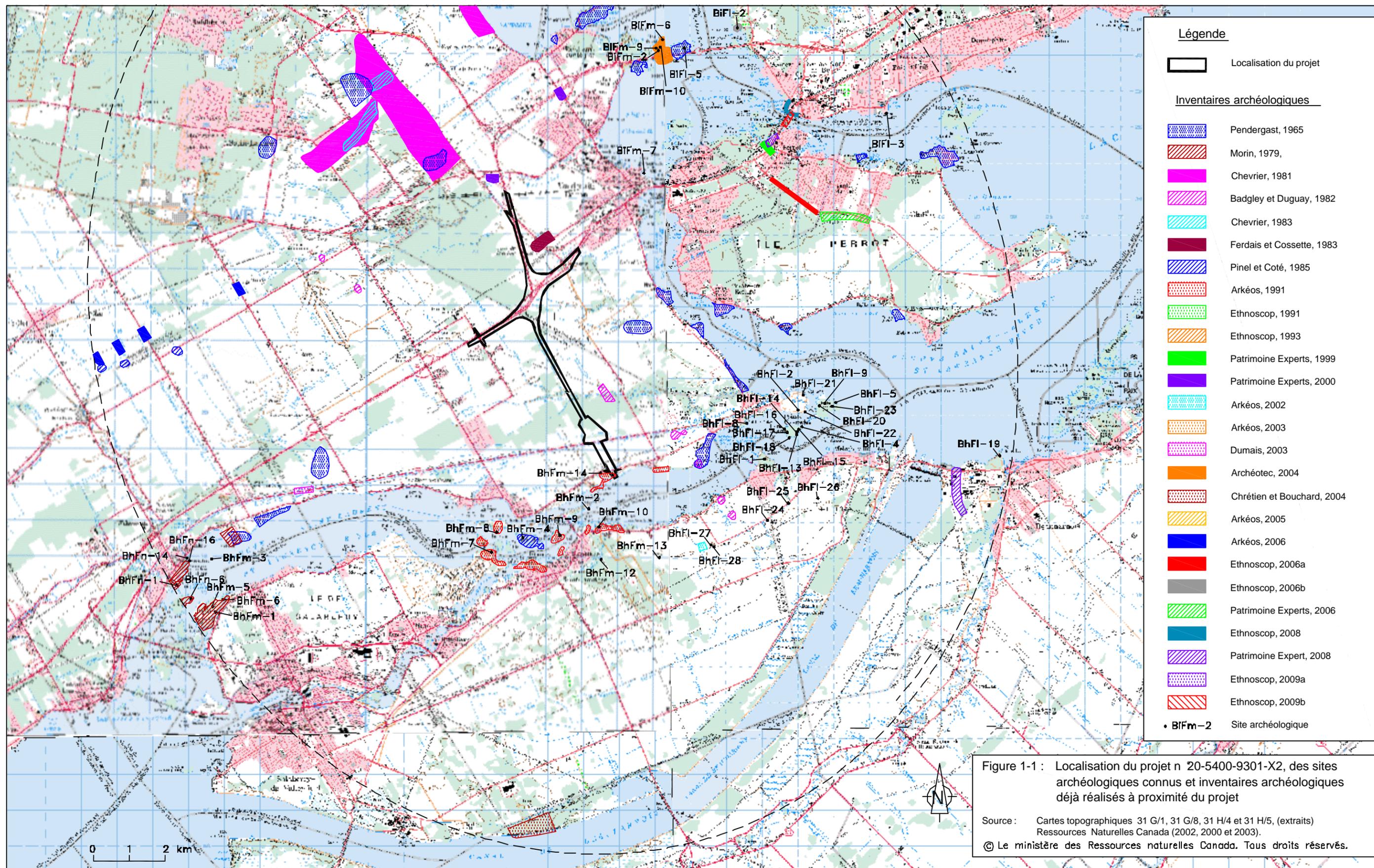
Huit études de potentiel archéologique ont déjà été réalisées à proximité de l'emprise du projet à l'étude (Archéocène, 1995, 1994; Arkéos, 2004, 1985; Ethnoscop, 2007, 2006c, 2002, 1983). De plus, 26 inventaires archéologiques ont déjà été effectués dans une zone de 10 km de rayon ayant pour centre le projet routier (Archéotec, 2004; Arkéos, 2006, 2005, 2003, 2002, 1991; Badgley et Duguay, 1982; Chevrier, 1983, 1981; Chrétien et Bouchard, 2004; Dumais, 2003; Ethnoscop, 2009a, 2009b, 2008, 2006a, 2006b, 1993, 1991; Ferdais et Cossette, 1983; Morin, 1979; Patrimoine Experts, 2006, 2008, 2000, 1999; Pentergast, 1965; Pinel et Côté, 1985). Une seule des aires couvertes par ces inventaires recoupe la zone d'étude du projet (Arkéos, 1991). Enfin, l'examen du registre de l'ISAQ indique la présence de 50 sites archéologiques actuellement connus dans les limites de cette même zone (figures 1-1 et 1-2; tableau 1).

4.2 Inventaire archéologique préhistorique

L'inventaire archéologique a été réalisé dans l'emprise d'un tronçon de l'autoroute 30, entre Saint-Timothée et Vaudreuil-Dorion. Le tronçon inventorié est localisé plus précisément du côté nord du fleuve Saint-Laurent dans la municipalité de Les Cèdres et se poursuit plus au nord dans la ville de Vaudreuil-Dorion. D'une longueur de 8,64 km, soit entre les km 540 + 000 et 548 + 640, il comprend notamment l'aménagement d'un nouvel échangeur avec la route 338 et le réaménagement de l'échangeur actuel entre les autoroutes 20 et 540. Cet inventaire exclut donc la partie de l'autoroute 30 qui est située sur la rive sud du fleuve, dans la municipalité de Saint-Timothée (plan 1).

Selon la stratégie élaborée dans le plan d'interventions archéologiques (Ethnoscop, 2006), deux techniques d'inventaire archéologique avaient été retenues en tenant compte de l'état des lieux. La première technique est celle par sondages, décrite précédemment (section 3.2). La seconde technique, le labourage, consiste à faire labourer des bandes d'environ 15 m de largeur, qui correspondent aux dimensions de la charrue, à tous les 15 m de distance. Cette technique est accompagnée par une inspection visuelle du sol qui est mis au jour par la charrue. Cette méthode d'inventaire convient très bien aux champs cultivés où les labours successifs ont depuis longtemps perturbé les premiers 0,20 m à 0,30 m de la surface. Elle permet de vérifier rapidement, sur de grandes superficies, s'il y a présence ou absence de vestiges archéologiques. La réalisation de sondages manuels disposés sporadiquement entre les bandes labourées accompagne cette technique d'inventaire et permet de vérifier la stratification des sols. Cette technique a été utilisée dans quelques zones, sans toutefois qu'il soit nécessaire de faire labourer les champs spécifiquement pour l'inventaire, compte tenu que plusieurs cultivateurs avaient déjà labourés leurs champs, incluant l'emprise du tronçon de l'autoroute 30 à l'étude.

Lors de l'inspection visuelle effectuée préalablement à l'élaboration du plan d'interventions archéologiques de 2006, l'emprise du projet avait été subdivisée en 17 zones d'inventaire archéologique. À l'automne 2006, dans le cadre de l'inventaire archéologique, et à



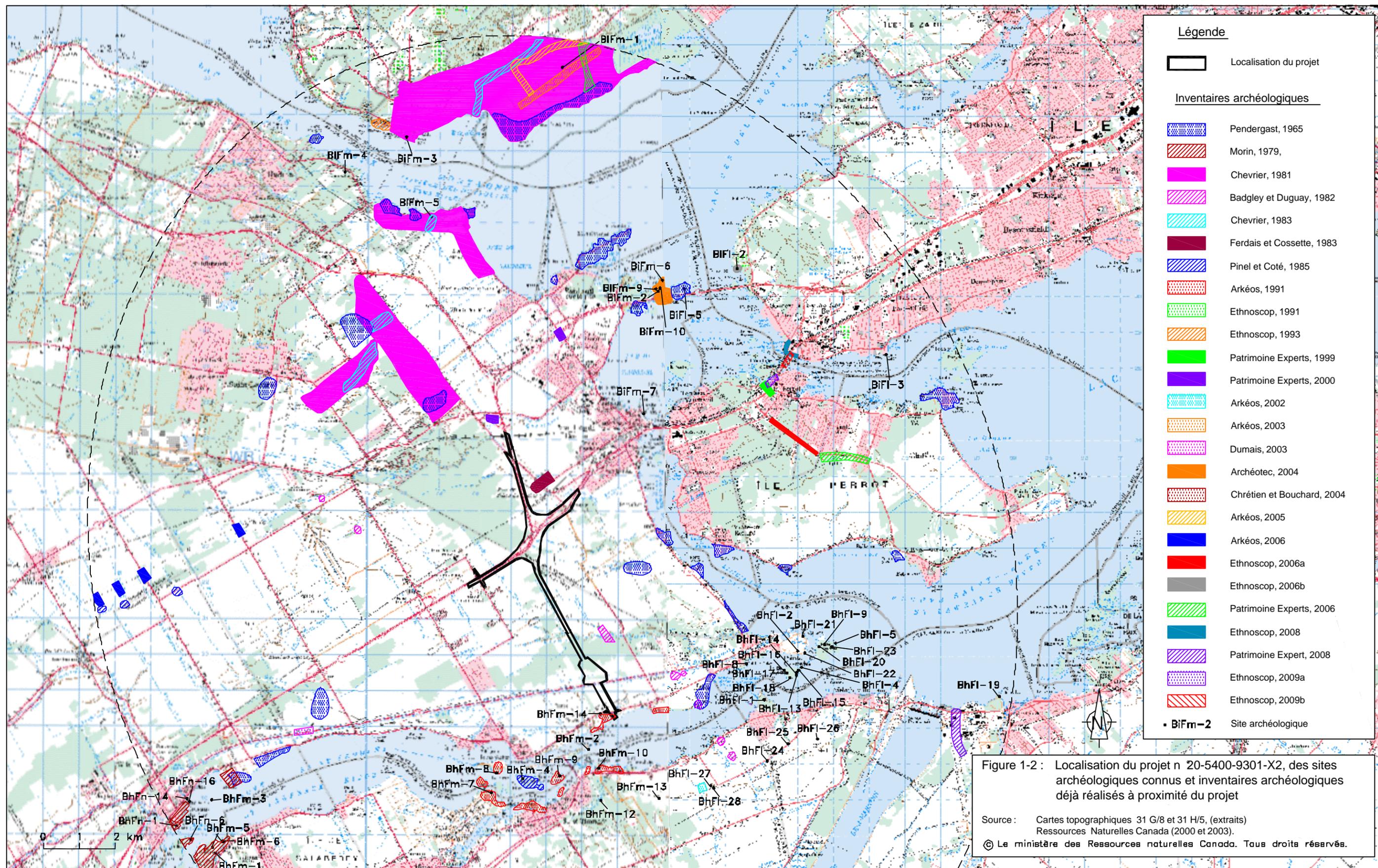


Tableau 1 : Sites archéologiques connus localisés à proximité du projet n° 20-5400-9301-X2

Site	Distance du projet	Identification culturelle	Fonction du site	Localisation informelle	Bassin hydrographique	Altitude	Référence
BhFI-1a	4 km au sud-est	<p>Amérindien préhistorique</p> <p>Archaique récent laurentien (5500 ans AA à 4200 ans AA)</p> <p>Archaique récent postlaurentien (4200 ans AA à 3000 ans AA)</p> <p>Sylvicole inférieur (3000 ans AA à 2400 ans AA)</p> <p>Sylvicole moyen ancien (2400 ans AA à 1500 ans AA)</p> <p>Sylvicole moyen tardif (1500 ans AA à 1000 ans AA)</p> <p>Sylvicole supérieur (1000 ans AA à 450 ans AA)</p>	Inconnue	À environ 1 km à l'ouest de Melocheville, sur la rive sud du Saint-Laurent, à l'ouest du ravin principal qui coupe la pointe	Rivière Châteauguay	34 m	<p>Clermont, N., 1981, 1982, 1983, 1986 et 1987;</p> <p>Cossette, É et R. Laroche, 1993;</p> <p>Courtemanche, M., 2003;</p> <p>Girouard, L., 1975;</p> <p>Langevin, É., 2004;</p> <p>Pendergast, J.-F., 1963;</p> <p>Société d'archéologie préhistorique du Québec, 1967, 1968 et 1969; Viau, R., 1989;</p> <p>Winterberg, J.-W., s.d.</p>
BhFI-1c	4 km au sud-est	<p>Amérindien préhistorique</p> <p>Archaique récent postlaurentien (4200 ans AA à 3000 ans AA)</p> <p>Sylvicole moyen ancien (2400 ans AA à 1500 ans AA)</p> <p>Sylvicole moyen tardif (1500 ans AA à 1000 ans AA)</p> <p>Sylvicole supérieur ancien (1000 ans AA à 650 ans AA)</p> <p>Sylvicole supérieur tardif (650 ans AA à 450 ans AA)</p> <p>Amérindien historique (1500-1899)</p> <p>Euroquébécois</p>	Pêche-trappe	À environ 1 km à l'ouest de Melocheville, près du versant nord-ouest de la pointe	Rivière Châteauguay	34 m	<p>Chapdelaine, C., 1995;</p> <p>Clermont, N., 1992, 1993 et 1995;</p> <p>Cossette, É. et R. Laroche, 1993;</p> <p>Girouard, L., 1974;</p> <p>Langevin, É., 2004; Société d'archéologie préhistorique du Québec, 1968, 1969 et 1970;</p> <p>Tremblay, R. 1998.</p>

Site	Distance du projet	Identification culturelle	Fonction du site	Localisation informelle	Bassin hydrographique	Altitude	Référence
BhFI-1d	4 km au sud-est	<p>Amérindien préhistorique</p> <p>Archaique récent postlaurentien (4200 ans AA à 3000 ans AA)</p> <p>Sylvicole moyen ancien (2400 ans AA à 1500 ans AA)</p> <p>Sylvicole moyen (2400 ans AA à 1000 ans AA)</p> <p>Sylvicole moyen tardif (1500 ans AA à 1000 ans AA)</p> <p>Sylvicole supérieur ancien (1000 ans AA à 650 ans AA)</p> <p>Sylvicole supérieur tardif (650 ans AA à 450 ans AA)</p> <p>Amérindien historique (1500-1899)</p> <p>Euroquébécois</p>	Inconnue	À l'extrémité nord de la pointe, à environ 1 km à l'ouest de Melocheville	Rivière Châteauguay	34 m	<p>Agin, G., 1989; Chapdelaine, C. 1995;</p> <p>Clermont, N., 1993, 1995, 1996, 1997, 1998, 1999, 2000 et 2001; Clermont, N. et C. Chapdelaine, 1978;</p> <p>Corbeil, P. 2000;</p> <p>Cossette, É et R. Laroche, 1993;</p> <p>Langevin, É., 2004; Société d'archéologie préhistorique du Québec, 1968, 1969 et 1970;</p>
BhFI-1e	4 km au sud-est	<p>Amérindien préhistorique</p> <p>Archaique récent laurentien (5500 ans AA à 4200 ans AA)</p> <p>Archaique récent postlaurentien (4200 ans AA à 3000 ans AA)</p> <p>Sylvicole inférieure (3000 ans AA à 2400 ans AA)</p> <p>Sylvicole moyen ancien (2400 ans AA à 1500 ans AA)</p> <p>Sylvicole moyen (2400 ans AA à 1000 ans AA)</p> <p>Sylvicole moyen tardif (1500 ans AA à 1000 ans AA)</p>	Halte, lieu de surveillance	À environ 1 km à l'ouest de Melocheville, sur le plateau central de la pointe entre les deux ruisseaux	Rivière Châteauguay	33 m	<p>Chrétien, Y., 1995;</p> <p>Clermont, N., 1977, 1978, 1979 et 1981; Clermont, N. et C. Chapdelaine, 1982;</p> <p>Cossette, É et R. Laroche, 1983;</p> <p>Courtemanche, M., 2003;</p> <p>Ferdais, M., 1983;</p> <p>Langevin, É., 2004; Société d'archéologie préhistorique du Québec, 1968 et 1969.</p>

Site	Distance du projet	Identification culturelle	Fonction du site	Localisation informelle	Bassin hydrographique	Altitude	Référence
BhFI-1f	4 km au sud-est	Amérindien préhistorique Archaïque (9500 ans AA à 3000 ans AA) Sylvicole inférieur (3000 ans AA à 2400 ans AA) Sylvicole moyen ancien (2400 ans AA à 1500 ans AA) Sylvicole moyen tardif (1500 ans AA à 1000 ans AA) Sylvicole supérieur (1000 ans AA à 450 ans AA)	Inconnue	À environ 1 km à l'ouest de Melocheville, section la plus à l'est sur la pointe délimitée par le fleuve et le premier ruisseau. Sur la place que les gens nomment Cap-à-Roulins	Rivière Châteauguay	34 m	Crête, S.-A., 1971; Chrétien, Y., 1995c et 1995d; Clermont, N., 1978, 1982 et 2001; Cossette, É et R. Laroche, 1983; Langevin, É., 2004; Société d'archéologie préhistorique du Québec, 1968 et 1970.
BhFI-1g	4 km au sud-est	Amérindien préhistorique Archaïque récent laurentien (5500 ans AA à 4200 ans AA) Archaïque récent postlaurentien (4200 ans AA à 3000 ans AA) Sylvicole inférieur (3000 ans AA à 2400 ans AA) Sylvicole moyen (2400 ans AA à 1000 ans AA)	Inconnue	À environ 1 km à l'ouest de Melocheville, au nord-ouest de la station 1	Rivière Châteauguay	34 m	Chrétien, Y., 1995; Clermont, N., 1987; Clermont, N. et C. Chapdelaine, 1988; Cossette, É et R. Laroche, 1993; Langevin, É., 2004.
BhFI-1h	4 km au sud-est	Amérindien préhistorique Archaïque (9500 ans AA à 3000 ans AA) Sylvicole inférieur (3000 ans AA à 2400 ans AA) Sylvicole moyen ancien (2400 ans AA à 1500 ans AA) Sylvicole moyen tardif (1500 ans AA à 1000 ans AA) Sylvicole supérieur ancien (1000 ans AA à 650 ans AA) Euroquébécois (1800-1899)	Inconnue	À environ 1 km à l'ouest de Melocheville, entre le Plateau des Portageurs et la station 3	Rivière Châteauguay	Non indiquée	Clermont, N., 1989, 1990, 1991 et 1993; Cossette, É. et R. Laroche, 1993; Langevin, É., 2004.

Site	Distance du projet	Identification culturelle	Fonction du site	Localisation informelle	Bassin hydrographique	Altitude	Référence
BhFI-1i	4 km au sud-est	Amérindien préhistorique Sylvicole inférieur (3000 ans AA à 2400 ans AA) Sylvicole moyen (2400 ans AA à 1000 ans AA)	Inconnue	À environ 1 km à l'ouest de Melocheville, à 125 m au nord-est du pavillon d'accueil et au nord du ravin	Rivière Châteauguay	Non indiquée	Clermont, N., 1991; Cossette, É et R. Laroche, 1993; Langevin É., 2004.
BhFI-1j	4,00 km	Amérindien préhistorique Archaique récent laurentien (5500 ans AA à 4200 ans AA) Archaique récent post-laurentien (4200 ans AA à 3000 ans AA) Sylvicole inférieur (3000 ans AA à 2400 ans AA) Sylvicole moyen ancien (2400 ans AA à 1500 ans AA) Sylvicole moyen tardif (1500 ans AA à 1000 ans AA) Sylvicole supérieur ancien (1000 ans AA à 650 ans AA)	Artisanale : atelier de taille, four	À environ 1 km à l'ouest de Melocheville, à 125 m au nord-est du pavillon d'accueil, au sud du ravin	Rivière Châteauguay	Non indiquée	Clermont, N., 1991, 1992, 1993, 1993a, 1995, 1996 et 1997; Cossette, É et R. Laroche, 1993; Langevin É., 2004.
BhFI-1k	4 km au sud-est	Amérindien préhistorique Archaique récent post-laurentien (4200 ans AA à 3000 ans AA) Sylvicole inférieur (3200 ans AA à 2400 ans AA) Sylvicole moyen ancien (2400 ans AA à 1500 ans AA) Sylvicole moyen tardif (1500 ans AA à 1000 ans AA)	Artisanale : atelier de taille, four. Halte, lieu de surveillance	À environ 1 km à l'ouest de Melocheville, le long du flanc est de la pointe au sud de la Station 5	Rivière Châteauguay	Non indiquée	Clermont, N., 1991, 1998, 1999 et 2000; Cossette, É et R. Laroche, 1993; Langevin, É., 2004.

Site	Distance du projet	Identification culturelle	Fonction du site	Localisation informelle	Bassin hydrographique	Altitude	Référence
BhFI-1l	4 km au sud-est	Amérindien préhistorique Archaique récent post-laurentien (4200 ans AA à 3000 ans AA) Sylvicole (3000 ans AA à 450 ans AA) Sylvicole inférieur (3200 ans AA à 2400 ans AA) Sylvicole moyen (2400 ans AA à 1000 ans AA) Sylvicole supérieur (1000 ans AA à 450 ans AA) Euroquébécois	Halte, lieu de surveillance	À environ 50 m au sud de la Station 2	Rivière Châteauguay	Non indiquée	Clermont, N., 1999; Cossette, É. et R. Laroche, 1993; Langevin, É., 2004; Limoges, S., 2002, 2002a, 2004 et 2006; Sénécal, A. et S. Limoges, 2007 et 2007a.
BhFI-1m	4 km au sud-est	Amérindien préhistorique Sylvicole moyen (2400 ans AA à 1000 ans AA) Sylvicole supérieur (1000 ans AA à 450 ans AA) Euroquébécois (1800-1899) Euroquébécois 1900-1950	Inconnue	Sur le plateau anthropique de la Pointe-du-Buisson, à 45 m du Plateau-des-Portageurs	Rivière Châteauguay	Non indiquée	Clermont, N., 1999; Cossette, É. et R. Laroche, 1993; Langevin, É., 2004; Limoges, S., 2002, 2002a, 2004 et 2006;
BhFI-1n	4 km au sud-est	Amérindien préhistorique Archaique récent post-laurentien (4200 ans AA à 3000 ans AA) Sylvicole inférieur (3000 ans AA à 2400 ans AA) Euroquébécois	Inconnue	À environ 1 km à l'ouest de Melocheville. Situé à environ 60 m à l'ouest de la station 14 (?? Montpetit), isolé le long du ravin est	Rivière Châteauguay	Non indiquée	Clermont, N., 2001; Sénécal, A. et S. Limoges, 2007 et 2007a.
BhFI-2	5,5 km au sud-est	Amérindien préhistorique Sylvicole moyen (2400 ans AA à 1000 ans AA) Sylvicole supérieur (1000 ans AA à 450 ans AA)	Inconnue	Pointe des Cascades à l'embouchure de la rivière Outaouais.	Lac des Deux-Montagnes	Non indiquée	Pendergast, J.-F., 1965; Barré, G., 1970.

Site	Distance du projet	Identification culturelle	Fonction du site	Localisation informelle	Bassin hydrographique	Altitude	Référence
BhFI-4	5,25 km au sud-est	Amérindien préhistorique Sylvicole moyen (2400 ans AA à 1000 ans AA) Sylvicole supérieur (1000 ans AA à 450 ans AA)	Inconnue	Sur l'île Joubert située à 2 km au nord de Melocheville	Fleuve Saint-Laurent	28 m	Société d'Archéologie préhistorique du Québec, 1967; Chapdelaine, C., 1981; Cossette, É. et R. Laroche, 1993.
BhFI-5	6,5 km au sud-est	Amérindien préhistorique Archaïque récent laurentien (5500 ans AA à 4200 ans AA) Sylvicole inférieur (3000 ans AA à 2400 ans AA) Sylvicole moyen ancien (2400 ans AA à 1500 ans AA) Sylvicole moyen tardif (1500 ans AA à 1000 ans AA) Sylvicole supérieur (100 ans AA à 450 ans AA)	Inconnue	Sur l'île des Cascades située à 2 km au nord-ouest de Melocheville.	Rivière Châteauguay	Non indiquée	Chapdelaine, C., 1981; Chapdelaine, C. et autres 1989a; Chrétien, Y., 1995c, 1995d; Codère, Y., 1996; Société d'archéologie préhistorique du Québec, 1967a; Transit analyse, 1990a.
BhFI-8	4 km au sud-est	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000 ans AA à 450 ans AA) Euroquébécois	Inconnue	Pointe du Rocher-Fendu, sur la rive du fleuve à Pointe-à-Delisle	Lac des Deux Montagnes	12 m	Arkéos, 1992; Chapdelaine, C., 1981; Clermont, N., 1981; Cossette, É. et R. Laroche, 1993.
BhFI-9	6,25 km au sud-est	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000 ans AA à 450 ans AA) Euroquébécois (1760-1799) (1800-1899)	Militaire	Île des Cascades, secteur nord-ouest, au sommet d'un talus	Lac des Deux Montagnes	27 m	Arkéos, 1992; Barriault, M., 1981; Burroughs, A., 1982; Cossette, É. et R. Laroche, 1993.
BhFI-13	5,25 km au sud-est	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000 ans AA à 450 ans AA)	Inconnue	Centre sud de l'île Joubert, à l'arrière d'une plage	Fleuve Saint-Laurent	28 m	Chapdelaine, C., 1988; Cossette, É. et R. Laroche, 1993.
BhFI-14	5,25 km au sud-est	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000 ans AA à 450 ans AA)	Inconnue	Centre sud de l'île Joubert au fond d'une baie	Fleuve Saint-Laurent	28 m	Chapdelaine, C., 1988; Cossette, É. et R. Laroche, 1993.

Site	Distance du projet	Identification culturelle	Fonction du site	Localisation informelle	Bassin hydrographique	Altitude	Référence
BhFI-15	5,25 km au sud-est	Amérindien préhistorique Sylvicole supérieur (1000 ans AA à 450 ans AA)	Inconnue	Sur la rive sud-est de l'île Joubert	Fleuve Saint-Laurent	28 m	Chapdelaine, C., 1988; Cossette, É. et R. Laroche, 1993.
BhFI-16	5,25 km au sud-est	Amérindien préhistorique Sylvicole supérieur (1000 ans AA à 450 ans AA)	Inconnue	Extrémité nord-ouest de l'île Joubert	Fleuve Saint-Laurent	29 m	Chapdelaine, C., 1988; Cossette, É. et R. Laroche, 1993.
BhFI-17	5,00 km au sud-est	Amérindien préhistorique Sylvicole (3000 ans AA à 450 ans AA)	Inconnue	Extrémité nord-ouest de l'île Joubert	Fleuve Saint-Laurent	30 m	Chapdelaine, C., 1988; Cossette, É. et R. Laroche, 1993.
BhFI-18	4,75 km au sud-est	Amérindien préhistorique Sylvicole (3000 ans AA à 450 ans AA)	Inconnue	Extrémité sud-ouest de l'île Joubert	Fleuve Saint-Laurent	30 m	Chapdelaine, C., 1988; Cossette, É. et R. Laroche, 1993.
BhFI-19	10,5 km au sud-est	Amérindien préhistorique Sylvicole inférieur (3000 ans AA à 2400 ans AA)	Inconnue	Rive ouest de la rivière Saint-Louis	Rivière Châteauguay	Non indiquée	Binette, M., 1989; Codère, Y., 1996; Chrétien, Y., 1995c et 1995d; Cossette, É. et R. Laroche, 1993.
BhFI-20	6 km au sud-est	Amérindien préhistorique Sylvicole (3000 ans AA à 450 ans AA)	Inconnue	Rive ouest de l'île des Cascades	Lac des Deux Montagnes	Non indiquée	Arkéos, 1992; Cossette, É. et R. Laroche, 1993.
BhFI-21	5,5 km au sud-est	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000 ans AA à 450 ans AA) Euroquébécois (1800-1899)	Inconnue	Secteur est de la Pointe des Cascades	Lac des Deux Montagnes	Non indiquée	Arkéos, 1992; Cossette, É. et R. Laroche, 1993.
BhFI-22	5,5 km au sud-est	Amérindien préhistorique Archaique récent post-laurentien (4200 ans AA à 3000 ans AA) Sylvicole inférieur (3000 ans AA à 2400 ans AA)	Inconnue	Rive sud Pointe des Cascades	Lac des Deux Montagnes	Non indiquée	Arkéos, 1992; Cossette, É. et R. Laroche, 1993.

Site	Distance du projet	Identification culturelle	Fonction du site	Localisation informelle	Bassin hydrographique	Altitude	Référence
BhFI-23	6,5 km au sud-est	Euroquébécois	Militaire	Au sud-est de l'île des Cascades, à 250 m au sud du site BhFI-9	Lac des Deux montagnes	Non indiquée	Arkéos, 1992; Burroughs, A., 1982; Clermont, N., 1989.
BhFI-24	4,5 km au sud-est	Aucune information disponible en date du 27 avril 2011					
BhFI-25	4,75 km au sud-est	Aucune information disponible en date du 27 avril 2011					
BhFI-26	5,75 km au sud-est	Aucune information disponible en date du 27 avril 2011					
BhFI-27	3,25 km au sud-est	Aucune information disponible en date du 27 avril 2011					
BhFI-28	3,5 km au sud-est	Aucune information disponible en date du 27 avril 2011					
BhFm-1	10,5 km au sud-ouest	Amérindien préhistorique Sylvicole (3000 ans AA à 450 ans AA)	Inconnue	Sur l'île Dondaine à l'embouchure du lac Saint-François	Lac Saint-François	5 m	Morin, B., 1979; Cadieux, M. et al, 1978.
BhFm-2	1,25 km au sud	Euroquébécois (1608-1759)	Militaire	Sur la rive gauche du fleuve Saint-Laurent près du confluent de l'Outaouais.	Lac des Deux Montagnes	Non indiquée	Lorrain, L., 1978; Lueger, R., 1979
BhFm-3	9,5 km au sud-ouest	Euroquébécois (1760-1799) (1800-1899)	Navale et portuaire	Dans le fleuve Saint-Laurent près de Coteau-du-Lac, entre l'embouchure de la rivière Rouge et la pointe du Diable	Lac des Deux Montagnes	Non indiquée	Cadieux, M. et al., 1978 ; Cadieux, M., 1980a et 1980b.
BhFm-4	3 km au sud	Amérindien préhistorique Sylvicole moyen ancien (2400 ans AA à 1500 ans AA) Sylvicole moyen tardif (1500 ans AA à 1000 ans AA) Sylvicole supérieur (1000 ans AA à 450 ans AA) Euroquébécois (1800-1899)	Inconnue	Sur l'île à l'Ail, en face de la municipalité de Les Cèdres	Fleuve Saint-Laurent	147 m	Clermont, N. 1983; Arkéos, 1991; Codère, Y., 1996; Cossette, É. et R. Laroche, 1993.
BhFm-5	10,25 km au sud-ouest	Amérindien préhistorique Sylvicole (3000 ans AA à 450 ans AA)	Inconnue	Centre nord de l'île Dondaine, située sur le lac Saint-François	Fleuve Saint-Laurent	46 m	Pinel, L et M. Côté, 1985; Codère, Y. 1996.

Site	Distance du projet	Identification culturelle	Fonction du site	Localisation informelle	Bassin hydrographique	Altitude	Référence
BhFm-6	10,5 km au sud-ouest	Amérindien préhistorique Indéterminé (12 000 ans AA à 450 ans AA)	Inconnue	Partie nord de l'île Dondaine, située sur le lac Saint-François	Fleuve Saint-Laurent	46 m	Pinel, L et M. Côté, 1985.
BhFm-7	4 km au sud	Amérindien préhistorique Sylvicole (3000 ans AA à 450 ans AA) Euroquébécois (1800-1899)	Inconnue	Pointe nord-est de la Grande-Île-de-Salaberry.	Fleuve Saint-Laurent	50 m	Arkéos, 1991a
BhFm-8	3,5 km au sud	Amérindien préhistorique Sylvicole moyen et supérieur Euroquébécois (1800-1899)	Inconnue	Sur la pointe sud de l'île aux Vaches.	Fleuve Saint-Laurent	42 m	Arkéos, 1991a
BhFm-9	2,25 km au sud	Amérindien préhistorique Sylvicole moyen et supérieur	Inconnue	Île Villemonble située immédiatement à l'est des îles à l'Ail et Lemoine.	Fleuve Saint-Laurent	40 m	Arkéos, 1991a
BhFm-10	1,5 km au sud	Amérindien préhistorique Sylvicole moyen et supérieur Euroquébécois (1800-1899)	Inconnue	Sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent, au nord-est du village de Saint-Timothée.	Fleuve Saint-Laurent	38 m	Arkéos, 1991a
BhFm-12	2,25 km au sud	Aucune information disponible en date du 27 avril 2011					
BhFm-13	2,5 km au sud	Aucune information disponible en date du 27 avril 2011					

Site	Distance du projet	Identification culturelle	Fonction du site	Localisation informelle	Bassin hydrographique	Altitude	Référence
BhFn-1	10,5 km au sud-ouest	Amérindien préhistorique Archaique récent laurentien (5500 ans AA à 4200 ans AA) Sylvicole moyen (2400 ans AA à 1000 ans AA) Sylvicole supérieur (1000 ans AA à 450 ans AA) Euroquébécois (1760-1799) (1800-1899)	Religieuse et militaire	Rive nord du Saint-Laurent à l'embouchure de la rivière Delisle	Lac des Deux Montagnes	Non indiquée	Savage, H., 1970 et 1970a; Folan, W. J. et G. C. Ingram, 1973; Marois, R., 1976 et 1987; Couture, A. et J. O. Edwards, 1977; Lawrencw, D. E., 1977; Lueger, R. 1977; Scott, W. B., 1977; Way, J. E., 1977; Cybulski, J. S., s.d. et 1980; Brassard, M. et M. Leclerc, 2001.
BhFn-6	10,5 km au sud-ouest	Amérindien préhistorique Sylvicole inférieur (3000 ans AA à 2400 ans AA) Euroquébécois (1952)	Inconnue	Partie est de l'île Léonard située sur le lac Saint-François	Fleuve Saint-Laurent	45 m	Cadieux, M. et al., 1978; Morin, B., 1979; Pinel, M. et M. Côté, 1985; Ostéothèque de Montréal, 1990; Arkéos, 1992; Codère, Y., 1996.
BhFn-14	9,75 km au sud-ouest	Amérindien préhistorique Sylvicole (3000 ans AA à 450 ans AA)	Inconnue	À l'embouchure de la rivière Rouge, au confluent avec le fleuve Saint-Laurent, près des lots 111 et 112	Fleuve Saint-Laurent	Non indiquée	Cadieux, M. 1981.
BhFn-16	9,75 km au sud-ouest	Euroquébécois (1800-1899)	Inconnue	Rive du Saint-Laurent, près de la rivière Rouge, à proximité du lot 48	Fleuve Saint-Laurent	Non indiquée	Cadieux, M., 1980; Fillion, M., 1980; Pinel, L. et M. Côté, 1985.
BiFI-2	8 km au nord-est	Amérindien historique ancien (1500-1899) Euroquébécois (1608-1759) (1760-1799)	Commerciale : poste de traite Domestique Militaire	Sur le terrain du Dr. John Hackney, 218, Senneville Road, sur la Pointe Abbot. Situé au 168, chemin Senneville	Fleuve Saint-Laurent	Non indiquée	Ethnoscop, 2006; Lachance, S. 1993; Ostéothèque de Montréal, 2005; Webster, J.-B., 1971.
BiFI-3	9,5 km au nord-est	Euroquébécois (1608-1950)	Inconnue	6, chemin de la Pointe-Caron	Fleuve Saint-Laurent	Non indiquée	Duguay, F., 1990

Site	Distance du projet	Identification culturelle	Fonction du site	Localisation informelle	Bassin hydrographique	Altitude	Référence
BiFI-5	6,5 km au nord-est	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000 ans AA à 450 ans AA) Amérindien préhistorique Archaique récent postlaurentien (4200 ans AA à 3000 ans AA) Sylvicole supérieur (1000 ans AA à 450 ans AA) Amérindien historique indéterminé (1500-1950) Euroquébécois (1608-1950)	Domestique Militaire Religieuse Commerciale : lieu de rassemblement, marché, auberge Commerciale : poste de traite	Extrémité est de l'île-aux-Tourtes, au nord de la route, près du pont de l'île-aux-Tourtes.	Des Deux Montagnes	24 m	Legendre, Vianney 1971, Transit analyse 1992, Agin, Guy 1993, Agin, G. et Transit analyse 1995, Archéotec 2002d, 2003g, 2004a-g, 2005c
BiFm-1	10,25 km au nord	Amérindien préhistorique Sylvicole moyen (2400 ans AA à 1000 ans AA)		Dans le Parc d'Oka à la pointe aux Bleuets.	Des Deux Montagnes		Pendergast, James F. 1965, Barré, Georges 1970, Létourneau-Parent, Lorraine 1971, Chapdelaine, Claude 1981, 1988b, Codère, Yvon 1996, Boucher, Julie 2000
BiFm-2	5,75 km au nord-est	Euroquébécois 1760-1950	Domestique	Secteur nord-ouest de l'île aux Tourtes, à l'angle sud-ouest du replat du secteur ouest de l'île.	Des Deux Montagnes		Transit analyse 1992, Archéotec 2004a
BiFm-3	8,75 km au nord-ouest	Amérindien historique indéterminé 1500-1950 Euroquébécois 1608-1899	Militaire Religieuse	Sous le terrain de l'église et sous la rue Saint-Michel.	Des Deux Montagnes		Barré, Georges 1973a, Gaumond, Michel s.d.k, 1973c
BiFm-4	8,5 km au nord-ouest	Euroquébécois 1800-1899	Pêche-trappe	À l'est de la pointe Parsons au nord du chemin du Roi.	Des Deux Montagnes		Gaumond, Michel 1977

Site	Distance du projet	Identification culturelle	Fonction du site	Localisation informelle	Bassin hydrographique	Altitude	Référence
BiFm-5	6 km au nord-ouest	Euroquébécois 1608-1950	Domestique	Rive sud du lac des Deux-Montagnes à l'est de Como, de 30 à 60 mètres de la rive.	Des Deux Montagnes	27 m	Chevrier, Daniel 1981d
BiFm-7	2,75 km au nord-est	Euroquébécois 1800-1899		Rive ouest de la baie de Vaudreuil, au 12 avenue de la Pointe à Dorion.	Des Deux Montagnes	2 m	Rocheleau, Claude 1985
BiFm-9	5,75 km au nord-est	Amérindien préhistorique Sylvicole supérieur (1000 ans AA à 450 ans AA)	Chasse	Situé au nord-ouest de l'île aux Tourtes, derrière un bourrelet de pierre de formation naturelle.	Deux Montagnes		Archéotec 2004
BiFm-10	5,75 km au nord-est	Amérindien préhistorique Archaïque récent laurentien (5500 ans AA à 4200 ans AA)		Situé au nord-ouest de l'île aux Tourtes, à l'angle nord-est du replat dans le secteur ouest de l'île.	Des Deux Montagnes		Archéotec 2004a

l'automne 2007, deux équipes, composées d'un chargé de projet en archéologie préhistorique et de quatre techniciens archéologues, ont réalisé cet inventaire en respectant la délimitation des zones circonscrites dans le plan d'interventions archéologiques. L'inventaire a été réalisé en deux étapes compte tenu de l'état d'avancement des acquisitions de propriétés par le MTQ.

4.2.1 Résultats

- **Zones 1 à 17**

La **zone 1** est localisée à l'extrémité nord de l'emprise, entre les km 540 + 000 et 543 + 200. Elle correspond au tracé actuel de l'autoroute 540 et à la partie nord de l'échangeur entre les autoroutes 20 et 540 à Vaudreuil-Dorion (plans 2 et 3). Les recommandations concernant cette zone, formulées dans le plan d'interventions archéologiques de 2006, mentionnaient qu'elle avait été complètement perturbée par l'aménagement des deux autoroutes et que, par conséquent, aucun inventaire archéologique n'y était recommandé. Toutefois, les limites de l'emprise du projet ont par la suite été modifiées, menant à un élargissement significatif de la zone 1 au nord-ouest et au nord-est de l'échangeur entre les deux autoroutes (plans 2 et 3). Ces deux nouvelles superficies ont donc été circonscrites et ont fait l'objet d'un inventaire archéologique par l'excavation de 730 puits de sondages manuels (tableau 2).

La partie nord-ouest de la zone 1 est principalement occupée par un boisé qui était inondé suite aux abondantes pluies automnales. La végétation est composée principalement d'érables, de hêtres, de bouleaux et de peupliers. La séquence stratigraphique révèle un premier niveau de limon brun foncé, meuble, d'une épaisseur de 0,20 m à 0,30 m, suivi d'un niveau d'argile limoneuse marbrée gris-beige, compacte et correspondant au sol naturel stérile. On retrouve parfois une mince couche de sable beige et meuble entre ces deux niveaux. Par ailleurs, quelques puits de sondage, situés à proximité d'un chemin d'accès, ont révélé la présence d'un niveau de gravier compact de 0,05 m à 0,15 m d'épaisseur au-dessus des sols naturels.

La partie nord-est de la zone 1 est couverte de champs en friche au nord et d'une forêt mature au sud, peuplée d'érables et de hêtres et traversée par quelques ruisseaux. La topographie est généralement plane, sauf aux abords des ruisseaux et, surtout, vers l'extrémité est de la zone, où le terrain devient beaucoup plus escarpé. On y retrouve aussi quelques petits marécages à l'extrémité ouest et en bordure de certains ruisseaux, où la végétation se compose de plantes herbacées, de roseaux et de quenouilles. La séquence stratigraphique est généralement la même que celle observée dans la partie nord-ouest de la zone 1.

La **zone 2** est située au sud de l'autoroute 20, à la hauteur du km 543 + 200 et au nord-est de la zone 3 (plans 2 et 3). Dans cette zone, seule une inspection visuelle a été réalisée sur des superficies occupées par des champs de soya en friche (tableau 2). Aucun sondage manuel n'a été réalisé dans cette zone.

La **zone 3** correspond à un secteur boisé compris entre l'autoroute 20 au nord (km 543 + 200) et des champs cultivés au sud et à l'ouest (km 543 + 620) (plan 3). Sa limite est coïncide avec un ruisseau sans nom qui se jette dans la rivière des Outaouais devant la municipalité de Pincourt. La végétation se compose principalement de frênes et de cerisiers de Pennsylvanie. Une longue bande d'environ 100 m de largeur a récemment été déboisée et essouchée au nord. Ces activités ont perturbé les sols naturels, en plus de créer de nombreuses superficies inondées, recouvertes de branches, de billots et de racines (photo 1). Une inspection visuelle de ces superficies perturbées a été réalisée. Dans les parties non perturbées de la zone, 275 sondages manuels ont permis d'observer une séquence stratigraphique homogène, composée d'un premier niveau de limon brun-gris et meuble, suivi d'un niveau d'argile limoneuse gris-beige, compacte et stérile (tableau 2).



Photo 1 : Secteur perturbé et marécageux dans la zone 3, direction sud-ouest (20-5400-9301-X2-07-NUM1-20)

La **zone 4** est localisée entre les km 543 + 620 et 544 + 000 et comprend un étroit prolongement qui longe la limite ouest de la zone 3 jusqu'à l'autoroute 20 (plan 3). Elle est essentiellement constituée de champs de maïs et de soya partiellement abandonnés, avec une petite parcelle triangulaire, à l'est, recouverte d'une forêt immature majoritairement peuplée de jeunes bouleaux (tableau 2). Douze sondages manuels ont été effectués dans cette parcelle boisée, révélant une séquence stratigraphique identique à celle de la zone 3. Les champs ont fait l'objet d'une inspection visuelle.

La **zone 5** se trouve entre les km 544 + 000 et 544 + 275, sur un espace entièrement recouvert d'une forêt mature, avec quelques petites superficies inondées dans la partie sud (plan 3). La forêt est majoritairement constituée d'érables, de hêtres, de bouleaux et de

peupliers. La séquence stratigraphique observée dans les 150 sondages manuels révèle une première couche de limon brun-gris et meuble de 0,10 m à 0,25 m d'épaisseur, puis une argile marbrée gris-beige et compacte constituant le sol naturel stérile (tableau 2).

La **zone 6**, est localisée entre les km 544+275 et 544+340 et elle est occupée par un champ de maïs en partie labouré et en partie laissé en jachère (plan 3). Cette zone a fait l'objet d'une inspection visuelle et aucun sondage n'y a été pratiqué.

La **zone 7** est constituée d'une longue et étroite bande de terrain boisé, localisée entre les km 544 + 340 et 545 + 275 (plan 3). Elle comprend plusieurs espèces d'arbres notamment : l'érable, l'orme, le frêne, le peuplier et le chêne. La partie sud-ouest de cette zone a récemment été l'objet d'un déboisement et on y trouve de nombreux amas de branches et de billots. Dans la partie sud-est on remarque la présence de plusieurs sites de déchets (carcasses de voiture, appareils électroménagers, vaisselle domestique, outils, etc.) qui à première vue, datent des années 1960-1970 (photo 2). La séquence stratigraphique révèle, comme dans les zones précédentes, un niveau de limon brun-gris et meuble reposant sur une argile marbrée gris-beige, compacte et stérile (tableau 2).

La **zone 8** se situe entre les km 545 + 275 et 545 + 860 (plan 3). La partie sud est couverte par un champ de maïs labouré qui a fait l'objet d'une inspection visuelle. La partie nord semble quant à elle être en friche depuis plusieurs années et sa surface est couverte d'un mélange de trèfle et de gazon (photo 3). Un total de 150 puits de sondages manuels a donc été pratiqué dans la partie nord de la zone 8. La séquence stratigraphique observée dans ces sondages, se compose d'un limon brun foncé meuble d'environ 0,20 m d'épaisseur, reposant sur une argile limoneuse marbrée gris-beige, compacte et stérile (tableau 2).

La **zone 9** correspond à un espace boisé, localisé entre les km 545 + 860 et 546 + 020, bordant les rives du ruisseau Chamberry et majoritairement couvert d'érables, de noyers et de chênes (plan 4). Cette zone est caractérisée par la présence du ruisseau et de sols naturels non perturbés par les activités agricoles et du déboisement. Soixante-dix sondages archéologiques ont été excavés dans cette zone. La séquence stratigraphique révèle un premier niveau de limon brun foncé et meuble de 0,20 m d'épaisseur, suivi d'un niveau de sable limoneux gris-beige se transformant graduellement en une argile limoneuse de même couleur, mais plus compacte. Dans certains sondages, on a pu observer un niveau intermédiaire, constitué d'un limon brun pâle de 0,10 m à 0,20 m d'épaisseur (tableau 2).

La **zone 10** est bordée au nord par la rive droite du ruisseau Chamberry (km 546 + 020) et au sud par la limite entre la forêt mature et les champs en jachère de la zone 11 (km 547 + 060). Elle prend la forme d'une longue bande de 120 m de largeur s'élargissant jusqu'à 400 m dans sa partie sud (plan 4). Le couvert végétal est composé principalement d'érables à sucre, de caryers, de chênes rouges, de hêtres, de bouleaux, de peupliers et d'herbe à puce. Sa topographie est plane, mais plusieurs espaces à surface bosselée sont mal drainés et forment des marécages saisonniers qui n'ont été que partiellement inventoriés (photo 4). Un abri de chasseur et une petite clairière ont été observés dans la partie sud-ouest et, dans la partie nord un important site de rebuts industriels (tuyaux de béton, tôle, citernes, pneus, pièces de bois, asphalte, etc. : photo 5).



Photo 2 : Site de rebuts (carcasses de voiture et amas de branches), zone 7, direction nord (20-5400-9301-X2-07-NUM1-14)



Photo 3 : Terrain en friche dans la partie nord de la zone 8, direction nord (20-5400-9301-X2-07-NUM1-11)

La séquence stratigraphique observée dans les 629 sondages excavés révèle un limon argileux brun et meuble de 0,10 m à 0,30 m d'épaisseur, contenant des racines, suivi d'une argile gris-beige, compacte, collante et stérile (photo 6). Quelques puits de sondage avaient un niveau de sable brun-beige plutôt que le niveau de limon argileux. D'autres puits de sondage, surtout ceux situés sur les petites buttes, contenaient des sols qui ressemblent davantage à des podzols, avec un niveau de tourbe immédiatement suivi d'un mince niveau de sable gris et meuble (Ae), reposant sur un limon brun orangé, meuble (Bf). À l'inverse, certains puits se trouvant dans les petites dépressions entre les buttes reposaient directement sur le niveau d'argile grise, où l'eau s'infiltrait très rapidement (tableau 2).

Un petit amas de pierres, déjà observé lors de l'inspection visuelle qui avait précédé le plan d'interventions archéologiques, a été à nouveau identifié à la hauteur du km 546 + 300 (plan 4). Il mesure 3 m de largeur sur 5 m de longueur et il est constitué de pierres de forme angulaire fracturées, apparemment rougies dans certains cas (bien qu'aucune trace de charbon n'ait été observée) et ressemblant à un quartzite. Certaines pierres semblent former un alignement, orienté selon un axe nord-sud au centre de cet amoncellement, tandis que d'autres pierres semblent avoir été volontairement posées à plat, dans sa partie sud (photo 7). Plusieurs objets en métal et un fragment de verre brun ont été recueillis lors du dégagement de la couche d'humus qui recouvrait partiellement l'amoncellement (annexe C; MTQ0626-1A99). Seize puits de sondage ont été effectués dans un rayon d'environ 5 m à 10 m de distance autour de cet amoncellement de pierres et ils se sont tous avérés négatifs. Par ailleurs, ce qui apparaît comme étant un puits circulaire très profond et rempli d'eau, a été observé à quelques dizaines de mètres vers l'ouest (photo 8). Ces deux aménagements anthropiques sont décrits plus précisément dans les résultats de l'inventaire historique (section 4.3.1; zone 10).

La **zone 11** traverse plusieurs champs en fêche, entre la lisière de la forêt mature au nord (km 547 + 060) et un fossé agricole au sud (km 547 + 240), sur une largeur de 400 m à 600 m (plan 4). Ces champs sont principalement couverts de plantes herbacées ou de bosquets de peupliers, de bouleaux, de cerisiers de Pennsylvanie et de verge d'or (photo 9). Cette zone est traversée, dans sa partie ouest, par un ancien chemin agricole orienté dans un axe nord-sud et qui se prolonge jusque dans la partie sud de la zone 10. La surface est généralement plane, mais le sol y est parfois mal drainé. La séquence stratigraphique observée dans les 325 sondages excavés est semblable à celle de la zone 10 (tableau 2).

La **zone 12** est aussi dans un milieu de champs en fêche. Elle est séparée de la zone 11 au nord par un fossé agricole situé au km 547 + 240. Sa limite sud correspond à la route 338 qui occupe la levée de terre du côté nord du canal de Soulanges, au km 547 + 500 (plan 5). Elle est surtout couverte de plantes herbacées et de bosquets de peupliers, de bouleaux, de cerisiers de Pennsylvanie et de verge d'or. Sa topographie est plane, mais plusieurs sentiers, chemins, fossés agricoles et sites de rebuts (pneus, planches de bois, pièces métalliques, véhicule à moteur, fragments de pigeons d'argile, carcasse de chien, etc.) y sont présents. À l'extrémité ouest de la zone 12, on trouve une petite parcelle de champ cultivé d'un peu moins de 10 000 m² (photo 10) qui a été l'objet d'une inspection visuelle.



Photo 4 : Secteur inondé dans la zone 10, direction est
(20-5400-9301-X2-06-NUM1-59)



Photo 5 : Déchets industriels dans la zone 10, direction est
(20-5400-9301-X2-07-NUM1-5)



Photo 6 : Sondage type dans la zone 10, direction est (20-5400-9301-X2-06- NUM1-61)



Photo 7 : Amoncellement de pierres dans la zone 10, direction nord-ouest (20-5400-9301-X2-06- NUM1-64)



Photo 8 : Puits circulaire et profond située à l'ouest de l'amoncellement de pierres dans la zone 10, direction est (20-5400-9301-X2-06-NUM1-70)



Photo 9 : Terrain en friche et reboisement partiel dans la zone 11, direction est (20-5400-9301-X2-06-NUM1-54)

La séquence stratigraphique, observée dans la plupart des 585 sondages réalisés dans la zone 12, est essentiellement la même que celle observée dans les zones 10 et 11. Elle se compose d'un premier niveau de limon argileux, brun et meuble, suivi d'une argile gris-beige, compacte et collante (tableau 2). Le centre sud de la zone 12 révèle cependant une séquence stratigraphique différente. Cette partie correspond à un ancien bourrelet de plage orienté dans un axe est-ouest et dont la surélévation est très peu perceptible. La séquence stratigraphique est constituée d'un sable meuble, d'abord brun foncé ou noir, apparemment remanié par les anciens labours sur les premiers 0,30 m. Le sable devient ensuite beige-gris sur une autre épaisseur d'environ 0,30 m pour reposer ensuite sur la même argile grise rencontrée dans les zones précédentes (photo 11).

La **zone 13** correspond à la levée de terre du canal de Soulanges, entre les km 547 + 500 et 547 + 575 (plan 4). Elle n'a pas fait l'objet de sondages archéologiques préhistoriques car elle est constituée de sols remaniés (tableau 2).

La **zone 14** s'étend sur trois champs en jachère couverts de plantes herbacées (foin) et deux champs cultivés situés immédiatement au sud du canal de Soulanges. D'une largeur de 230 m, la zone se situe entre les km 548 + 265 et 548 + 425 (plan 4). On y trouve des rigoles et des chemins agricoles, ainsi que deux pylônes de lignes électriques. Certaines superficies plus à l'ouest, dans les champs cultivés, étaient gorgés d'eau. Un petit espace de forme triangulaire, d'environ 3 000 m², lui aussi très mal drainé et couvert d'arbustes, localisé dans la partie nord-est de la zone n'a pu être inventorié que partiellement. Par ailleurs, un site de rebuts de matériaux, d'une superficie d'environ 2 000 m², formé de petits monticules correspondant à autant de voyages de camion, se trouve dans la partie sud-est de la zone. Aucun puits de sondage n'a été excavé à cet endroit compte tenu de la compacité des matériaux et de leur épaisseur d'environ un mètre.

La séquence stratigraphique observée dans les 615 puits de sondage effectués dans la zone 14 révèle un premier niveau de limon argileux brun, meuble et humide par endroits, qui atteint 0,20 m à 0,30 m de profondeur. Il est suivi d'une argile compacte, humide et collante, gris parfois brun, constituant le sol naturel stérile (tableau 2). Quelques puits de sondage, excavés dans la partie centre-nord de la zone, ont révélé la présence d'un niveau de sable brun-beige, meuble, de 0,05 m à 0,10 m d'épaisseur, entre les niveaux de limon et d'argile. Dans cette même partie, trois puits de sondage contenaient un niveau de limon organique noir, meuble et humide, d'environ 0,05 m d'épaisseur, toujours entre les niveaux de limon brun et d'argile grise.

La **zone 15** est localisée entre les km 548 + 250 et 548 + 400 (plan 4). Au nord, la limite de la zone correspond à la limite sud des champs de la zone 14. Ses limites est et ouest correspondent aux limites de l'emprise, qui s'élargissent vers le sud-ouest pour inclure une partie du chemin du Fleuve et de ses abords. Au sud, la limite de la zone correspond au tracé de ce même chemin, à l'ouest, et au tracé de la coulée Thauvette, à l'est. La topographie de la zone est variée et comprend une cuvette inondable qui borde la coulée et l'un de ses embranchements (photo 12), les talus que surplombent ces basses terres et les secteurs en pente qui marquent la transition entre les deux (tableau 2). La partie ouest de la zone 15 fut jadis occupée par une exploitation agricole, dont subsistent les fondations d'une



Photo 10 : Terrain labouré dans la zone 12, direction nord
(20-5400-9301-X2-06-NUM1-51)



Photo 11 : Sondage type dans l'ancien haut de plage
de la zone 12, direction sud
(20-5400-9301-X2-06-NUM1-55)

habitation, de granges, de hangars, ainsi que de plusieurs dépotoirs. Le couvert végétal est variable mais essentiellement constitué de plantes herbacées dans le secteur de la coulée Thauvette, alors qu'ailleurs se trouvent quelques arbres épars (érables à sucre, ormes, vinaigriers, frênes), des arbustes, des plantes herbacées (anthriscue) ou une surface gazonnée.



Photo 12 : Coulée Thauvette, zone 15, direction sud-est
(20-5400-9301-X2-06-NUM1-16)

La séquence stratigraphique observée dans les puits de sondage effectués dans le petit secteur plat bordant la coulée Thauvette, montre que les plantes herbacées y poussent directement dans une argile humide et compacte, près de la surface, grise stérile, légèrement brunâtre. Dans les secteurs pentus, aux abords de l'extrémité sud-est de la zone 14 notamment, les puits de sondage indiquent un niveau de limon argileux brun, plus épais (0,40 m) et plus meuble qu'ailleurs, reposant sur cette même argile grise compacte et stérile (photo 13). Quant aux sols des puits situés près de l'ancienne ferme, ils étaient généralement constitués d'une argile limoneuse grise, humide et compacte, contenant divers débris, jusqu'à 0,60 m de profondeur avant d'atteindre l'argile. L'un de ces puits, localisé près du coin sud-est de l'emplacement où se trouvait la grange la plus au sud, a permis d'observer sous ces mêmes remblais de 0,60 m d'épaisseur, un limon organique noir de 0,10 m d'épaisseur, suivi d'un sable beige meuble, d'une épaisseur de 0,20 m, reposant lui-même sur une argile grise compacte (photo 14). Aucun artefact n'a été recueilli dans ce sondage. Dix autres puits de sondage, excavés dans un rayon de 5 m à 10 m autour de ce sondage, permettent de constater que ces dépôts de sols résultaient d'activités anthropiques récentes et isolées.

La **zone 16** est située au sud du chemin du fleuve et à l'ouest de la coulée Thauvette, entre les km 548 + 425 au nord et 548 + 480 au sud (plan 4). Sa limite ouest est située devant l'accès à un complexe de serres qui est localisé au nord du chemin du Fleuve. Quant à sa limite sud, elle correspond à une bande étroite d'environ 10 m de largeur qui longe le chemin du Fleuve; puis elle fait l'objet d'un important décrochement à environ 80 m de la ligne de centre de l'emprise qui la fait bifurquer vers le sud sur une distance d'environ 85 m; un second décrochement de moindre importance l'orienté à nouveau vers l'est, où elle vient rejoindre un chemin de terre battue qu'elle longe sur une distance d'environ 20 m avant d'atteindre sa limite est.

La bande étroite qui longe le côté sud du chemin du Fleuve est située sur un terrain en pente qui a été complètement perturbé lors de l'aménagement du chemin. Plus récemment, cet endroit a été recouvert de rebuts industriels (tuyaux et blocs de béton, machinerie agricole, pièces de bois, etc. : photo 15) et aucun puits de sondage n'y a été effectué. Les autres parties de la zone 16 étaient essentiellement occupées par une petite butte sur un rebord de terrasse, couverte de plantes herbacées, de vinaigriers et de peupliers (tableau 2). À cet endroit, la stratigraphie indique un premier niveau de limon brun grisâtre, plutôt ferme, qui se confond plus graduellement avec l'argile grise compacte et humide, qui apparaît vers 0,30 m à 0,40 m de profondeur.

La **zone 17** est située entre la coulée Thauvette au nord et les rives de fleuve St-Laurent au sud, entre les km 548 + 480 et 548 + 640. Ses limites est et ouest sont à environ 45 m de distance, de part et d'autre de la ligne de centre de l'emprise et s'élargissent sensiblement vers le nord-est aux abords du chemin du fleuve (plan 4). La partie nord de cette zone correspond à un ensemble de talus surplombant la coulée Thauvette (photo 16). Ils s'y trouvent quelques plantes herbacées et quelques arbres ou arbustes plus ou moins isolés. À cet endroit, la séquence stratigraphique est exactement la même que celle observée dans la zone 16 (tableau 2).

La partie sud de la zone 17 est occupée par une forêt mature, mais le sol y est complètement inondé compte tenu de la présence d'un barrage de castors (photo 17) et aucun puits de sondage n'a pu y être réalisé. Quant à la partie proprement riveraine de cette zone, elle correspond essentiellement à un affleurement rocheux mis-à-nu par les activités des villégiateurs qui y ont aménagé un chalet aujourd'hui abandonné (photo 18). Aucun puits de sondage n'a donc pu être effectué dans cette partie de la zone 17.



Photo 13 : Puits de sondage localisé sur un rebord de talus dans la zone 15, direction est (20-5400-9301-X2-06-NUM1-19)



Photo 14 : Séquence stratigraphique dans un puits de sondage de la zone 15, direction nord (20-5400-9301-X2-06-NUM1-44)



Photo 15 : Débris variés dans le terrain en pente du côté sud du chemin du Fleuve, zone 16, direction nord-est (20-5400-9301-X2-06-NUM1-25)



Photo 16 : Talus dans les zones 16 et 17, direction sud (20-5400-9301-X2-06-NUM1-37)



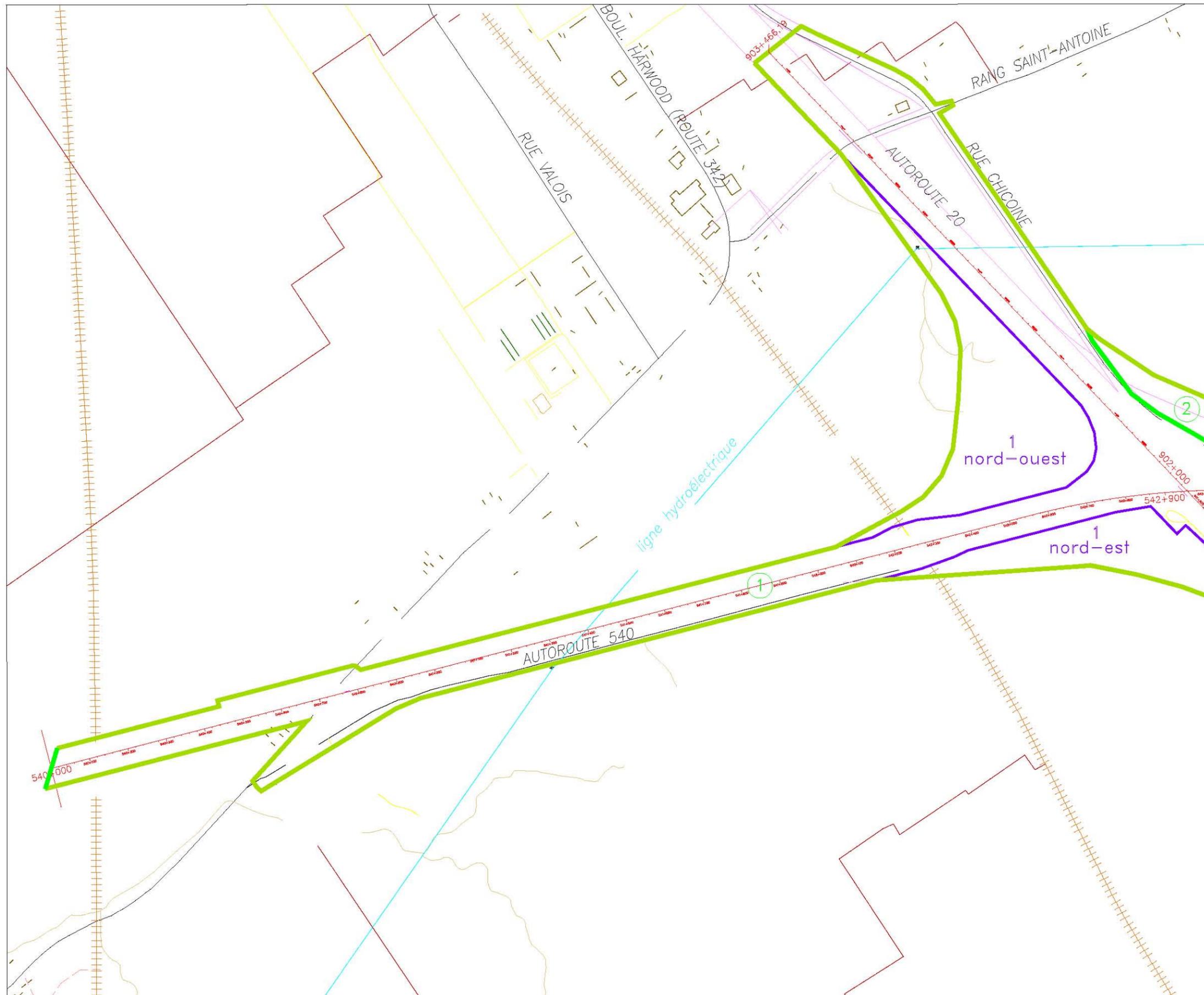
Photo 17 : Secteur inondé par un barrage de castors dans la zone 17, direction est (20-5400-9301-X2-06-NUM1-46)



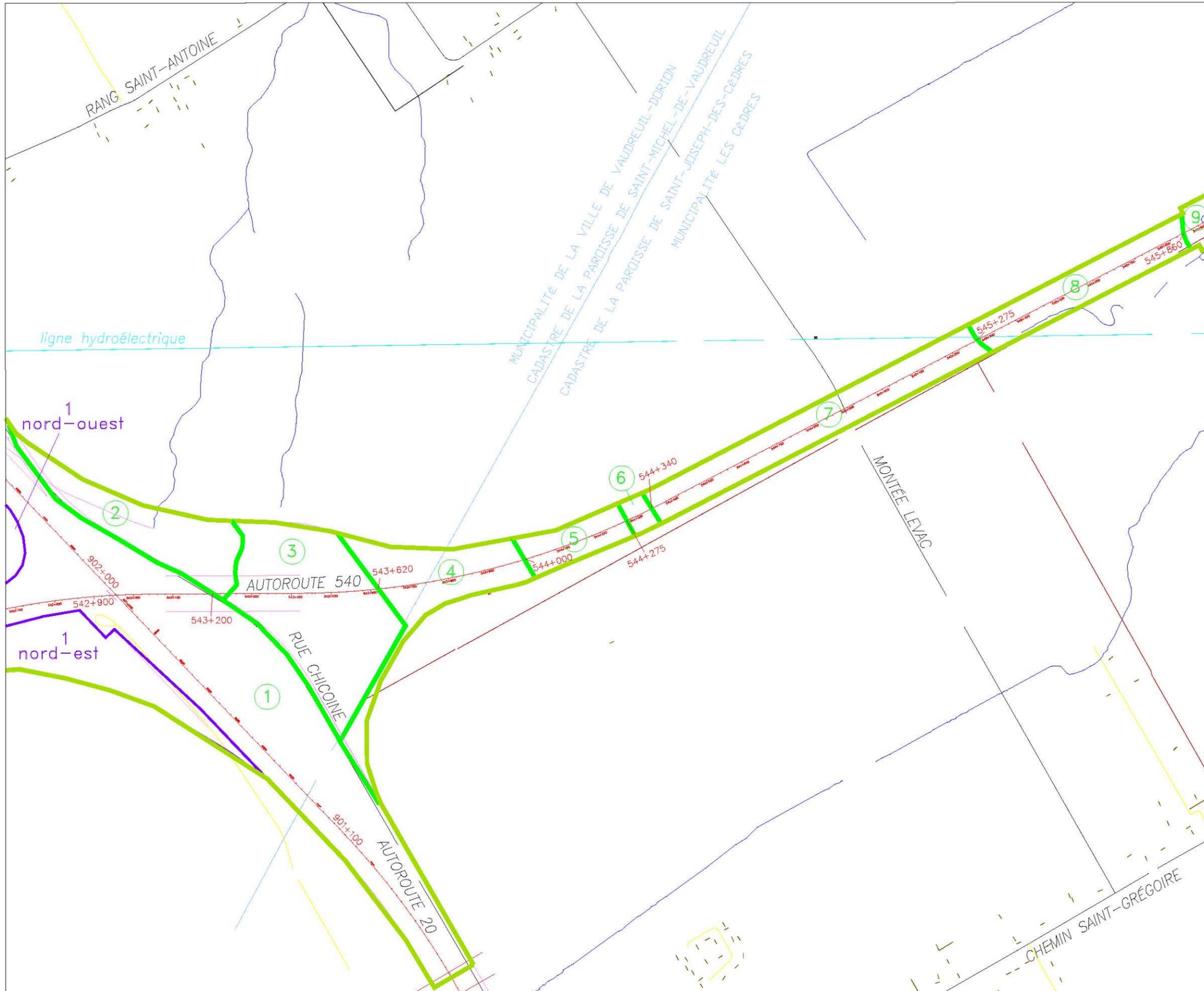
Photo 18 : Affleurement rocheux et chalet abandonné près de la rive du Saint-Laurent, zone 17, direction nord (20-5400-9301-X2-06-NUM1-6)

PROLONGEMENT DE L'AUTOROUTE 30
 ENTRE SAINT-TIMOTHÉE ET
 VAUDREUIL-DORION
 (Projet MTQ n° 20-5400-9301-X2)
**INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE
 PRÉHISTORIQUE**
 ZONES D'INTERVENTIONS 1 ET 2 (ptie)
 PLAN 2

-  EMPRISE DU MTQ
-  LIMITE DE ZONE
-  NUMÉRO DE ZONE
-  SECTEUR INVENTORIÉ DE LA ZONE 1
-  540+000 CENTRE DE L'EMPRISE ET KILOMÉTRAGE



0 100 200 m
 ÉCHELLE : 1:10 000
 SOURCE : carte électronique reçue du Ministère des Transports
 du Québec, TRACE_Ctguay_Vaudreuil_Complet050411_etTopo.dwg
 chaînage : TRACE_Ctguay_Vaudreuil_Complet050411.DWG

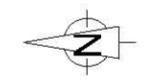


PROLONGEMENT DE L'AUTOROUTE 30
 ENTRE SAINT-TIMOTHÉE ET
 VAUDREUIL-DORION
 (Projet MTQ n° 20-5400-9301-X2)
**INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE
 PRÉHISTORIQUE**
 ZONES D'INTERVENTIONS 1 (ptie), 2, 3,
 4, 5, 6, 7, 8 et 9 (ptie)
PLAN 3

-  EMPRISE DU MTQ
-  LIMITE DE ZONE
-  NUMÉRO DE ZONE
-  SECTEUR INVENTORIÉ DE LA ZONE 1
-  542+900 CENTRE DE L'EMPRISE ET KILOMÉTRAGE

0 100 200 m
 ÉCHELLE : 1:10 000

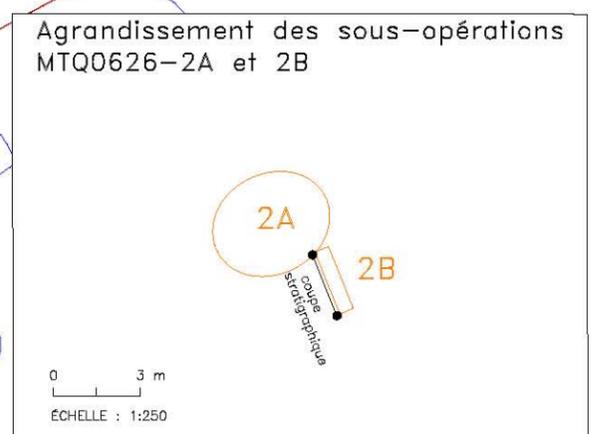
SOURCE : carte électronique reçue du Ministère des Transports
 du Québec, TRACE_Ctguay_Vaudreuil_Complet050411_etTopo.dwg
 chaînage : TRACE_Ctguay_Vaudreuil_Complet050411.DWG



PROLONGEMENT DE L'AUTOROUTE 30
 ENTRE SAINT-TIMOTHÉE ET
 VAUDREUIL-DORION
 (Projet MTQ n° 20-5400-9301-X2)
**INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE
 PRÉHISTORIQUE**
 ZONES D'INTERVENTIONS 8 (pte), 9, 10,
 11, 12, 13, 14, 15, 16 et 17
 PLAN 4

-  EMPRISE DU MTQ
-  LIMITE DE ZONE
-  NUMÉRO DE ZONE
-  545+800 CENTRE DE L'EMPRISE ET KILOMÉTRAGE
-  SITE ARCHÉOLOGIQUE LIMITE À ÉVALUER
-  BhFm-14 CODE BORDEN

Agrandissement des sous-opérations
 MTQ0626-2A et 2B



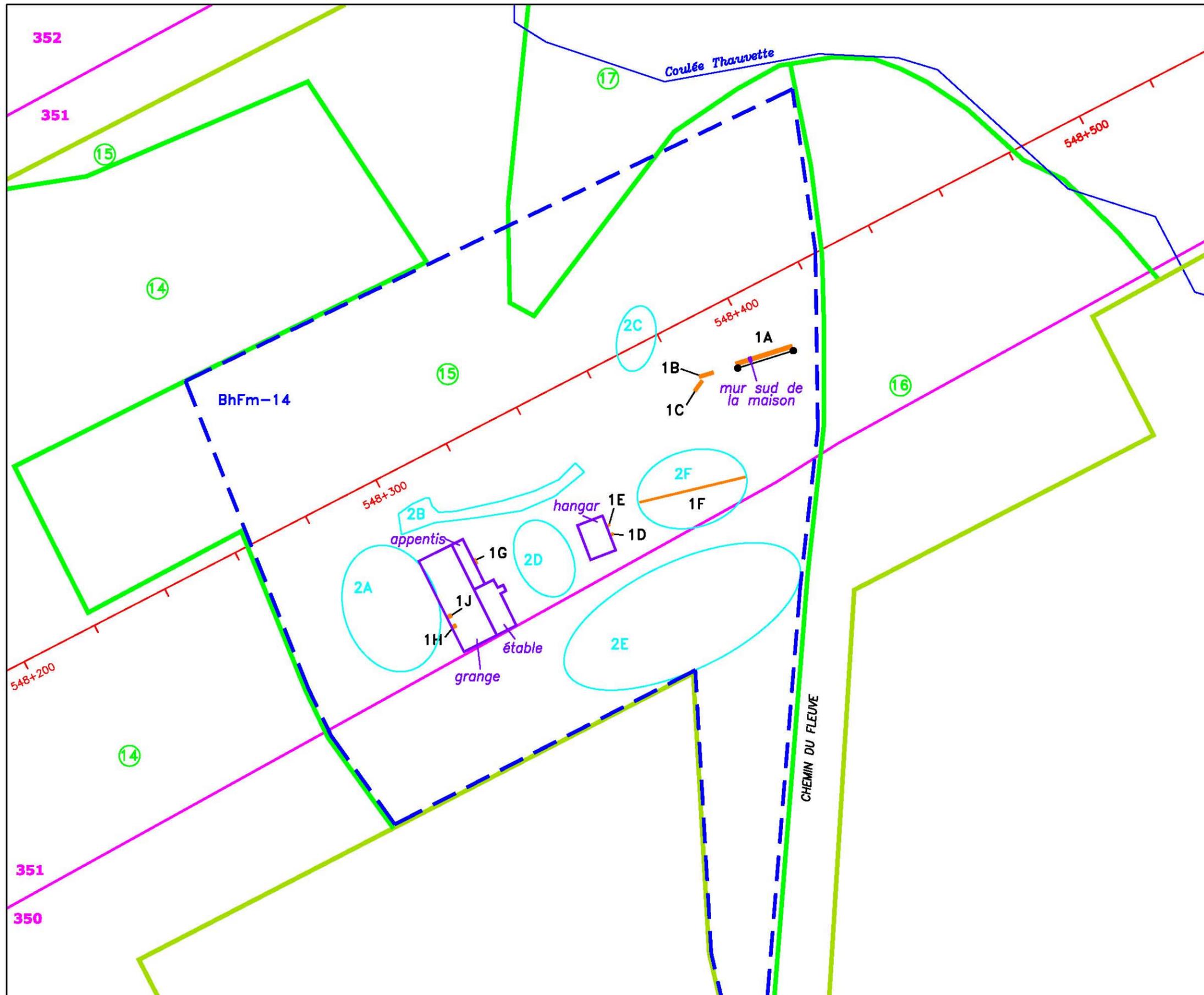
0 3 m
 ÉCHELLE : 1:250



0 100 200 m
 ÉCHELLE : 1:10 000

SOURCE : carte électronique reçue du Ministère des Transports
 du Québec, TRACE_Ctguay_Vaudreuil_Complet050411_etTopo.dwg
 chaînage : TRACE_Ctguay_Vaudreuil_Complet050411.DWG

PROLONGEMENT DE L'AUTOROUTE 30
ENTRE SAINT-TIMOTHÉE ET
VAUDREUIL-DORION
(Projet MTQ n° 20-5400-9301-X2)
INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE HISTORIQUE
FERME THAUVERTE, BhFm-14
PLAN 5



- EMPRISE DU MTQ
- LIMITE DE ZONE
- NUMÉRO DE ZONE
- CENTRE DE L'EMPRISE ET KILOMÉTRAGE

- INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES (2006) :
- ZONE DE SONDAGES PRÉHISTORIQUE
- NUMÉRO DE SOUS-OPÉRATION
- SOUS-OPÉRATION HISTORIQUE
- NUMÉRO DE SOUS-OPÉRATION
- COUPE STRATIGRAPHIQUE

- BÂTIMENT
- SITE ARCHÉOLOGIQUE LIMITE À ÉVALUER
- CODE BORDEN
- LIMITE DE LOT CADASTRAL
- NUMÉRO DE LOT CADASTRAL

0 10 20 m
ÉCHELLE 1 : 1000
SOURCE : carte électronique reçue du Ministère des Transports du Québec, Ferme_Thauvette0807.dwg
chaînage : TRACE_Ctguay_Vaudreuil_Complet050411.DWG



Tableau 2 : Inventaire archéologique - Synthèse des activités - Projet n° 20-5400-9301-X2

Zone d'interventions archéologiques	Localisation					Technique d'inventaire	Nombre de sondages		Topographie	Séquence stratigraphique	Remarques
	Début (km)	Fin (km)	Longueur maximale (m)	Largeur maximale (m)	Superficie approximative (m ²)		+	-			
1	540+000	543+200	3 200	110	352 000	Sondages alternés	0	730	Généralement plane, mais devenant irrégulière et escarpée vers l'est	1) Limon brun-gris, meuble 2) Argile limoneuse gris-beige, compacte	Échangeur existant entre les autoroutes 20 et 540, bordées à l'ouest par des forêts matures, des marécages et des champs en friche
2	543+200	543+320	120	85	10 200	Inspection visuelle des champs en friche	0	0	Plane	Indéterminée	Champs de soya
3	543+200	543+620	300	235	70 700	Sondages alternés et inspection visuelle	0	275	Plane	1) Limon brun-gris, meuble 2) Argile gris-beige, compacte	Forêt mature en partie défrichée le long de l'autoroute 540
4	543+620	544+000	380	200	60 000	Sondages alternés et inspection visuelle des labours	0	12	Plane	1) Limon brun-gris, meuble 2) Argile gris-beige, compacte	Champs de maïs et de soya en jachère, avec une petite parcelle de forêt immature
5	544+000	544+275	275	150	41 250	Sondages alternés	0	150	Plane	1) Limon brun-gris, meuble 2) Argile gris-beige, compacte	Forêt mature

Zone d'interventions archéologiques	Localisation					Technique d'inventaire	Nombre de sondages		Topographie	Séquence stratigraphique	Remarques
	Début (km)	Fin (km)	Longueur maximale (m)	Largeur maximale (m)	Superficie approximative (m ²)		+	-			
6	544+275	544+340	65	120	7 800	Inspection visuelle des labours	0	0	Plane	Indéterminée	Champs en partie en jachère et en partie labourés
7	544+340	545+275	935	120	112 200	Sondages alternés	0	240	Plane	1) Limon brun-gris, meuble 2) Argile gris-beige, compacte et stérile	Forêt mature avec parcelles défrichées et marécageuses
8	545+275	545+860	585	105	61 425	Sondages alternés et inspection visuelle des labours	0	150	Plane	1) Limon brun foncé, meuble 2) Argile gris-beige marbrée, compacte et stérile	Champ de maïs labouré et champ en friche
9	545+860	546+020	160	105	16 800	Sondages alternés	0	70	Plane avec pentes vers le ruisseau	1) Limon brun foncé, meuble 2) Sable limoneux gris-beige, ferme 3) Argile gris-beige, compacte	Forêt mature et ruisseau méandreux
10	546+020	546+975	955	260	248 300	Sondages alternés	0	645	Plane	1) Limon argileux brun, meuble 2) Argile gris-beige, compacte et collante Quelques sols podzoliques	Forêt mature, plusieurs superficies humides

Zone d'interventions archéologiques	Localisation					Technique d'inventaire	Nombre de sondages		Topographie	Séquence stratigraphique	Remarques
	Début (km)	Fin (km)	Longueur maximale (m)	Largeur maximale (m)	Superficie approximative (m ²)		+	-			
11	546+975	547+240	265	500	132 500	Sondages alternés	0	325	Plane	1) Limon argileux brun, meuble 2) Argile gris-beige, compacte et collante	Champs en voie de reboisement
12	547+240	547+500	260	± 600	± 156 000	Sondages alternés et inspection visuelle des labours	0	585	Plane	1) Limon argileux, brun, meuble 2) Argile gris-beige, compacte et collante	Champs en voie de reboisement
13	547+500	547+575	75	230	17 250	Inspection visuelle	0	0	Levée de terre, remblais	Indéterminée	Canal de Soulanges
14	547+575	548+250	675	230	155 250	Sondages alternés	0	615	Plane	1) Limon argileux brun, meuble 2) Argile gris-beige, compacte et collante	Champs en jachère
15	548+250	548+400	150	± 190	± 28 500	Sondages alternés	0	118	Plane avec pentes vers la coulée Thauvette	1) Limon argileux brun, meuble 2) Argile gris-beige, compacte et collante	Ancienne ferme, chemins, dépotoirs, petites zones boisées
16	548+400	548+440	40	120	4 800	Sondages alternés	0	27	Irrégulière	1) Limon argileux brun, meuble 2) Argile gris-beige, compacte et collante	Talus et bordure de route

Zone d'interventions archéologiques	Localisation					Technique d'inventaire	Nombre de sondages		Topographie	Séquence stratigraphique	Remarques
	Début (km)	Fin (km)	Longueur maximale (m)	Largeur maximale (m)	Superficie approximative (m ²)		+	-			
17	548+440	548+640	200	± 90	± 18 000	Sondages alternés	0	24	Irrégulière	1) Limon argileux brun, meuble 2) Argile gris-beige, compacte et collante	Talus et pentes vers les rives planes et rocheuses du fleuve Saint-Laurent, milieu humide
Total			8 640		± 1 492 975		0	3966			

4.2.2. Conclusion

Un total de 3966 puits de sondage ont été excavés manuellement au cours de cet inventaire archéologique préhistorique réalisé dans 15 des 17 zones identifiées dans le plan d'interventions archéologiques. Aucun nouveau site archéologique préhistorique n'a été mis au jour lors de cet inventaire archéologique.

4.3 Inventaire archéologique historique

Le plan d'interventions archéologiques réalisé en 2006 (Ethnoscop 2006) recommandait qu'un inventaire archéologique historique soit effectué dans les zones 12, 15 et 17 comprises dans les limites d'emprise du tronçon de l'autoroute 30 à l'étude. L'inventaire archéologique préhistorique réalisé à l'automne 2006 et l'inspection visuelle des zones 12 et 17 ont permis de constater que celles-ci ne présentaient pas les conditions favorables à la réalisation de sondages archéologiques historiques. Par ailleurs, la découverte, au cours de l'inventaire préhistorique dans la zone 10, de vestiges hors sol, associés à une occupation historique, a justifié l'ajout de cette zone à la liste des zones à inventorier.

La **zone 15** est localisée dans les limites des lots cadastraux n^{os} 350 et 351, plus précisément en périphérie d'un ensemble de bâtiments de ferme situé du côté nord du chemin du Fleuve (plans 4 et 5). Cette partie du lot 351 comprend entre autres, les fondations en maçonnerie d'une maison déplacée récemment sur un terrain voisin, situé du côté sud du chemin du Fleuve (photo 19). La découverte de vestiges et de sols archéologiques en place a permis d'identifier un nouveau site archéologique « la ferme Thauvette » à qui a été attribué le numéro de code Borden BhFm-14, consigné au registre de l'ISAQ. Le nouveau site recoupe une partie des lots cadastraux 350 et 351, localisée à l'intérieur des limites de l'emprise du projet de prolongement de l'autoroute 30 (plans 4 et 5).



Photo 19 : Maison du lot 351 déplacée sur un terrain voisin du côté sud du chemin du Fleuve, direction sud-ouest (BhFm-14-06-D3-18)

L'enregistrement des données archéologiques a été effectué selon les normes du système Tikal utilisé en archéologie historique au Québec. Dans les limites spatiales du nouveau site, le code Borden est suivi des numéros d'opération 1 et 2. L'opération 1 identifie les données provenant de l'inventaire archéologique historique, réalisé au moyen de quatre tranchées excavées à l'aide de machinerie et de cinq sondages manuels. Les quatre tranchées portent les numéros de sous-opération 1A, 1B, 1C et 1F et les cinq sondages manuels les numéros 1D, 1E, 1G, 1H et 1J (tableau 3; Plan 5). L'opération 2 identifie les données historiques recueillies dans les puits de sondage réalisés au cours de l'inventaire archéologique préhistorique. Comme la localisation de chacun de ces puits n'a pas été consignée précisément, les puits contenant des artefacts de la période historique ont été regroupés par type de fonction attribué à ces artefacts. Les sous-opérations 2A à 2F correspondent aux diverses superficies où des assemblages d'artefacts ont été mis au jour dans les limites du site BhFm-14 (tableau 4; plan 5).

Tableau 3 : Sommaire des résultats de l'inventaire archéologique historique, ferme Thauvette, BhFm-14

Lot	Type d'inventaire	Vestige ou sol	Matériau des vestiges et artefacts	Chronologie	Interprétation
1A1	Tranchée	Argile lourde brun-jaune très compacte	Aucun	2006	Sol naturel partiellement déblayé
1A2	Tranchée	Mur de fondation en moellons bruts parfois ébauchés	Pierre et mortier	Avant 1853	Mur de maçonnerie
1A3	Tranchée	Amas désorganisé de pierres rondes	Pierre	Avant 1853	Base de pilier ou de poteau
1A4	Tranchée	Mur de soutènement en béton	Béton	2 ^e moitié du XX ^e siècle	Semelle de soutènement
1A5	Tranchée	Argile limoneuse brune	Aucun	2006	Remblayage de la cave
1B1	Tranchée	Argile limoneuse brune contenant des débris de bois	Aucun	2006	Remblayage de la cave
1B2	Tranchée	Mur de fondation en moellons bruts parfois ébauchés	Pierre et mortier	Avant 1853	Mur de maçonnerie
1B3	Tranchée	Mur de soutènement en béton	Béton	2 ^e moitié du XX ^e siècle	Semelle de soutènement
1B4	Tranchée	Argile lourde brun-jaune très compacte	Aucun	2006	Sol naturel déblayé
1B5	Tranchée	Mur en blocs de béton	Blocs de béton	XX ^e siècle	Parement d'un puits

Lot	Type d'inventaire	Vestige ou sol	Matériau des vestiges et artefacts	Chronologie	Interprétation
1C1	Tranchée	Argile limoneuse avec concentration de matière organique en surface	Aucun	XIX ^e et XX ^e siècle	Sol déblayé et lambeau de sol en place
1C2	Tranchée	Mur en blocs de béton	Blocs de béton	XX ^e siècle	Parement d'un puits
1D1	Puits	Limon argileux brun-noir, organique et moyennement compact repose sur une argile lourde brun-gris (sol nature stérile)	Aucun	Indéterminée	Sol naturel
1D2	Puits	Jambage de porte	Pierre	Milieu XIX ^e siècle	Assise du bâtiment
1E1	Puits	Limon argileux brun moyennement compact	Plastique, verre, <i>Creamware</i> , clous tréfilés et découpés, dent de faucheuse	XIX ^e et XX ^e siècle	Niveau de circulation
1E2	Puits	Assise de fondation	Pierre	Milieu XIX ^e siècle	Assise du bâtiment
1F1	Tranchée	Trois niveaux de sols distincts sous la surface gazonnée	Aucun	XX ^e siècle	Surface aménagée
1G1	Puits	Sols limoneux sur une argile grise	Aucun	XIX ^e et XX ^e siècle	Niveau d'occupation
1H1	Puits	Sols à matrice plutôt sableuse et caillouteuse contenant des fragments de paille	Aucun	XIX ^e et XX ^e siècle	Niveau d'occupation
1H2	Puits	Pied de jambage d'une porte	Pierre	XX ^e siècle	Assise du bâtiment
1J1	Puits	Sols à matrice plutôt sableuse et caillouteuse contenant des fragments de paille	Aucun	XIX ^e et XX ^e siècle	Niveau d'occupation
1J2	Puits	Pied de jambage d'une porte	Pierre	XIX ^e siècle	Assise du bâtiment

Tranchées : excavée à l'aide de machinerie
Puits : sondage excavé manuellement

Tableau 4 : Sommaire des résultats archéologiques historiques obtenus lors de l'inventaire archéologique préhistorique, ferme Thauvette, BhFm-14

Lot	Type d'inventaire	Type d'artefacts	Chronologie	Interprétation
2A99	Puits	Tessons de céramique en terre cuite grossière; fer tréfilé; fonte; fer forgé	XIX ^e et XX ^e siècles	Espace de circulation de la machinerie, et des animaux de trait
2B99	Puits	Tesson de verre; tige métallique	XIX ^e et XX ^e siècles	Chemin d'accès aux bâtiments
2C99	Puits	Tessons de céramique en grès grossier; en terre cuite fine jaune; en terre cuite fine blanche; ossements	XIX ^e et XX ^e siècle	Zone de rebuts domestiques
2D99	Puits	Fils électriques; clous tréfilés; fragments de mortier	2 ^e moitié du XX ^e siècle	Espace occupé par une serre
2E99	Puits	Tessons de céramique en terre cuite grossière; en Creamware; en terre cuite fine blanche; en terre cuite fine blanche vitrifiée	2 ^e moitié du XIX ^e siècle	Occupation domestique
2F99	Puits	Tessons de céramique en terre cuite fine blanche; en terre cuite fine blanche vitrifiée; charbon minéral, ossements; clous découpés; clous tréfilés	2 ^e moitié du XIX ^e siècle	Occupation domestique

Puits : sondages excavés manuellement

4.3.1 Résultats

La **zone 15** a été inventoriée au moyen de neuf excavations archéologiques distinctes comprenant quatre tranchées linéaires excavées à l'aide de machinerie et cinq sondages excavés manuellement de dimensions plus réduites (plan 5). L'essentiel des données archéologiques et quelques éléments d'interprétation sont présentés dans le tableau 3. Chacune des sous-opérations a été placée en relation avec l'un des bâtiments visibles sur le site, hormis la sous-opération 1F.

Les résultats des recherches historiques effectuées dans le cadre de la préparation du plan d'interventions archéologiques (Ethnoscop, 2006), font remonter l'occupation du lot 351 à une date antérieure à 1853 et celle du lot 350 à 1859 (annexe A). Le document le plus ancien consulté, concernant ce lot, remonte en effet au 10 octobre 1853, alors que ce lot fait

l'objet d'un échange entre Bernard Daoust et Thomas Lalonde. Cet acte notarié mentionne déjà la présence, sur le lot 351, d'une maison, d'une grange et d'autres bâtiments.

- **BhFm-14, opération 1**

La **sous-opération BhFm-14-1A** correspond à la position d'une tranchée mesurant 1,10 m de largeur sur environ 15,00 m de longueur, orientée selon un axe nord-ouest / sud-est (plan 5). Elle est localisée devant l'emplacement de l'ancienne maison située sur le lot 351 qui est facilement identifiable par la présence d'un bombement de sol qui suggère le remblayage de la cave. La coupe stratigraphique de la paroi ouest (figure 2) n'a pas permis d'observer de niveau de sol archéologique et malgré les dimensions de la tranchée, aucun artefact n'y a été identifié. Une seule couche d'argile lourde brun-jaune, très compacte, ayant une structure polyédrique et contenant quelques concrétions de pierre de calcaire y a été observée (figure 2; couche 2). L'excavation a atteint une profondeur moyenne d'environ 1,30 m.

L'extrémité nord de la sous-opération 1A s'étend jusqu'à l'intérieur de la cave de l'ancienne maison et croise son mur de fondation sud (figure 2; vestige 1A2). Ce mur de 0,63 m de largeur, construit en moellons bruts parfois ébauchés, a été dégagé sur 1,10 m de longueur. Les moellons sont en pierre des champs, généralement de calcaire, de plus ou moins 0,10 m sur 0,23 m à 0,17 m sur 0,40 m, liés par un mortier jaune qui paraît grossier et s'effrite facilement. Le parement sud du vestige 1A2 a été dressé contre la tranchée excavée lors de la construction du mur, alors que son parement nord, qui est vertical, est probablement resté exposé dans la cave pendant la majeure partie de sa période d'occupation. Le sommet du mur semble avoir été dérasé lors du déplacement de la maison et se trouve maintenant à l'altitude de 39,56 m (NMM). La cave a sans aucun doute été comblée après le déplacement, avec le lot 1A5, constitué d'un sol argilo-limoneux brun (figure 2; couche 3), qui semble provenir en partie de l'arrière de la maison. La base du vestige 1A2 n'a pas été atteinte, mais un muret de soutènement en béton d'une largeur de maison. La base du vestige 1A2 n'a pas été atteinte, mais un muret de soutènement en béton d'une largeur de 0,40 m et d'une hauteur de 0,65 m (figure 2; vestige 1A4) a été mis au jour contre son parement intérieur (photo 20). Le muret et la dalle de béton du plancher de la cave semblent avoir été mis en place au même moment puisqu'ils sont liés. Ces travaux d'aménagement ont sans doute été réalisés pendant la deuxième moitié du XX^e siècle lors de l'excavation de la cave afin d'en augmenter la hauteur accessible.

Un troisième vestige, constitué d'un amas désorganisé de pierres rondes, déposé sans mortier au fond d'une tranchée, de forme plus ou moins circulaire (figure 2; vestige 1A3), a été dégagé à environ 2,25 m au sud du vestige 1A2 et à seulement 0,25 m sous la surface (photo 21). Cette structure semble constituer la base d'appui d'une ancienne galerie de la maison. Le sommet de ce vestige se trouve à la même élévation que celui du mur de fondation, soit 39,55 m (NMM). Il apparaît toutefois que le vestige 1A3 n'a pas subi de dérasement, comme c'est le cas pour le vestige 1A2.



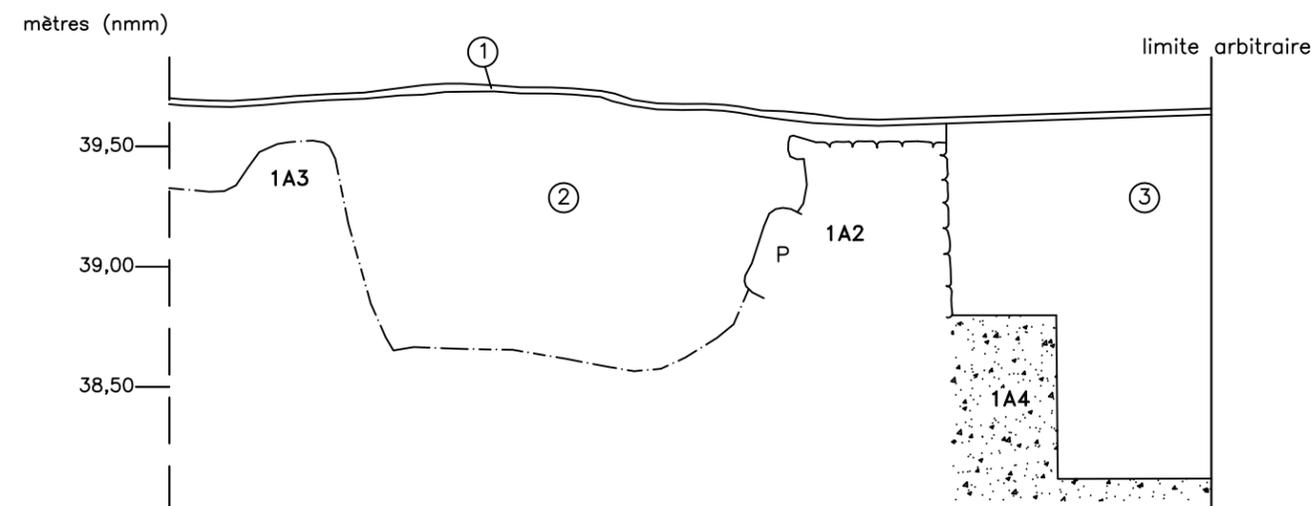
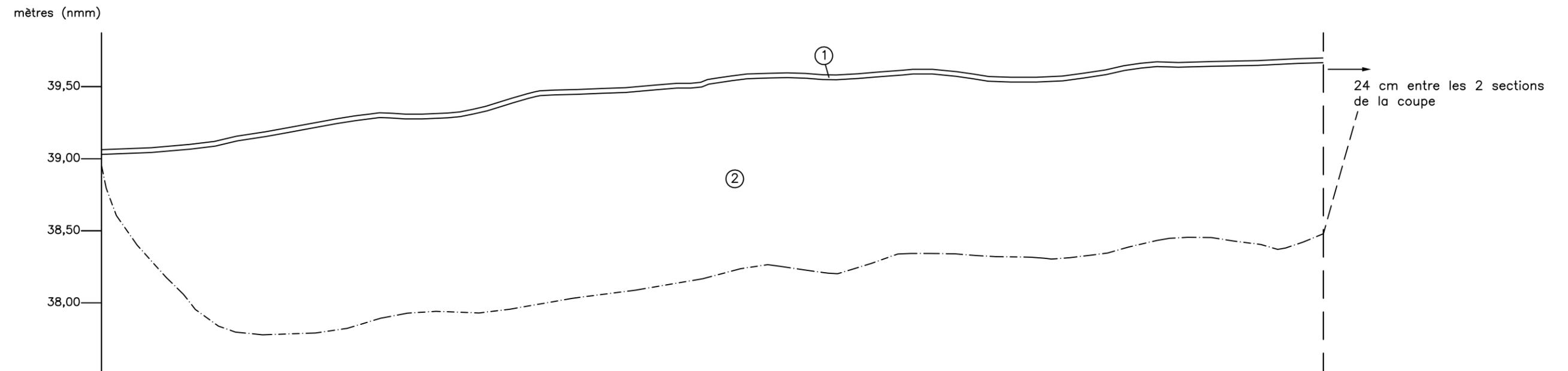
Photo 20 : Muret de soutènement en béton, vestiges 1A2 et 1A4, direction sud-ouest (BhFm-14-06-D2-12)



Photo 21 : Amas de pierre, vestige 1A3, direction nord-ouest (BhFm-14-06-D2-8)

COUPE STRATIGRAPHIQUE

FERME THAUVETTE
 BhFm-14
 SOUS-OPÉRATION 1A, PAROI OUEST



- ① Surface gazonnée
- ② Argile lourde brun jaunâtre, très compacte, avec structure granulaire et polyhydrique (0,25 à 2 cm), contenant quelques concrétions calcaires
- ③ Sol argilo-limoneux brun
- 1A2 Numéro de vestige
- P Pierre
- Maçonnerie
- Béton
- Prolongement de couche
- - - Limite de fouille

0 1,00 m
 ÉCHELLE : 1:30

MTQ0626

ethnoscop

FIGURE 2

La **sous-opération BhFm-14-1B**, située au nord de la sous-opération 1A, avait comme objectif de localiser la position du mur nord de l'ancienne maison (plan 5). La tranchée mesure 1,00 m de largeur sur 3,80 m de longueur et atteint une profondeur d'environ 1 m. Le mur de fondation (vestige 1B2), de même que le muret de soutènement en béton (vestige 1B3) y ont été mis au jour et présentent les mêmes caractéristiques que les vestiges 1A2 et 1A4, décrits précédemment. Le même matériau de remblai y a été constaté : un sol argilo-limoneux brun qui contient cependant de nombreux débris de bois. La partie de la tranchée située à l'extérieur du bâtiment est elle aussi constituée du même sol que dans la sous-opération 1A, soit une argile lourde brun-jaune, très compacte, dans laquelle aucun artefact n'a été observé. Avant l'excavation de la tranchée, la surface du terrain présentait un relief en dépression qui laissait entrevoir que les sols situés au nord de l'ancienne maison, avaient été déblayés.

Immédiatement au nord du mur de fondation 1B2, le nettoyage de la paroi ouest de la sous-opération 1B a permis de dégager le parement d'un mur dressé en blocs de béton (vestige 1B5). Cette structure enfouie semble correspondre à un puits, compte tenu de sa position, directement derrière la maison et de ses dimensions réduites, estimées à partir d'autres blocs de béton identifiés en surface (photo 22).

La **sous-opération BhFm-14-1C** est localisée au nord-ouest de l'extrémité nord de la sous-opération 1B (plan 5). La tranchée mesure 3,25 m de longueur sur 0,95 m de largeur et sa profondeur moyenne atteint 1,25 m. Un deuxième mur en blocs de béton (vestige 1C2), associé au vestige 1B5 dégagé dans la sous-opération 1B, a été mis au jour à son extrémité sud-est. Cette découverte renforce l'hypothèse de la présence d'un puits de surface à cet endroit. Par ailleurs, à l'extrémité nord-ouest de la sous-opération 1C, un lambeau de sol, d'une épaisseur de $\pm 0,10$ m, a été dégagé sur une distance d'environ 1,50 m. Ce sol (1C1) qui n'a pas été décapé lors du remblaiement de la cave est constitué d'une argile limoneuse ayant une plus forte concentration de matière organique à sa surface. Aucun vestige ni artefact n'y a cependant été observé.

Les **sous-opérations BhFm-14-1D et 1E** ont été excavées près d'une dépendance localisée au nord-ouest de l'emplacement de l'ancienne maison (photo 23). Cette dépendance se présente comme un hangar dont la charpente est constituée de grosses pièces de bois couvertes de planches; le toit est également en planches couvertes de tôle (photo 23). Les dimensions du bâtiment sont de 9,30 m sur 6,80 m et l'espace intérieur est divisé en deux parties distinctes : du côté ouest des portes doubles donnent accès à une seule pièce non aménagée et du côté est, une porte muni d'une quincaillerie en fer forgé conduit à la partie est, qui comprend un plancher, des fenêtres et un escalier menant aux combles (annexe B).

La sous-opération 1D est située contre l'un des jambages de la porte double de la partie ouest du hangar (plan 5). Le sondage mesure 0,70 m sur 0,95 m et il a été excavé jusqu'à une profondeur de 0,30 m. Deux niveaux de sol (1D1) y ont été identifiés : la partie supérieure est composée d'un limon argileux brun-noir, organique et moyennement compact, tandis que la partie inférieure est constituée d'une argile lourde brun-gris qui forme le sol naturel stérile. En ce qui a trait au jambage de la porte, il prend appui sur deux pierres empilées l'une sur l'autre, d'une épaisseur moyenne de 0,15 m chacune qui ont été déposées dans le sol dans une petite excavation.



Photo 22 : Structure en blocs de béton, sous-opérations 1B et 1C, direction ouest
(BhFm-14-06-D2-20)



Photo 23 : Hangar au nord-ouest de l'ancienne maison, direction nord-ouest
(BhFm-14-06-D3-22)

La sous-opération 1E se trouve devant la porte donnant sur la partie est du hangar (plan 5). Le sondage mesure 0,80 m sur 0,55 m et n'atteint que 0,15 m de profondeur. La séquence stratigraphique observée est identique à celle de la sous-opération 1D, hormis la présence d'un limon argileux brun moyennement compact (1E1), d'une épaisseur de 0,10 m, qui s'intercale entre les deux niveaux décrits précédemment. C'est dans ce niveau qu'ont été recueillis les seuls artefacts mis au jour au cours de l'opération 1. La collection comprend quelques tessons de céramique de type *Creamware* et en grès grossier, ainsi que plusieurs pièces métalliques telles que des clous tréfilés et découpés, une peinture en fonte et même une dent de faucheuse. Ces objets auraient été abandonnés devant la façade principale du hangar. Du côté nord de la sous-opération 1E, on observe un ensemble de pierres déposées sous la pièce de bois formant la sole du bâtiment. Ces pierres, sans mortier, forment une assise de fondation (1E2) et sont visibles à divers endroits autour du hangar.

La **sous-opération BhFm-14-1F** est localisée devant le hangar et traverse la partie centrale d'un terrain délimité par des alignements d'arbres qui semblent définir un espace précis (photo 24). La tranchée mesure 0,50 m de largeur sur 27,50 m de longueur et atteint une profondeur de 0,50 m. La séquence stratigraphique présente trois horizons continus, sous une surface gazonnée : une argile limoneuse brun foncé, meuble, avec une structure polyédrique fine; une argile brune moyennement compacte; une argile lourde, jaune-gris, compacte et partiellement hydromorphe. Aucun contexte archéologique n'a toutefois été mis au jour dans ces trois horizons. Avec une rangée de sapins dont la grosseur moyenne des troncs est de 0,63 m, il est possible de dater cet aménagement vers le début du XX^e siècle. Cependant, quelques arbres se démarquent de l'ensemble comme un orme et un érable dont les troncs ont 0,85 m de diamètre et un autre érable dont le tronc a plus de 1,20 m. L'origine de ces trois arbres pourrait donc remonter au XIX^e siècle.



Photo 24 : Sous-opération BhFm-14-1F, direction nord (BhFm-14-06-D2-33)

Les **sous-opérations BhFm-14-1G, 1H et 1J** ont été excavées sur le pourtour d'une grange-étable (photo 25) située dans la partie nord du secteur bâti de l'exploitation agricole (plan 5). Son corps principal, la grange, mesure 25,50 m sur 9,40 m (annexe B), tandis que l'étable se présente comme un agrandissement vers le sud, dont les dimensions approximatives sont de 5,50 m sur 13,00 m (photo 26). Enfin, à l'est de l'étable, un appentis ferme le mur sud de la grange (photo 27).

La sous-opération 1H est localisée au pied du jambage ouest d'une porte double de la façade nord de la grange-étable (plan 5). Le sondage mesure 0,50 m sur 0,50 m et il a été excavé sur une profondeur de 0,30 m. Les sols sont très légers et organiques, et contiennent une part importante de fragments de paille, dans une matrice plutôt sableuse et caillouteuse. Le dégagement du pied du jambage de la porte a permis de constater que cette partie des fondations du bâtiment avait été réinstallée sur des blocs de béton. La sous-opération 1J a été implantée près du jambage est de la même porte. Le même type de sol que dans la sous-opération précédente a pu être observé dans ce sondage de 0,50 m sur 0,50 m. À cet endroit, la base du jambage s'appuie toutefois sur une grosse pierre déposée dans le sol (photo 28). Finalement la sous-opération 1G, localisée au sud d'une petite porte séparant la grange de l'appentis, a permis d'observer des sols plus limoneux et une argile grise à environ 0,20 m de profondeur sous la surface. Aucune de ces trois sous-opérations n'a mené à la découverte de vestiges archéologiques.

BhFm-14, opération 2

Les artefacts associés à une occupation historique, recueillis dans les puits de sondage réalisés au cours de l'inventaire archéologique préhistorique de la zone 15, ont permis de circonscrire diverses superficies ayant eu des fonctions particulières liées à l'exploitation agricole. Chacune de ces concentrations de sondages (plan 5), dans lesquelles des artefacts ont été identifiés, porte un numéro de sous-opération distinct (tableau 4).

La **sous-opération BhFm-14-2A** est située au nord de la grange (plan 5) où un assemblage varié d'artefacts a été mis au jour notamment des tessons de céramique en terre cuite grossière avec ou sans glaçure. Cet assemblage est cependant principalement constitué de pièces de métal, comme des attaches ou des tiges en fer tréfilé, mais aussi des bandes, des œillets ou des clous en fer forgé et en fonte (annexe C; 2A99). Il est plausible que cet espace ait servi pour la circulation de machinerie et l'équipement de traction animale et mécanique.

La **sous-opération BhFm-14-2B** comprend une partie du chemin reliant la maison aux dépendances de la ferme (plan 5). Malgré le peu d'artefacts recueillis à cet endroit : une tige de fer et un tesson de verre (annexe C; 2B99), l'ancienneté du chemin apparaît évidente, étant donné les différents éléments naturels (grands arbres) et construits (grange) qui le bordent.

La **sous-opération BhFm-14-2C** est située sur un terrain en pente derrière la maison, le long de la coulée qui borde le côté est du chemin de la ferme (plan 5). Les artefacts qui y ont été recueillis sont caractéristiques d'une zone de rebus domestique : tessons de céramique



Photo 25 : Façade nord de la grange-étable, direction sud-ouest (BhFm-14-06-D4-11)



Photo 26 : Étable, au sud-ouest de la grange-étable, direction nord (BhFm-14-06-D4-4)



Photo 27 : Appentis, au sud-est de la grange-étable, direction nord-ouest (BhFm-14-06-D4-3)



Photo 28 : Pierre supportant le jambage d'une porte de la grange-étable, sous-opération 1H, direction est (BhFm-14-06-D4-25)

en terre cuite fine jaune, en grès grossier et en terre cuite fine blanche, ainsi qu'un os de mammifère (annexe C; 2C99).

La **sous-opération BhFm-14-2D** délimite l'emplacement de puits de sondage effectués à proximité d'une serre abandonnée, dont la charpente est en bois couvert de plastique, probablement construite au cours de la seconde moitié du XX^e siècle (photo 29). Les quelques artefacts mis au jour : clous tréfilés; fils électriques; fragments de mortier (annexe C; 2D99), semblent indiquer que la serre a été mise en place sur un sol perturbé par des aménagements plus anciens.



Photo 29 : Sous-opération 2E, au nord de la serre et du hangar, direction sud-ouest (BhFm-14-06-D1-6)

La **sous-opération BhFm-14-2E** est située dans la partie est du lot cadastral 350 qui occupe le côté ouest de l'emprise (plan 5). Les résultats des puits de sondage effectués à cet endroit ont mené à l'extension du site archéologique de la ferme Thauvette, BhFm-14 sur le lot 350. L'assemblage d'artefacts de la période historique recueilli dans ces sondages est en effet homogène et peut être daté du milieu du XIX^e siècle : tessons de céramique en terre cuite grossière sans glaçure et à glaçure verte de production locale; en *Creamware*; en terre cuite fine blanche et en terre cuite fine blanche vitrifiée; en terre cuite fine argileuse blanche (fragment de fourneau de pipe) (annexe C; 2E99). Le lot 350 ayant aussi appartenu à la famille Thauvette (annexe B), l'emplacement de la sous-opération 2E est intégré au site BhFm-14.

La **sous-opération BhFm-14-2F** circonscrit un espace de forme ovale qui comprend la sous-opération 1F qui est située devant le hangar (plan 5). Les résultats des puits de sondage de l'inventaire préhistorique contrastaient avec ceux de la longue tranchée linéaire,

qui se sont avérés négatifs. Les sondages ont en effet permis d'identifier quelques artefacts : tessons de céramique en terre cuite fine blanche et en terre cuite fine blanche vitrifiée, fragments de charbon minéral, quelques os, quelques clous découpés et des clous tréfilés (annexe C; 2F99). La présence d'artefacts à caractère domestique confirme l'occupation des lieux à partir de la seconde moitié du XIX^e et jusqu'au XX^e siècle. Ces activités pourraient être associées à la présence du hangar à proximité, dont la construction date de la même période.

- **Zone 10**

La zone 10 avait révélé, à l'automne 2006, lors de l'inventaire archéologique préhistorique, un amas de pierre et des artefacts associés à une occupation historique. Quelques artefacts avaient alors été identifiés en surface du sol : butoir de chemin de fer; segment de rail de petite dimension; diverses pièces de fonte et de fer forgé, dont des plaques, des bandes et un clou (annexe C; MTQ0626-1A99). Les données avaient été enregistrées en utilisant le code temporaire MTQ0626 (n° de projet Ethnoscop) et le numéro d'opération 1 identifiait les activités archéologiques préhistoriques (section 4.2.1; zone 10).

L'inventaire archéologique historique de la zone 10 a été effectué à l'automne 2007, en utilisant le même code temporaire MTQ0626 et le numéro d'opération 2, afin de différencier les activités archéologiques historiques. L'objectif de cet inventaire était d'effectuer un relevé en plan des vestiges et d'y fouiller des sondages. Les artefacts identifiés sont principalement : des bandes de fer laminé, dont des lames de ressort, ainsi qu'un fragment de charbon de bois (annexe C; MTQ0626-2A99).

L'amas de pierres n'avait été dégagé que très partiellement en 2006. Un premier nettoyage de l'humus forestier, effectué en 2007, a révélé dans la sous-opération MTQ0626-2A (plan 4), un amoncellement désorganisé de pierres non liées (photo 30). Le dégagement manuel des éléments non structurés et des sols intercalaires a révélé la présence d'une canalisation composée de deux murets et d'un fond en pierres plates (photo 31). C'est au moment de l'enlèvement de ces sols qu'a été identifié un fragment de charbon de bois. La structure se présente comme étant de forme allongée, d'une longueur approximative de 4,20 m et d'une largeur de 3,30 m. Elle comprend une fosse grossièrement circulaire à son extrémité nord, de 0,60 m de diamètre et d'une profondeur d'environ 0,40 m. La canalisation d'une largeur de 0,50 m se prolonge au sud de la fosse et est bordée de deux murets de pierres sèches.

Compte tenu des caractéristiques de cette structure et des artefacts retrouvés à proximité, il est possible qu'il s'agisse d'un aménagement ayant servi pour un feu destiné à produire un important lit de braises afin d'y faire chauffer ou fondre des pièces de métal quelconque.

Les artefacts qui y ont été observés semblent associer cette structure à la fin du XIX^e siècle. Il pourrait toutefois aussi s'agir d'équipements abandonnés après la construction du canal de Soulanges. Il apparaît toutefois, que cet aménagement rudimentaire n'a été utilisé que sur une courte période, étant donné l'absence de restes de charbon, de cendres et de scories.



Photo 30 : Amas de pierres, sous-opération MTQ0626-07-2A, direction nord (20-5400-9301-X2-07-NUM1-5)



Photo 31 : Deux murets et une gorge, sous-opération MTQ0626-07-2A, direction nord (20-5400-9301-X2-07-NUM1-15)

L'inventaire a été complété par la réalisation d'un sondage qui traverse une dépression située du côté ouest de la structure d'apparence rudimentaire. La sous-opération MTQ0626-2B est orientée selon un axe est-ouest et s'étend sur une distance de 3,80 m sur une largeur de 0,50 m (plan 4). Excavé sur une profondeur moyenne de 0,50 m ce sondage comprend deux niveaux distincts. Sa partie supérieure est composée d'un mélange de limon et de sable très fin brun-noir, meuble et très organique sur un horizon de sable très fin brun-jaune plutôt compact. Aucun artefact n'y a été mis au jour.

4.3.2 Conclusion

L'inventaire archéologique historique de la zone 15 permet de confirmer la présence de vestiges architecturaux et artefactuels associés à une exploitation agricole sur le lot 351 vers le milieu du XIX^e siècle. De plus, des concentrations de sondages positifs, découvertes lors de l'inventaire archéologique préhistorique, permettent de circonscrire diverses superficies ayant eu des fonctions particulières liées à l'exploitation agricole sur les lots 350 et 351. Ces résultats confirment l'emplacement, dans les limites de l'emprise du projet, du site archéologique de la ferme Thauvette, BhFm-14. Les artefacts mis au jour sur ce nouveau site archéologique historique seront déposés au Laboratoire et Réserve d'archéologie du Québec, du MCCCCFQ à Québec. Mentionnons enfin que l'inventaire archéologique historique de la zone 10 n'a pas mené à la découverte de nouveaux sites archéologiques.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'emprise d'un tronçon de l'autoroute 30 située entre Saint-Timothée et Vaudreuil-Dorion, sur le territoire de la direction de l'Ouest-de-la-Montérégie, a été l'objet d'un inventaire archéologique à l'automne 2006 et à l'automne 2007. Cet inventaire a couvert approximativement 8,64 km linéaires d'emprise et une superficie totale de 1 346 331,40 m².

Un total de 3 966 puits de sondage archéologiques ont été excavés et des inspections visuelles ont été effectués dans le cadre de l'inventaire archéologique préhistorique, sans toutefois mener à la découverte de nouveaux sites archéologiques.

L'inventaire archéologique historique a donné lieu à l'excavation de quatre tranchées et de cinq sondages qui ont conduit à l'identification du nouveau site archéologique de la ferme Thauvette, BhFm-14. Les données recueillies sur le lot 351 au cours de cet inventaire, ainsi que celles obtenues lors de l'inventaire archéologique préhistorique, font remonter l'ancienneté de la ferme Thauvette et des quelques dépendances encore en fonction au moment de leur expropriation, à la deuxième moitié du XIX^e siècle. La chaîne des titres du lot 351 fait remonter la construction de la première maison avant 1853, de même que la grange et les autres bâtiments.

En ce qui a trait au lot 350, la chaîne des titres confirme son attribution avant 1853, alors que la présence d'une maison est mentionnée dans un acte de 1859. Une enclave est pratiquée sur le lot pendant une courte période de temps. En effet, un espace à construire de 80 pieds de largeur sur 125 pieds de longueur est vendu en 1909. On y implante des bâtiments en moins de vingt jours (une maison, peut-être aussi une dépendance). Le lot est cependant rétrocédé en 1912. Les résultats de l'inventaire en préhistoire, effectué dans la moitié est du lot 350, ont révélé la présence de tessons de poterie et de restes de maçonnerie à proximité du chemin du Fleuve.

La poursuite de la recherche archéologique est donc recommandée dans les limites du site BhFm-14, sous la forme d'un inventaire archéologique visant une meilleure compréhension de l'occupation historique des lieux, associée à une exploitation agricole à compter du milieu du XIX^e siècle. Les limites du nouveau site ont été établie arbitrairement et restent à évaluer suite aux résultats de l'inventaire archéologique proposé.

Par ailleurs, à l'extérieur des limites du site archéologique BhFm-14, les résultats de l'inventaire archéologique préhistorique et historique permettent de confirmer au ministère des Transports du Québec que les travaux d'aménagement routier prévus dans le cadre du projet de prolongement de l'autoroute 30, entre Saint-Timothée et Vaudreuil-Dorion, peuvent être réalisés sans qu'il y ait de préjudices causés au patrimoine archéologique.

DOCUMENTS CONSULTÉS

ARCHÉOCÈNE

- 1995 *Études historique et archéologique du site du fort Senneville et de ses abords (site BfFI-2)*. Rapport préparé pour le Village de Senneville et le ministère de la Culture et des Communications.
- 1994 *Évaluation archéologique de l'Île-aux-Tourtes in AGROSYSTS Ltée (éd.), Phase I - Inventaire. Pour l'élaboration du plan directeur d'aménagement, Parc de l'Île-aux-Tourtes*. Rapport inédit déposé à la Ville de Vaudreuil.

ARCHÉOTEC

- 2004 *Inventaire archéologique, îles-aux-Tourtes, campagne 2003*. Ville de Vaudreuil-Dorion et Société archéologique et historique de l'île-aux-Tourtes, 49 pages et annexes.

ARKÉOS

- 2006 *Gazoduc Les Cèdres. Inventaire archéologique*. Groupe Conseil UDA inc., rapport inédit, 59 pages.

ARKÉOS

- 2005 *Surveillance archéologique, tronçon A-1, route de la Colline, parc d'Oka*. Consortium CIMA – Johnston-Vermette, rapport inédit, 21 pages.
- 2004 *Gazoduc Les Cèdres. Étude de potentiel archéologique*.
- 2003 *Inventaire et fouille archéologiques, tronçon A-1 d'un oléoduc existant, parc d'Oka*. Consortium CIMA – Johnston-Vermette, 72 pages et annexes.
- 2002 *Inventaires archéologiques (été-automne 2000), Direction de l'Ouest-de-la-Montérégie*. Ministère des Transports du Québec, rapport inédit, 157 pages.
- 1991 *Les Cèdres, avant-projet, phase 1, études du patrimoine culturel*. Hydro-Québec Vice-présidence Environnement, Lavalin Environnement Inc., volume 1 : texte, 195 pages et annexe.
- 1985 *Occupation euro-canadienne et inventaire archéologique, secteur lac des Deux-Montagnes, projet Archipel*. Rapport remis à André Marsan et Associés, 115 p, 5 cartes.

BADGLEY Ian et Françoise DUGUAY

- 1982 *Rapport de reconnaissance archéologique ligne 700 du gazoduc, Saint-Lazare à Mercier*. André Marsan et Associés Inc., 5 pages et annexes : fiches et croquis.

DOCUMENTS CONSULTÉS

CHEVRIER, Daniel

1983 *Rapport sur la surveillance archéologique du tronçon principal St-Lazare / Trois-Rivières et des embranchements Boisbriand, St-Jérôme, Joliette, Louiseville et Trois-Rivières-ouest.* Rapport inédit.

1981 *Inventaire archéologique du tronçon Saint-Lazare – Boisbriand.* Gazoduc Trans-Québec et Maritimes, Consortium Canest, Gazoduc Saint-Lazare – Trois-Rivières, 161 pages et annexes.

CHRÉTIEN, Y. et R. BOUCHARD

2004 *Inventaire archéologique pour le projet d'implantation d'un lieu d'enfouissement technique à Saint-Louis-de-Gonzague.* MRC de Beauharnois-Salaberry, Groupe conseil GENIVAR, rapport inédit, 51 pages.

DUMAIS, Pierre

2003 *Ligne biterne à 230 kV. Les Cèdres-Cornwall, Inventaire archéologique.* HydroQuébec, rapport final.

ETHNOSCOOP

2009a *Surveillance archéologique (2007-2008), projet de reconstruction du pont Galipeault, Direction de l'Île-de-Montréal.* Ministère des Transports du Québec, Direction générale de Montréal et de l'Ouest, 35 pages.

2009b *Surveillance archéologique (2008), projet de reconstruction du pont Galipeault, Direction de l'Île-de-Montréal.* Ministère des Transports du Québec, Direction générale de Montréal et de l'Ouest, 32 pages.

2008 *Interventions archéologiques réalisées en 2003 et 2004, BiFj-25 (rue de la Commune/McGill), BjFj-32 (rue Notre-Dame), BiFj-34 (rue de la Commune/Sœurs-Grises, BjFj-141 (rue Saint-Paul), BjFj-60 (rue Notre-Dame), MTL03-11-1 (rue Sainte-Anne, Sainte-Anne-de-Bellevue), MTL04-25-21 (rue Saint-François-Xavier), MTL04-25-24 (rue de la Commune), MTL04-25-27 (rue Belmont), MTL04-25-25 (ruelle des Fortifications), MTL04-25-23 (côte de la Place-d'Armes).* Ville de Montréal, Hydro-Québec, Commission des services électriques de Montréal, Volume 1, 232 pages et volume 2.

2007 *Étude de potentiel archéologique, Sainte-Anne-de-Bellevue.* Ville de Montréal, Hydro-Québec, Commission des services électriques de Montréal, 137 pages et annexe.

2006a *Inventaires archéologiques (été 2005), Direction de l'Ouest-de-la-Montérégie.* Direction générale de Montréal et de l'Ouest, ministère des Transports du Québec, 89 pages et annexes.

DOCUMENTS CONSULTÉS

- 2006b *Site historique et archéologique classé du fort Senneville (BiFI-2), Inventaire archéologique et description architecturale effectués en 2004 lors de la phase 1 des travaux de restauration des vestiges architecturaux.* Ministère de la Culture et des Communications du Québec, Denis St-Louis, architecte, volume 1, 213 pages et volume 2.
- 2006c *Étude de potentiel archéologique, projet de ligne de distribution, parc agricole de Bois-de-la-Roche, Senneville.* Hydro-Québec, 30 pages et annexes.
- 2006d *Plan d'interventions archéologiques, projet de parachèvement de l'autoroute 30, Saint-Timothée à Vaudreuil-Dorion.* Rapport soumis au Ministère des Transports du Québec, Direction de l'Ouest-de-la-Montérégie, Direction générale de Montréal et de l'Ouest.
- 2002 *Le fort Senneville et ses abords. Étude de potentiel archéologique.* Rapport remis au ministère de la Culture et des Communications du Québec.
- 1993 *Projet d'épuration des eaux, municipalité d'Oka, surveillance des travaux.* Groupe-conseil B. S. A., rapport inédit, 5 p.
- 1991 *Inventaire archéologique, parc d'Oka, projet d'usine d'épuration, tracé révisé de la conduite de refoulement.* La Société québécoise d'Assainissement des Eaux, 9 pages et annexes.
- 1983 *Étude de potentiel archéologique préhistorique. Projet Archipel.* Montréal, Secrétariat d'État à l'Aménagement, Projet Archipel, 99 p, 6 cartes.

FERDAIS Marie et Évelyne COSSETTE

- 1983 *Inventaires archéologiques (été 1983).* Hydro-Québec Vice-présidence Environnement, rapport inédit, 62 pages et annexes.

MORIN, B.

- 1979 *Rapport des activités archéologiques dans la région de Coteau-du-Lac, comté de Soulanges, été 1979.* Collège de Sherbrooke, Laboratoire d'archéologie préhistorique, 1980, rapport inédit, 141 p.

PATRIMOINE EXPERTS

- 2008e *Inventaire archéologique (automne 2006), Direction de l'Ouest-de-la-Montérégie.* Direction générale de Montréal et de l'Ouest. MTQ, rapport inédit, 32 pages.

DOCUMENTS CONSULTÉS

- 2006 *Inventaire archéologique, autoroute 30 (tracé sud), secteurs entre l'A-15 et l'A-730 dans les municipalités de Candiac et Delson, CEP La Prairie, MRC Roussillon.* MTQ, rapport inédit, 23 pages.
- 2000 *Inventaires archéologiques, Direction de l'Ouest-de-la-Montérégie.* Direction générale de Montréal et de l'Ouest, ministère des Transports du Québec, 102 pages et annexes.
- 1999 *Inventaires archéologiques, Direction de l'Ouest-de-la-Montérégie.* MTQ, rapport inédit, 86 pages.
- PENDERGAST, J.
- 1965 *An Archaeological Reconnaissance of Eastern Portion of the Triangle of Land Between the Ottawa & St. Lawrence Rivers in 1965.* 13 pages et annexes.
- PINEL, L. et M. CÔTÉ
- 1985 *Reconnaissance archéologique de l'archipel de Coteau-du-Lac, comté de Vaudreuil-Soulanges.* Société historique et archéologique de Coteau-du-Lac, 71 pages et annexes.

ANNEXE A
CHAÎNE DES TITRES

Chaîne des titres

Paroisse Saint-Joseph-des-Cèdres

- Lot 350

1 – Immeuble acquis par : Testament
De : Donalda Thauvette, fille majeure
À : Roger Thauvette, son petit neveu
Date : 28 décembre 1945 (rédigé le 29 septembre 1943)
Notaire : Maître Joseph-Édouard Jeannotte
Description : Une terre située dans la paroisse Saint-Joseph-de-Soulanges, comté de Soulages, connue et désignée sous le numéro trois cent cinquante (350) aux plans et livres de renvois officiels de la paroisse Saint-Joseph-de-Soulanges, de la contenance de plus ou moins 110 arpents en superficie, moins et à distraire la partie vendue au gouvernement fédéral pour le canal de Soulanges, avec une maison, une grange et tous les autres bâtiments dessus construits, circonstances et dépendances.
Notes : Ledit Roger Thauvette doit laisser la jouissance de la maison située sur la propriété à ses père et mère, Dieudonné et Hélène Thauvette, tant qu'ils vivront.

2 – Immeuble acquis par : Vente
De : Nestor Thauvette, cultivateur
À : Donalda Thauvette, fille majeure
Date : 13 septembre 1940
Notaire : Maître Lionel Leroux
Description : Une terre située dans la paroisse Saint-Joseph-de-Soulanges, comté de Soulages, connue et désignée sous le numéro trois cent cinquante (350) aux plans et livres de renvois officiels de la paroisse Saint-Joseph-de-Soulanges, de la contenance de plus ou moins 110 arpents en superficie, moins et à distraire la partie vendue au gouvernement fédéral pour le canal de Soulanges, avec une maison, une grange et tous les autres bâtiments dessus construits, circonstances et dépendances.
Notes : Cette vente met un terme au contentieux entre Dolnada Thauvette et Nestor Thauvette.

3 – Immeuble acquis par : Saisie
De : Nestor Thauvette, cultivateur
À : J. P. Lacasse, shérif du district de Montréal
Date : 22 juillet 1940
Description : Une terre située dans la paroisse Saint-Joseph-de-Soulanges, comté de Soulages, connue et désignée sous le numéro trois cent cinquante (350) aux plans et livres de renvois officiels de la paroisse Saint-Joseph-de-Soulanges, de la contenance de plus ou moins 110 arpents en superficie, moins et à distraire la partie vendue au gouvernement fédéral pour le canal de Soulanges, avec une maison, une grange et tous les autres bâtiments dessus construits, circonstances et dépendances.

Notes : La propriété est saisie en vertu d'un jugement de la Cour supérieure du Québec, rendu le 14 juin 1940 dans la cause opposant Donalda Thauvette à Nestor Thauvette. Cependant, l'adjudication de la propriété n'aura pas lieu.

4 – Immeuble acquis par : Jugement de la Cour supérieure du Québec
De : Donalda Thauvette, demanderesse
À : Nestor Thauvette, défendeur
Date : 14 juin 1940
Juge : L'honorable juge en chef Greenshield
Description : En conséquence d'une créance impayée de 5 234,44 \$, due à Donalda Thauvette, fille majeure, par Nestor Thauvette, cultivateur, en vertu de plusieurs obligations, la cour ordonne la saisie et la vente au plus offrants de la propriété suivante : une terre située dans la paroisse Saint-Joseph-de-Soulages, comté de Soulages, connue et désignée sous le numéro trois cent cinquante (350) aux plans et livres de renvois officiels de la paroisse Saint-Joseph-de-Soulages, de la contenance de plus ou moins 110 arpents en superficie, moins et à distraire la partie vendue au gouvernement fédéral pour le canal de Soulages, avec une maison, une grange et tous les autres bâtiments dessus construits, circonstances et dépendances.

5 – Immeuble acquis par : Vente
De : Nestor Thauvette, cultivateur
À : René Thauvette, cultivateur
Date : 12 juin 1940
Notaire : Maître Jean-Baptiste Lamarre
Description : Une terre située dans la paroisse Saint-Joseph-de-Soulages, comté de Soulages, connue et désignée sous le numéro trois cent cinquante (350) aux plans et livres de renvois officiels de la paroisse Saint-Joseph-de-Soulages, de la contenance de plus ou moins 110 arpents en superficie, moins et à distraire la partie vendue gouvernement fédéral pour le canal de Soulages, avec une maison, une grange et tous les autres bâtiments dessus construits, circonstances et dépendances.
Notes : Cette vente fut rendue nulle par un jugement de la Cour supérieure du Québec, rendu le 14 juin 1940 dans la cause opposant Donalda Thauvette à Nestor Thauvette.

6 – Immeuble acquis par : Avis de saisie pour taxes municipales impayées
De : Laurier Léger, secrétaire-trésorier du conseil municipal du comté de Soulages
À : Nestor Thauvette, cultivateur
Date : 4 janvier 1935
Notaire : Maître Rouleau & Rouleau, régisseur
Description : Une terre située dans la paroisse Saint-Joseph-de-Soulages, comté de Soulages, connue et désignée sous le numéro trois cent cinquante (350) aux plans et livres de renvois officiels de la paroisse Saint-Joseph-de-Soulages, de la contenance de plus ou moins 110 arpents en superficie, moins et à distraire la partie vendue à Sa Majesté le Roi pour le canal de Soulages, avec une maison, une

grange et tous les autres bâtiments dessus construits, circonstances et dépendances.

Notes : La propriété ne fut pas mise en vente.

7 – Immeuble acquis par : Transport
De : Ovila Richand, employé du Canadien Pacifique, Ferdinand Dupuis, cultivateur, et Ferdinand Therrien, cultivateur.
À : Donalda Thauvette, fille majeure
Date : 20 juillet 1933
Notaire : Maître Hector Chevrette
Description : Une créance de 2 000 \$, au surplus des intérêts 6%, due à Ovila Richand, employé du Canadien Pacifique, Ferdinand Dupuis, cultivateur, et Ferdinand Therrien, cultivateur, par Nestor Thauvette, cultivateur, pour un prêt en argent. Pour la sécurité de la présente créance, Nestor Thauvette a affecté et hypothéqué spécialement en faveur du créancier la propriété suivante : une terre située dans la paroisse Saint-Joseph-de-Soulages, comté de Soulages, connue et désignée sous le numéro trois cent cinquante (350) aux plans et livres de renvois officiels de la paroisse Saint-Joseph-de-Soulages, de la contenance de plus ou moins 110 arpents en superficie, moins et à distraire la partie vendue à Sa Majesté le Roi pour le canal de Soulages, avec une maison, une grange et tous les autres bâtiments dessus construits, circonstances et dépendances.

8 – Immeuble acquis par : Obligation
De : Nestor Thauvette, cultivateur
À : Ovila Richand, employé du Canadien Pacifique, Ferdinand Dupuis, cultivateur, et Ferdinand Therrien, cultivateur.
Date : 20 mai 1930
Notaire : Maître Hector Chevrette
Description : Une créance de 2 000 \$, au surplus des intérêts 6%, due à Ovila Richand, employé du Canadien Pacifique, Ferdinand Dupuis, cultivateur, et Ferdinand Therrien, cultivateur, par Nestor Thauvette, cultivateur, pour un prêt en argent. Pour la sécurité de la présente créance, Nestor Thauvette a affecté et hypothéqué spécialement en faveur du créancier la propriété suivante : une terre située dans la paroisse Saint-Joseph-de-Soulages, comté de Soulages, connue et désignée sous le numéro trois cent cinquante (350) aux plans et livres de renvois officiels de la paroisse Saint-Joseph-de-Soulages, de la contenance de plus ou moins 110 arpents en superficie, moins et à distraire la partie vendue à Sa Majesté le Roi pour le canal de Soulages, avec une maison, une grange et tous les autres bâtiments dessus construits, circonstances et dépendances.

9 – Immeuble acquis par : Obligation
De : Nestor Thauvette, cultivateur
À : Achille Moreau, employé de la compagnie Cedars Rapids
Date : 10 octobre 1928
Notaire : Maître Joseph-Édouard Jeannotte
Description : Une créance de 500 \$, au surplus des intérêts 6%, due à Achille Moreau, employé de la compagnie Cedars Rapids, par Nestor

Thauvette, cultivateur, pour un prêt en argent. Pour la sécurité de la présente créance, Nestor Thauvette a affecté et hypothéqué spécialement en faveur du créancier la propriété suivante : une terre située dans la paroisse Saint-Joseph-de-Soulanges, comté de Soulages, connue et désignée sous le numéro trois cent cinquante (350) aux plans et livres de renvois officiels de la paroisse Saint-Joseph-de-Soulanges, moins et à distraire la partie vendue à Sa Majesté le Roi pour le canal de Soulanges, le tout avec les bâtiments dessus construits, circonstances et dépendances.

10 – Immeuble acquis par : Transport
De : Archéleas Clément, cultivateur
À : Paul Denis, cultivateur
Date : 8 décembre 1926
Notaire : Maître Joseph-Napoléon Legault
Description : Une créance de 2 000 \$, au surplus des intérêts 6%, due à Archéleas Clément, cultivateur, par Nestor Thauvette, cultivateur, pour un prêt en argent. Pour la sécurité de la présente créance, Nestor Thauvette a affecté et hypothéqué spécialement en faveur du créancier la propriété suivante : une terre située dans la paroisse Saint-Joseph-de-Soulanges, comté de Soulages, connue et désignée sous le numéro trois cent cinquante (350) aux plans et livres de renvois officiels de la paroisse Saint-Joseph-de-Soulanges, moins et à distraire la partie vendue à Sa Majesté le Roi pour le canal de Soulanges et l'emplacement vendu à Adonis Ménard, le tout avec les bâtiments dessus construits.

11 – Immeuble acquis par : Obligation
De : Nestor Thauvette, cultivateur
À : Donalda Thauvette, fille majeure
Date : 7 mai 1925
Notaire : Maître René Leroux
Description : Une créance de 1 300 \$, au surplus des intérêts 6%, due à Donalda Thauvette, fille majeure, par Nestor Thauvette, cultivateur, pour un prêt en argent. Pour la sécurité de la présente créance, Nestor Thauvette a affecté et hypothéqué spécialement en faveur du créancier la propriété suivante : une terre située dans la paroisse Saint-Joseph-de-Soulanges, comté de Soulages, connue et désignée sous le numéro trois cent cinquante (350) aux plans et livres de renvois officiels de la paroisse Saint-Joseph-de-Soulanges, moins et à distraire la partie vendue à Sa Majesté le Roi pour le canal de Soulanges, le tout avec les bâtiments dessus construits, circonstances et dépendances.

12 – Immeuble acquis par : Obligation
De : Nestor Thauvette, cultivateur
À : Édouard Séguin, cultivateur
Date : 6 juin 1913
Notaire : Maître René Leroux
Description : Une créance de 1 200 \$, au surplus des intérêts 6%, due à Édouard Séguin, cultivateur, par Nestor Thauvette, cultivateur, pour un prêt en argent. Pour la sécurité de la présente créance, Nestor Thauvette

a affecté et hypothéqué spécialement en faveur du créancier la propriété suivante : une terre située dans la paroisse Saint-Joseph-de-Soulages, comté de Soulages, connue et désignée sous le numéro trois cent cinquante (350) aux plans et livres de renvois officiels de la paroisse Saint-Joseph-de-Soulages, moins et à distraire la partie vendue à Sa Majesté le Roi pour le canal de Soulages, le tout avec les bâtiments dessus construits, circonstances et dépendances.

13 – Immeuble acquis par : Vente
De : Adonis Ménard, contremaître
À : Nestor Thauvette, cultivateur
Date : 11 décembre 1912
Notaire : Maître René Leroux
Description : Un emplacement situé dans la paroisse Saint-Joseph-de-Soulages, comté de Soulages, faisant partie du lot connue et désignée sous le numéro trois cent cinquante (350) aux plans et livres de renvois officiels de la paroisse Saint-Joseph-de-Soulages, tenant par devant au chemin public et sur les autres côtés à la propriété de Nestor Thauvette, contenant 80 pieds de largeur sur 120 pieds de profondeur, avec les bâtiments qui s'y trouvent.

14 – Immeuble acquis par : Transport
De : Théodora Giroux, veuve de J.N. Roberge
À : Nestor Thauvette, cultivateur
Date : 11 décembre 1912
Notaire : Maître René Leroux
Description : Une créance de 400 \$, au surplus des intérêts 6%, due à Théodora Giroux, veuve de J.N. Roberge, par Adonis Ménard, contremaître, pour un prêt en argent. Pour la sécurité de la présente créance, Adonis Ménard a affecté et hypothéqué spécialement en faveur du créancier la propriété suivante : un emplacement situé dans la paroisse Saint-Joseph-de-Soulages, comté de Soulages, faisant partie du lot connue et désignée sous le numéro trois cent cinquante (350) aux plans et livres de renvois officiels de la paroisse Saint-Joseph-de-Soulages, tenant par devant au chemin public et sur les autres côtés à la propriété de Nestor Thauvette, contenant 80 pieds de largeur sur 120 pieds de profondeur, avec les bâtiments qui s'y trouvent.

Notes :

15 – Immeuble acquis par : Obligation
De : Nestor Thauvette, cultivateur
À : Archéleas Clément, cultivateur
Date : 29 octobre 1912
Notaire : Maître René Leroux
Description : Une créance de 2 000 \$, au surplus des intérêts 6%, due à Archéleas Clément, cultivateur, par Nestor Thauvette, cultivateur, pour un prêt en argent. Pour la sécurité de la présente créance, Nestor Thauvette a affecté et hypothéqué spécialement en faveur du créancier la propriété suivante : une terre située dans la paroisse Saint-Joseph-de-Soulages, comté de Soulages, connue et

désignée sous le numéro trois cent cinquante (350) aux plans et livres de renvois officiels de la paroisse Saint-Joseph-de-Soulanges, moins et à distraire la partie vendue à Sa Majesté le Roi pour le canal de Soulanges et l'emplacement vendu à Adonis Ménard, le tout avec les bâtiments dessus construits, circonstances et dépendances.

16 – Immeuble acquis par : Obligation
De : Adonis Ménard, électricien
À : Théodora Giroux, veuve de J.N. Roberge
Date : 24 mai 1909
Notaire : Maître Joseph-Émile Dumesnil
Description : Une créance de 400 \$, au surplus des intérêts 6%, due à Théodora Giroux, veuve de J.N. Roberge, par Adonis Ménard, électricien, pour un prêt en argent. Pour la sécurité de la présente créance, Adonis Ménard a affecté et hypothéqué spécialement en faveur du créancier la propriété suivante : un emplacement situé dans la paroisse Saint-Joseph-de-Soulanges, comté de Soulages, faisant partie du lot connue et désignée sous le numéro trois cent cinquante (350) aux plans et livres de renvois officiels de la paroisse Saint-Joseph-de-Soulanges, tenant par devant au chemin public et sur les autres côtés à la propriété de Nestor Thauvette, contenant 80 pieds de largeur sur 120 pieds de profondeur, avec les bâtiments qui s'y trouvent.
Notes : Adonis Ménard s'engage, pour plus de sécurité, à faire assurer contre les incendies les bâtiments se trouvant sur la propriété.

17 – Immeuble acquis par : Vente
De : Nestor Thauvette, cultivateur
À : Adonis Ménard, électricien
Date : 4 mai 1909
Notaire : Maître Joseph-Émile Dumesnil
Description : Un emplacement situé dans la paroisse Saint-Joseph-de-Soulanges, comté de Soulages, faisant partie du lot connue et désignée sous le numéro trois cent cinquante (350) aux plans et livres de renvois officiels de la paroisse Saint-Joseph-de-Soulanges, tenant par devant au chemin public et sur les autres côtés au vendeur, contenant 80 pieds de largeur sur 125 pieds de profondeur, sans bâtiment. La ligne ouest du dit emplacement partira du poteau ouest de la petite barrière allant vers le sud.

18 – Immeuble acquis par : Obligation
De : Nestor Thauvette, cultivateur
À : Donalda Thauvette, fille majeure
Date : 14 mars 1903
Notaire : Maître René Leroux
Description : Une créance de 2 900 \$, au surplus des intérêts 4%, due à Donalda Thauvette, fille majeure, par Nestor Thauvette, cultivateur, pour un prêt en argent. Pour la sécurité de la présente créance, Nestor Thauvette a affecté et hypothéqué spécialement en faveur du créancier la propriété suivante : une terre située dans la paroisse Saint-Joseph-de-Soulanges, comté de Soulages, connue et

désignée sous le numéro trois cent cinquante (350) aux plans et livres de renvois officiels de la paroisse Saint-Joseph-de-Soulanges, tenant par devant au fleuve Saint-Laurent, par derrière à la propriété de Moïse Byron, d'un côté à Ovide Thauvette et de l'autre à la veuve de Maxime Lafrance, moins et à distraire la partie vendue à Sa Majesté le Roi pour le canal de Soulanges, le tout avec les bâtiments dessus construits, circonstances et dépendances.

19 – Immeuble acquis par : Donation entre vifs
De : Justinien Thauvette, cultivateur
À : Nestor Thauvette, cultivateur, et Marie-Louise-Olinna Vinette, jeune fille majeure, sa future épouse
Date : 12 janvier 1898
Notaire : Maître Joseph-Émile Dumesnil
Description : Une terre située dans la paroisse Saint-Joseph-de-Soulanges connue et désignée sous le numéro trois cent cinquante (350) aux plans et livres de renvois officiels de la paroisse Saint-Joseph-de-Soulanges, contenant environ cent dix arpents de terre en superficie, avec une maison et autres bâtiments dessus construits, ainsi que tous les biens meubles et agrès d'agriculture qui se trouvent sur la propriété.
Notes : Cette donation est aussi un contrat de mariage.

20 – Immeuble acquis par : Vente
De : Justinien Thauvette, cultivateur
À : Sa Majesté la Reine Victoria (Ministère des chemins de fer et canaux)
Date : 30 juillet 1897
Notaire : Maître Joseph-Huldoric Thisdale
Description : Une certaine lisière de terre ou étendue de terre située dans la paroisse Saint-Joseph-de-Soulanges, comté de Soulanges, étant partie du lot connue et désignée sous le numéro trois cent cinquante (350) aux plans et livres de renvois officiels de la paroisse Saint-Joseph-de-Soulanges, contenant 7 arpents, 28 perches et 234 pieds français en superficie.
Notes : Un plan de l'arpenteur J. P. B. Casgrain en date du 8 juillet 1897 accompagne l'acte de vente.

21 – Immeuble acquis par : Commutation de rentes seigneuriales
De : Adélaïde-Catherine Aubert de Gaspé, seigneur de Soulanges
À : Sa Majesté la Reine Victoria (Ministère des chemins de fer et canaux)
Date : 3 octobre 1894
Notaire : Maître Joseph A. Legris
Description : Commutation de rente seigneuriale pour une certaine lisière de terre ou étendue de terre située dans la paroisse Saint-Joseph-de-Soulanges, comté de Soulanges, étant partie du lot connue et désignée sous le numéro trois cent cinquante (350) aux plans et livres de renvois officiels de la paroisse Saint-Joseph-de-Soulanges, contenant 7 arpents, 28 perches et 234 pieds français en superficie.

22 – Immeuble acquis par : Avis d'expropriation
De : Sa Majesté la Reine Victoria (Ministère des chemins de fer et canaux)
À : Justinien Thauvette, cultivateur
Date : 22 février 1893
Notaire : Maître E. Lanthier
Description : Une certaine lisière de terre ou étendue de terre située dans la paroisse Saint-Joseph-de-Soulanges, comté de Soulanges, étant partie du lot connue et désignée sous le numéro trois cent cinquante (350) aux plans et livres de renvois officiels de la paroisse Saint-Joseph-de-Soulanges, contenant 7 arpents, 28 perches et 234 pieds français en superficie.

23 – Immeuble acquis par : Description – Canal Soulanges
De : Sa Majesté la Reine Victoria (Ministère des chemins de fer et canaux)
À : Justinien Thauvette, cultivateur
Date : 11 mars 1891
Description : Une certaine lisière de terre ou étendue de terre située dans la paroisse Saint-Joseph-de-Soulanges, comté de Soulanges, étant partie du lot connue et désignée sous le numéro trois cent cinquante (350) aux plans et livres de renvois officiels de la paroisse Saint-Joseph-de-Soulanges, contenant 7 arpents, 28 perches et 234 pieds français en superficie.

24 – Immeuble acquis par : Vente
De : John Ramsey Waters, cultivateur
À : Justinien Thauvette, cultivateur
Date : 16 février 1859
Notaire : Maître François-Xavier Bastien
Description : Une terre sise et située sur la rive Nord du fleuve Saint-Laurent, dans la paroisse de Saint-Joseph-de-Solange, en la seigneurie de Soulanges, au lieux dit du Bas des Cèdres, connue et désignée au cadastre de la seigneurie de Soulanges sous le numéro 27, de plus ou moins 3 arpents de front sur 40 arpents de profondeur, tenant par devant au fleuve Saint-Laurent, par derrière à la propriété de Paul Sauvé, d'un côté à la propriété de Joseph Longtin et de l'autre à la propriété de Paul Sauvé, avec une maison et autres dépendance dessus construites.
Notes : La propriété est soumise aux rentes seigneuriales.

25 – Immeuble acquis par : Vente par adjudication.
De : Le shérif du district de Montréal
À : John Ramsey Waters, cultivateur
Date : Entre 1853 et 1857
Notaire : Maître
Description :
Notes :

26 – Immeuble acquis par :

De :

À : William Waters

Date : Avant 1853

Notaire : Maître

Description :

Notes :

- **Lot 351**

1 – Immeuble acquis par : Obligation
De : Henri Thauvette, cultivateur
À : La Commission du prêt agricole canadien
Date : 26 novembre 1946
Notaire : Maître Philippe Boileau
Description : Une créance de 2 500 \$, au surplus des intérêts 4½%, due à la Commission du prêt agricole canadien par Henri Thauvette, cultivateur, pour un prêt en argent. Pour la sécurité de la présente créance, Henri Thauvette, a affecté et hypothéqué spécialement en faveur du créancier la propriété suivante : une terre située dans la paroisse Saint-Joseph-de-Soulanges, comté de Soulages, connue et désignée sous le numéro trois cent cinquante et un (351) aux plans et livres de renvois officiels de la paroisse Saint-Joseph-de-Soulanges, moins et à distraire la partie vendue à Sa Majesté le Roi pour le canal de Soulanges, le tout avec les bâtiments dessus construits, circonstances et dépendances.

2 – Immeuble acquis par : Donation entre vifs
De : Ovide Thauvette, bourgeois
À : Henri Thauvette
Date : 16 août 1940
Notaire : Maître Philippe Boileau
Description : Une terre située dans la paroisse Saint-Joseph-de-Soulanges connue et désignée sous le numéro trois cent cinquante et un (351) aux plans et livres de renvois officiels de la paroisse Saint-Joseph-de-Soulanges, moins et à distraire la partie vendue à Sa Majesté le Roi pour le canal de Soulanges, ainsi que le tout se trouve à ce jour. Cette donation s'accompagne de tous les instruments d'agriculture, machineries, engins, outils, se trouvant actuellement sur la dite propriété donnée et dans les bâtiments dessus érigés. Elle s'accompagne aussi de tous les meubles de ménage qui appartiennent audit donateur, entre autre, deux tables, un sofa, une table double, quatre chaises, un autre sofa, un buffet, un miroir et toute la lingerie dont ledit donateur peut être propriétaire.
Notes : La propriété donnée est libre de tous droits seigneuriaux.

3 – Immeuble acquis par : Vente
De : Émery Thauvette, cultivateur
À : Sa Majesté la Reine Victoria (Ministère des chemins de fer et canaux)
Date : 28 janvier 1898
Notaire : Maître Joseph-Huldoric Thisdale
Description : Une certaine lisière de terre ou étendue de terre située dans la paroisse Saint-Joseph-de-Soulanges, comté de Soulages, étant partie du lot connue et désignée sous le numéro trois cent cinquante et un (351) aux plans et livres de renvois officiels de la paroisse Saint-Joseph-de-Soulanges, contenant 7 arpents, 34 perches et 313 pieds français en superficie.
Notes : Un plan de l'arpenteur J. P. B. Casgrain en date du 11 novembre 1897 accompagne l'acte de vente.

4 – Immeuble acquis par : Donation entre vifs
De : Émery Thauvette, cultivateur, et Léocadie Levac, son épouse
À : Ovide Thauvette
Date : 25 février 1894
Notaire : Maître Joseph-Émile Dumesnil
Description : Une terre située dans la paroisse Saint-Joseph-de-Soulanges connue et désignée sous le numéro trois cent cinquante et un (351) aux plans et livres de renvois officiels de la paroisse Saint-Joseph-de-Soulanges, contenant cent vingt et un arpents de terre en superficie, avec la maison et autres bâtiments dessus construits, ainsi que toutes les vaches, les moutons, volailles et cochons qui s'y trouvent, un agrès complet d'agriculture, un wagon de travail, une voiture d'hiver, une voiture d'été, un moulin à faucher, une part de moitié dans un moulin à battre le grain, un râteau à cheval, une part de moitié dans un crible, une paire de bobsleighs, un sleigh de travail, une moissonneuse, une grande charrette et un tombereau.
Notes : Les donateurs se réservent la parcelle de terre à être vendu au gouvernement fédéral pour le canal de Soulanges.

5 – Immeuble acquis par : Commutation de rentes seigneuriales
De : Adélaïde-Catherine Aubert de Gaspé, seigneur de Soulanges
À : Sa Majesté la Reine Victoria (Ministère des chemins de fer et canaux)
Date : 3 octobre 1894
Notaire : Maître Joseph A. Legris
Description : Commutation de rente seigneuriale pour une certaine lisière de terre ou étendue de terre située dans la paroisse Saint-Joseph-de-Soulanges, comté de Soulanges, étant partie du lot connue et désignée sous le numéro trois cent cinquante et un (351) aux plans et livres de renvois officiels de la paroisse Saint-Joseph-de-Soulanges, contenant 7 arpents, 34 perches et 313 pieds français en superficie.

6 – Immeuble acquis par : Avis d'expropriation
De : Sa Majesté la Reine Victoria (Ministère des chemins de fer et canaux)
À : Émery Thauvette, cultivateur
Date : 22 février 1893
Notaire : Maître E. Lanthier
Description : Une certaine lisière de terre ou étendue de terre située dans la paroisse Saint-Joseph-de-Soulanges, comté de Soulanges, étant partie du lot connue et désignée sous le numéro trois cent cinquante et un (351) aux plans et livres de renvois officiels de la paroisse Saint-Joseph-de-Soulanges, contenant 7 arpents, 34 perches et 313 pieds français en superficie.

7 – Immeuble acquis par : Description – Canal Soulanges
De : Sa Majesté la Reine Victoria (Ministère des chemins de fer et canaux)
À : Émery Thauvette, cultivateur
Date : 11 mars 1891
Description : Une certaine lisière de terre ou étendue de terre située dans la paroisse Saint-Joseph-de-Soulanges, comté de Soulanges, étant partie du lot connue et désignée sous le numéro trois cent cinquante et un (351) aux plans et livres de renvois officiels de la paroisse Saint-Joseph-de-Soulanges, contenant 7 arpents, 34 perches et 313 pieds français en superficie.

8 – Immeuble acquis par : Vente
De : Joseph Longtin, cultivateur
À : Émery Thauvette, cultivateur
Date : 23 février 1859
Notaire : Maître Elzéar Hayes
Description : Une terre située en la paroisse de Saint-Joseph-de-Soulanges, au-dessus de la Cascade, étant la moitié ouest du lot connue et désignée au cadastre de la seigneurie de Soulanges sous le numéro 26, de la contenance de 1 arpent et demi de front sur 40 arpents de profondeur, tenant par devant au fleuve Saint-Laurent, par derrière à la propriété de Paul Sauvé, d'un côté à l'ouest à la propriété de Justinien Thauvette, et de l'autre côté à l'acquéreur, avec une maison et une grange dessus construites.

9 – Immeuble acquis par : Vente
De : Thomas Lalonde, cultivateur
À : Joseph Longtin, cultivateur
Date : 2 janvier 1857
Notaire : Maître François de Sales Bastien
Description : Une terre située en la paroisse de Saint-Joseph-de-Soulanges, au-dessus de la Cascade, étant la moitié ouest du lot connue et désignée au cadastre de la seigneurie de Soulanges sous le numéro 26, de la contenance de 1 arpent et demi de front sur 40 arpents de profondeur, tenant par devant au fleuve Saint-Laurent, par derrière à la propriété de Paul Sauvé, d'un côté à l'ouest à la propriété de John Ramsey Waters, et de l'autre côté à Émery Thauvette, avec une maison et une grange dessus construites.
Notes : Émery Thauvette a un droit de passage sur le terrain vendu. Il possède aussi le privilège d'utiliser la moitié de la grange sous condition de la maintenir en bon ordre.

10 – Immeuble acquis par : Vente
De : Thomas Lalonde, cultivateur
À : Émery Thauvette, cultivateur
Date : 4 septembre 1854
Notaire : Maître Joseph-Amable Charlebois
Description : Une terre située en la paroisse de Saint-Joseph-de-Soulanges, au-dessus de la Cascade, faisant partie du lot connue et désignée au cadastre de la seigneurie de Soulanges sous le numéro 26, de la contenance de 1 arpent et demi de front sur 40 arpents de profondeur, tenant par devant au fleuve Saint-Laurent, par derrière à monsieur Masson, d'un côté à l'est à Thomas Hawson et de l'autre côté au vendeur, sans bâtiment.

Notes :

11 – Immeuble acquis par : Échange
De : Bernard Daoust, cultivateur
À : Thomas Lalonde, cultivateur
Date : 10 octobre 1853
Notaire : Maître Louis Gervais
Description : Une terre située en la paroisse de Saint-Joseph-de-Soulanges, seigneurie de Soulanges, située au-dessus de la Cascade, connue et désignée au cadastre de la seigneurie de Soulanges sous le numéro 26, de la contenance de 3 arpents de front sur 40 arpents de profondeur, tenant par devant au fleuve Saint-Laurent, par derrière à la propriété de Timothé Masson, d'un côté au sud-ouest à la propriété de William Waters ou numéro 27, et de l'autre côté au nord-est à la propriété de Thomas Hawson ou numéro 25, avec une maison, une grange et autres bâtiments. La propriété est partie mise en valeur, partie en bois debout.

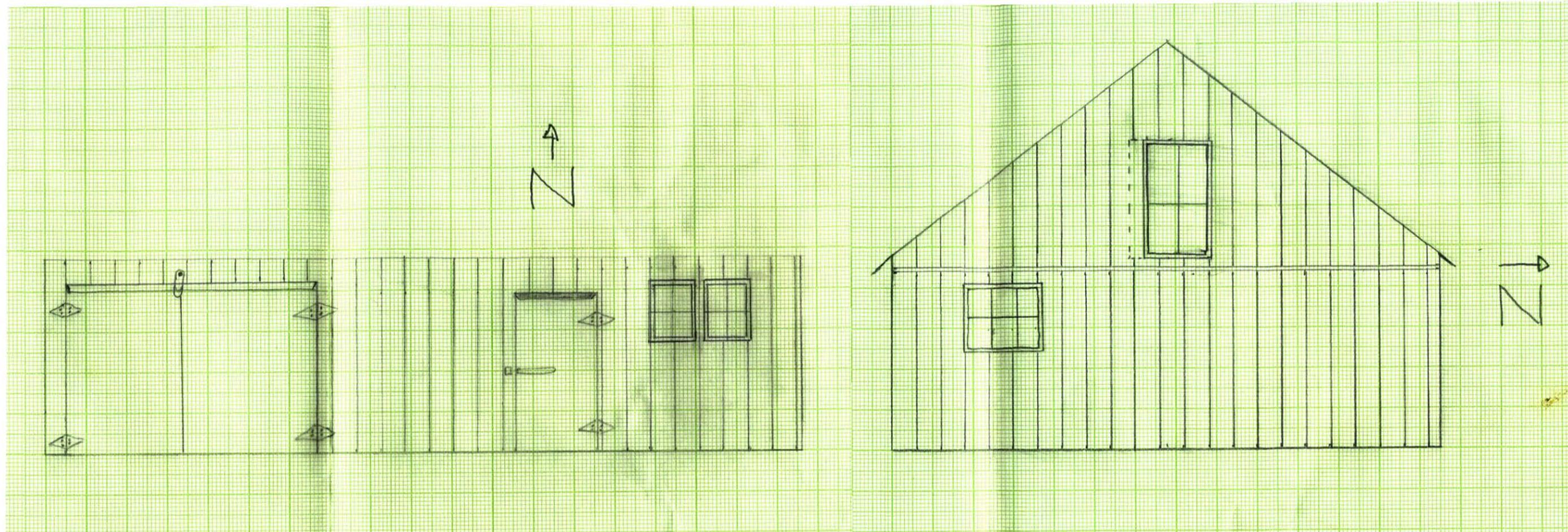
Notes : L'acte contient aussi la description d'une terre située dans la paroisse de Saint-Timothée

ANNEXE B
CROQUIS ARCHITECTURAUX

FERME THAUVETTE

BhFm-14

CROQUIS DE LA FAÇADE ET DU COTÉ EST DU HANGARD

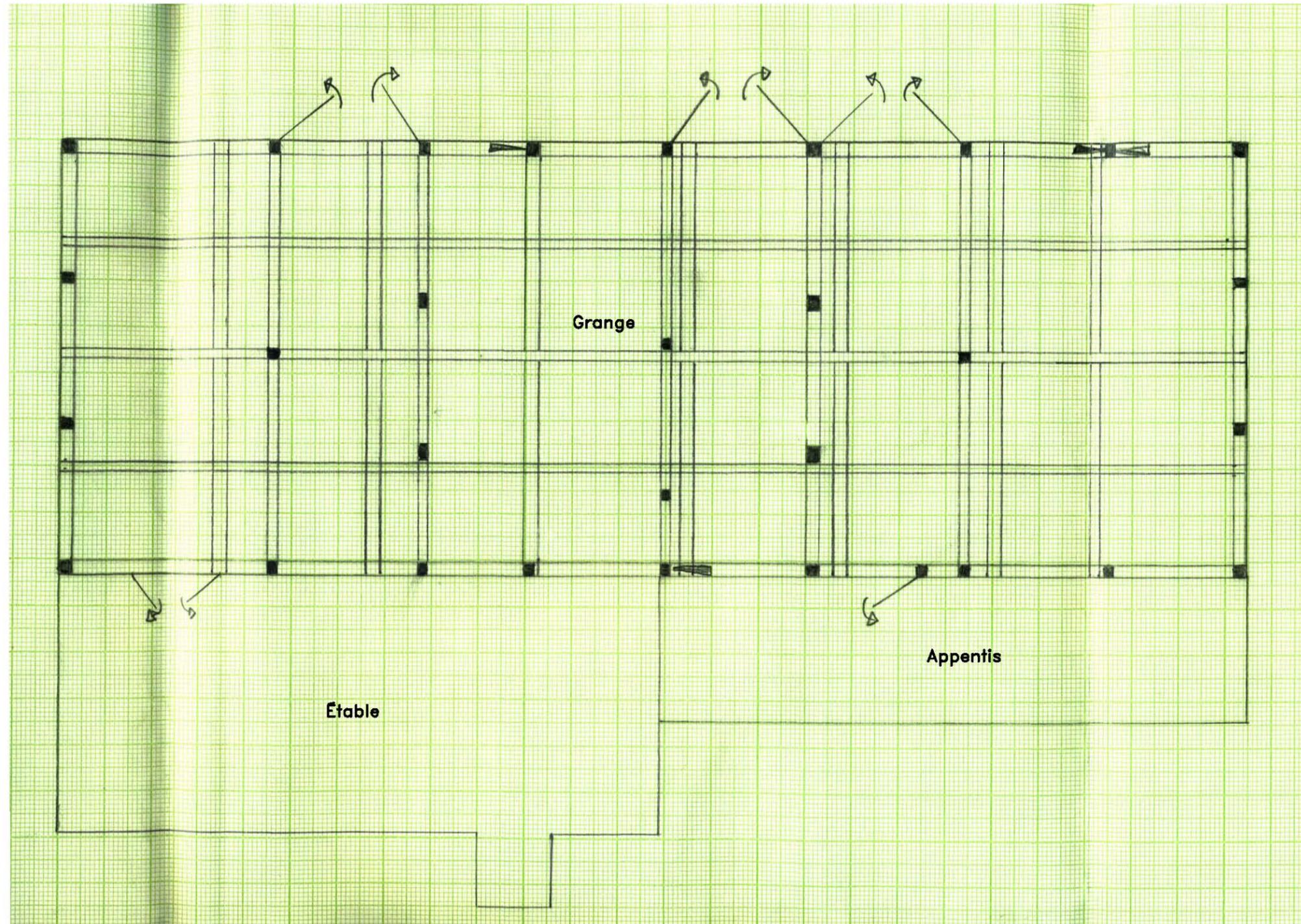


0 50cm 1 m
ÉCHELLE : 1:50

MTQ0626

ethnoscop

FERME THAUVETTE
BhFm-14
VUE EN PLAN DE L'ÉTABLE



- Porte
- Pilier
- Entretoise

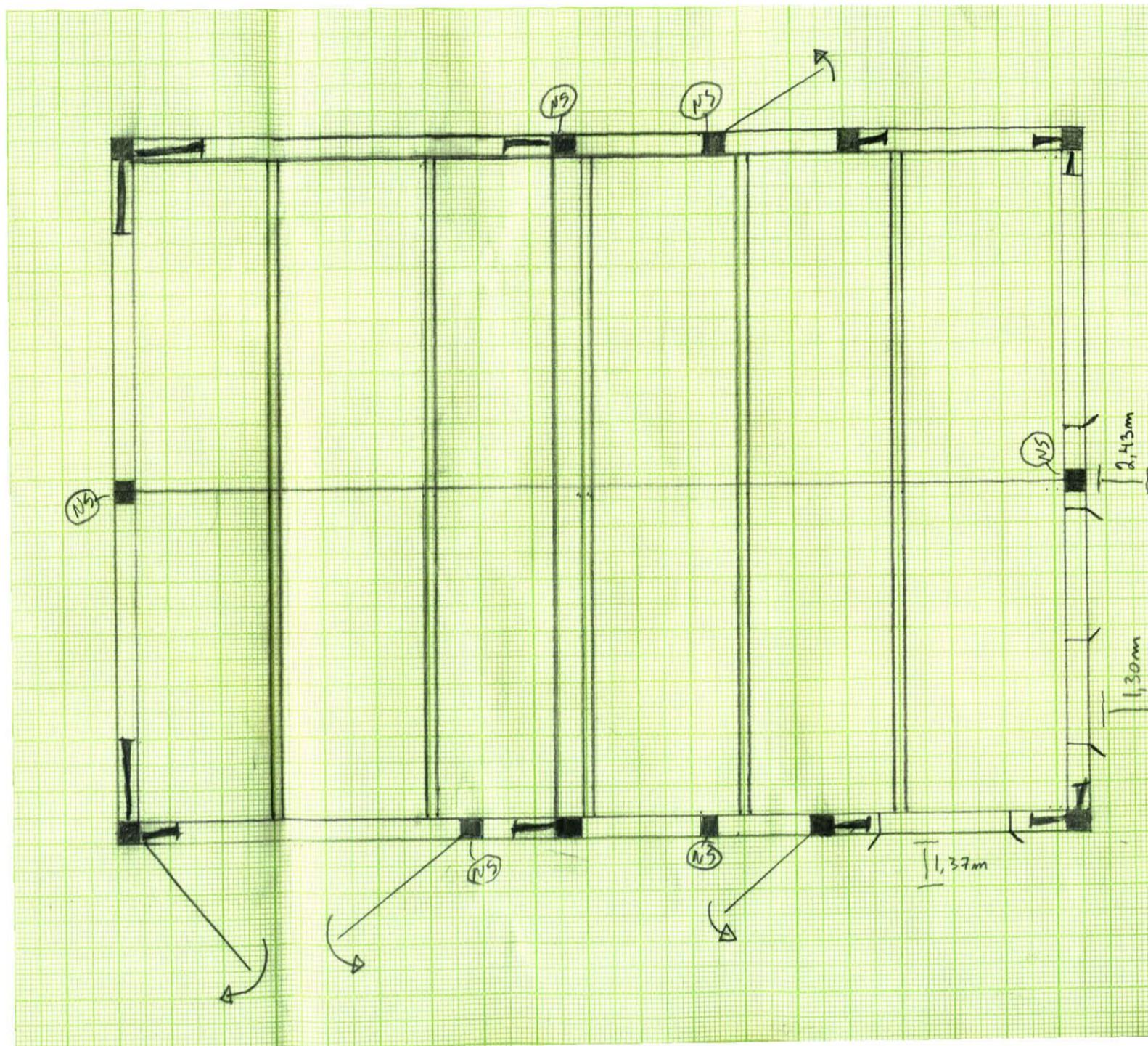


0 5,00 m
ÉCHELLE : 1:100

MTQ0626

ethnoscop

FERME THAUVETTE
BhFm-14
VUE EN PLAN DU HANGAR



- /— Porte
- Pilier
- |— Entretoise
- ⊙ NS Poutre non-structurale



0 50cm 1 m
ÉCHELLE : 1:50

MTQ0626

ethnoscop

ANNEXE C
INVENTAIRE DES ARTEFACTS

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : MTQ, projet n° 20-5400-9301-X2, autoroute 30
Code temporaire : MTQ0626

Archéologue : Yanik Blouin
Analyste : Isabelle Hade

Date : mai 2009
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
1A99, zone 10	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	Bouteille	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment d'épaupe, non conservé		
1A99, zone 10	3.1.1.12	Fer laminé	Bande	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de bande rectangulaire d'au moins 43 cm de longueur sur 5 cm de largeur sur 0,3 cm d'épaisseur, présence de quatre trous (deux à chaque extrémité) de 0,7 cm de diamètre, non conservé		
1A99, zone 10	3.1.1.1	Fer ind	Pièce de machinerie?	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de bande rectangulaire arrondie sur une face et recourbée en L d'au moins 46 cm de longueur sur 4 cm de largeur sur 0,7 cm d'épaisseur, présence de trois trous le long de la bande de 0,9 cm de diamètre et une perforation de 1 cm carré, probablement forgé, non conservé		
1A99, zone 10	3.1.1.3	Fonte	Butoir	1	1	2.1	Moyens de transport	Inc	Butoir de charriot de chemin de fer se composant d'une pièce triangulaire de 3 cm d'épaisseur sur 36,5 cm de hauteur sur 22 cm de largeur, aux coins arrondis, une perforation de 1,6 cm de diamètre sur chaque patte, hauteur entre les pattes de 19 cm, une perforation de 2 cm de diamètre au centre de la pièce et 3 perforations carrées de 1,6 cm carré, non conservé		
1A99, zone 10	3.1.1.3	Fonte	Rail de chemin de fer	1	1	2.1	Moyens de transport	Frag	Fragment de rail d'une largeur totale de 5,5 cm et d'une hauteur totale de 6,5 cm, la largeur du rail est de 3,5 cm, non conservé		
1A99, zone 10	3.1.1.3	Fonte	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de plaque rectangulaire et recourbée pour former une sorte de U avec une tête composée d'un disque, pièce de machinerie ou chalumeau pour l'eau d'érable? Non conservé.		
1A99, zone 10	3.1.1.3	Fonte	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de plaque mince de 0,4 cm d'épaisseur formant un cadre fragmentaire aux coins arrondis. Il y a un 4 en relief sur un côté, non conservé.		
1A99, zone 10	3.1.1.11	Fer forgé	Clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragment de gros clou de 0,8 cm carré pour la tige, non conservé		
1A99, zone 10	3.1.1.11	Fer forgé	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de tige carrée de 1,5 cm avec le vestige d'une perforation à une extrémité, la tige s'amincit à l'autre extrémité (0,8 cm d'épaisseur) et se termine avec un bout arrondi et retroussé, peut-être un levier de frein pour un chariot de chemin de fer, non conservé		
1A99, zone 10	3.1.1.12	Fer laminé	Clou	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous dont un entier de 8 cm de longueur, non conservé		
2A1, zone 10	2.3.1.1	V col transp vert foncé	Bouteille	3	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de corps de bouteille cylindrique, non conservé		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
2A1, zone 10	3.1.1.1	Fer ind	Pièce de machinerie?	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de bande rectangulaire d'au moins 40 cm de longueur sur 4 cm de largeur sur 0,3 cm d'épaisseur, légèrement bombée sur une face, présence d'une perforation de 0,7 cm de diamètre près d'une extrémité suivi d'une perforation rectangulaire de 0,9 sur 0,11 cm et suivi d'une autre perforation de 0,7 cm de diamètre, perforations au poinçon? Fer probablement forgé, non conservé		
2A1, zone 10	3.1.1.1	Fer ind	Pièce de machinerie?	1	1	7.1	Indéterminé	Ent	Bande rectangulaire dont les extrémités sont très légèrement évasées, 74 cm de longueur sur 4 cm de largeur sur 0,6 cm d'épaisseur, tête de rivet à chaque extrémité (un sans la tige) de 1,2 cm de diamètre (0,9 cm de longueur pour la tige) et un trou près de une des extrémités de 0,9 cm de diamètre, bande légèrement bombée sur une face. Perforations au poinçon? Fer probablement forgé, non conservé.		
2A1, zone 10	3.1.1.12	Fer laminé	Pièce d'instrument aratoire?	1	1	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragment de bande rectangulaire d'au moins 39 cm de longueur sur 4 cm de largeur sur 0,5 cm d'épaisseur, une extrémité se termine en pointe tronquée coupée au ciseau à froid avec une perforation rectangulaire près de cette extrémité (0,6 cm sur 0,3 cm), bande légèrement bombée sur une face, non conservé		
2A1, zone 10	3.1.1.12	Fer laminé	Lame de ressort	1	1	2.1	Moyens de transport	Ent	Bande rectangulaire légèrement recourbée avec les deux extrémités arrondies, 64 cm de longueur sur environ 3 cm de largeur sur 0,6 cm d'épaisseur, présence de deux perforations rectangulaires de 2,7 cm x 0,8 cm et 2,5 cm x 0,8 cm près de chaque extrémité et deux perforations de 0,8 cm de diamètre près du centre, non conservé		
2A1, zone 10	3.1.1.12	Fer laminé	Lame de ressort	1	1	2.1	Moyens de transport	Frag	Fragment de bande rectangulaire légèrement recourbée avec les deux extrémités arrondies, d'au moins 65,2 cm de longueur sur environ 3 cm de largeur sur 0,5 cm d'épaisseur, présence de deux perforations rectangulaires de 2,4 cm x 0,5 cm et 2,4 cm x 0,8 cm près de chaque extrémité et trois perforations de 0,9 cm de diamètre près du centre, non conservé		
2A1, zone 10	5.2.3	Bois	Charbon de bois	5	-	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de bois brûlés, non conservé		

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Ferme Thauvette
Code : BhFm-14

Archéologue : Yanik Blouin
Analyste : Isabelle Hade

Date : mai 2009
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
1E1, annexe 1, hangar	1.1.2.31	Creamware	Assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de bouge sans décor apparent	1	
1E1, annexe 1, hangar	1.2.1.79	GG glaç saline brune	Jarre	1	1	4.1.5	Alimentation, entreposage des aliments	Frag	Fragment de rebord arrondi avec glaçure brune d'aspect métallique sur les deux faces, 26 cm de diamètre estimé pour l'ouverture	1	
1E1, annexe 1, hangar	2.1	Verre incolore	Contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi	1	
1E1, annexe 1, hangar	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	Couvercle	1	1	4.99	Consommation ind.	Ent	Couvercle de 7,3 cm de diamètre sur 1 cm d'épaisseur, face extérieure en creux et face intérieure bombée avec présence d'un dessin composé de lignes arrondies, moulé en relief au centre	1	
1E1, annexe 1, hangar	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	Bouteille	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de col avec une trace de moulage	1	
1E1, annexe 1, hangar	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	Vitre	3	-	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments	1	
1E1, annexe 1, hangar	3.1.1.1	Fer ind	Clou	6	-	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments de clous de facture indéterminée	1	
1E1, annexe 1, hangar	3.1.1.2	Acier	Écrou	1	1	4.7.2.4	Fixations-divers	Ent	Écrou à six côtés d'une épaisseur de 2 cm sur une largeur de 3,3 cm	1	
1E1, annexe 1, hangar	3.1.1.3	Fonte	Dent de faucheuse	1	1	3.1	Agriculture/horticulture	Inc	Dent de faucheuse de 8,5 cm de hauteur et 8 cm de longueur pour les oreillettes	1	
1E1, annexe 1, hangar	3.1.1.3	Fonte	Penture	1	1	4.7.2.2	Ferrures de rotation	Inc	Penture dont il manque la queue, plus de 35 cm de longueur sur 4,5 cm de largeur sur 0,7 cm d'épaisseur, présence de quatre trous de fixation d'environ 0,7 cm de diamètre, un trou avec un boulon à tête ronde et un écrou carré, une face légèrement bombée	1	
1E1, annexe 1, hangar	3.1.1.3	Fonte	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de tige ronde d'environ 4 cm de diamètre	1	
1E1, annexe 1, hangar	3.1.1.12	Fer laminé	Clou	5	5	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous dont un entier de 8 cm de longueur	1	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
1E1, annexe 1, hangar	3.1.1.12	Fer laminé	Bande	1	1	7.1	Indéterminé	Ent	Bande rectangulaire dont une extrémité est évasée, 58,5 cm de longueur sur 3,5 cm de largeur (4,2 cm dans la partie évasée) sur 0,6 cm d'épaisseur, l'extrémité plate est martelée	HD	
1E1, annexe 1, hangar	3.1.1.13	Fer tréfilé	Clou	11	11	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous dont sept entiers entre 6,5 cm et 10 cm de longueur	1	
1E1, annexe 1, hangar	5.3.1	Plastique	Pot à plantes	3	2	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragments dont un de rebord et de base de 6,5 cm de hauteur, de couleur verte	1	
1E1, annexe 1, hangar	5.3.1	Plastique	Gaine de fil électrique	1	-	1.9	Électricité	Frag	Fragment de tube double en plastique blanc de 0,4 cm de diamètre d'ouverture pour chaque orifice, pour faire passer des fils électriques	1	
1E1, annexe 1, hangar	5.3.1	Plastique	Indéterminé	3	-	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de plastique blanc déformés par la chaleur, probablement le même objet	1	
1E1, annexe 1, hangar	3.1.1.1	Fer ind	Chaîne	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Bande de métal recourbée pour former un œillet dans lequel est inséré deux maillons de chaîne d'environ 5 cm de longueur, un maillon est attaché avec un autre maillon de forme différente (forme de 8 dont une boule est plus petite, l'ensemble de ce maillon mesure 10,5 cm de longueur)	1	
2A99 au nord de la grange	1.1.1.3	TCG sans glaçure	Brique	4	1	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Fragments de brique à pâte chamois avec des scories collées dessus	1	
2A99 au nord de la grange	1.1.1.31	TCG avec glaçure	Tuyau	1	1	4.8.3	Plomberie et canalisation	Frag	Fragment d'extrémité de tuyau à pâte très grossière rougeâtre et à glaçure brune	1	
2A99 au nord de la grange	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	Bouteille ou pot	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base ronde avec sur extérieur d'aspect piqueté (marque de moulage)	1	
2A99 au nord de la grange	3.1.1.3	Fonte	Gond	1	1	4.7.2.2	Ferrures de rotation	Inc	Gond fiché à repos dont il manque la pointe, d'au moins 14 cm de longueur par 7 cm de hauteur	1	
2A99 au nord de la grange	3.1.1.3	Fonte	Charnière	1	1	4.7.2.2	Ferrures de rotation	Inc	Charnière de type «Cross garnet» d'environ 11 cm de hauteur et composée d'une bande rectangulaire et d'une bande triangulaire (incomplète)	1	
2A99 au nord de la grange	3.1.1.11	Fer forgé	Clou «spike»	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Très gros clou avec large tête décentrée et à tige carrée. Pour rail de chemin de fer ?	1	
2A99 au nord de la grange	3.1.1.11	Fer forgé	Oeillet	1	1	2.1	Moyens de transport	Ent	Œillet pour faire passer les courroies d'un attelage, de 7 cm de diamètre	1	
2A99 au nord de la grange	3.1.1.11	Fer forgé	Bande	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Bande rectangulaire avec une extrémité arrondie et perforée, légèrement bombée sur une face, présence de deux clous forgés fixés à la bande, au moins 13 cm de longueur sur 2 cm de largeur (4 cm dans le plus large) sur environ 0,3 cm d'épaisseur	1	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
2A99 au nord de la grange	3.1.1.12	Fer laminé	Clou	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments	1	
2A99 au nord de la grange	3.1.1.13	Fer tréfilé	Boulon et rondelle	1	1	4.7.2.4	Fixations-divers	Ent	Boulon à tête carrée de 6 cm de hauteur (tête: 2 cm), présence d'une rondelle près de la tête et prise dans la concrétion	1	
2A99 au nord de la grange	3.1.1.13	Fer tréfilé	Tige	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de tige ronde d'environ 0,5 cm de diamètre et d'au moins 39 cm de longueur	1	
2A99 au nord de la grange	3.1.1.13	Fer tréfilé	Attache	1	1	4.7.2.4	Fixations-divers	Ent	Tige ronde recourbée en U pour former une attache de 8,5 cm de longueur	1	
2A99 au nord de la grange	5.4.6	Asphalte	Asphalte	1	1	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	Frag	Fragment	1	
2B99, secteur de l'ancien chemin	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	Bouteille ou pot	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi avec lettres attachées «[...] ON» en relief	1	
2B99, secteur de l'ancien chemin	3.1.1.1	Fer ind	Tige	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment d'une petite tige carrée (0,2 cm) et tordue	1	
2C99, secteur de la coulée	1.1.2.54	TCF glaçure jaune	Contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments jointifs de paroi sans décor apparent		
2C99, secteur de la coulée	1.1.2.61	TCF blanche	Assiette	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de base et de bouge, sans décor apparent		
2C99, secteur de la coulée	1.1.2.61	TCF blanche	Assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Petit fragment de base et de mari, sans décor apparent		
2C99, secteur de la coulée	1.1.2.61	TCF blanche	Assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Petit fragment de mari avec un décor à l'éponge bleu et rouge		
2C99, secteur de la coulée	1.2.1.991	GG glaç saline-général	Contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments à pâte chamois et à glaçure saline grise recouvrant les deux faces		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
2C99, secteur de la coulée	2.1	Verre incolore	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment déformé par la chaleur	1	
2C99, secteur de la coulée	2.3.1.4	V col transp vert foncé autre	Bouteille	4	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments dont trois minuscules de paroi et un de base à gros mamelon de 4,7 cm de diamètre	1	
2C99, secteur de la coulée	5.1.1	Os	Ossement	1	1	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Fragment d'os de mammifère	1	
2D99, près de la serre	4.2	Matières premières traitées	Quartzite blanc	1	1	6.3	Minéraux	Frag	Pierre naturelle	1	
2D99, près de la serre	4.3.2	Mortier	Mortier	2	-	4.7.1.3	Matériaux de liaison	Frag	Fragments	1	
2D99, près de la serre	3.1.1.1	Fer ind	Clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragment de clou de facture indéterminée, probablement laminé	1	
2D99, près de la serre	3.1.1.13	Fer tréfilé	Clou	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Un entier de 6,2 cm de longueur	1	
2D99, près de la serre	5.3.1	Plastique	Fil électrique	1	1	1.9	Électricité	Frag	Fragment de fil de métal cuivreux avec gaine en plastique noir avec inscription illisible en blanc		
2E99, lot 350	1.1.1.3	TCG sans glaçure	Brique	1	1	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Petit fragment à pâte orangée	1	
2E99, lot 350	1.1.1.3	TCG sans glaçure	Contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment à pâte rougeâtre	1	
2E99, lot 350	1.1.1.32	TCG locale glaçure verte	Bol	2	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragments jointifs à pâte orangée et glaçure sur une face	1	
2E99, lot 350	1.1.2.31	Creamware	Assiette ou soucoupe	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments dont un de bouge et de marli sans décor apparent	1	
2E99, lot 350	1.1.2.31	Creamware	Contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de corps à décor moulé de lignes sigillées et rehaussées de vert et de brun	1	
2E99, lot 350	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Fourneau	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de fourneau de pipe à effigie avec TD sur le talon, présence des oreilles et des cheveux	1	
2E99, lot 350	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de corps sans décor apparent et altéré par la chaleur	1	
2E99, lot 350	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de corps sans décor apparent	1	
2E99, lot 350	1.3.99	PF indéterminée	Bol	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments dont un de base à talon, avec un décor peint mauve, or et orange à l'intérieur	1	
2E99, lot 350	3.1.1.13	Fer tréfilé	Clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragment	1	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
2F99, partie est	1.1.2.61	TCF blanche	Assiette ou soucoupe	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de corps avec un décor imprimé bleu sur une face	1	
2F99, partie est	1.1.2.61	TCF blanche	Bol?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord droit avec ligne imprimée brune dessus, glaçure plutôt bleutée sur les deux faces	1	
2F99, partie est	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base avec bouge à décor moulé	1	
2F99, partie est	3.1.1.12	Fer laminé	Clou	3	3	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous dont un entier de 6 cm de longueur	1	
2F99, partie est	3.1.1.13	Fer tréfilé	Clou	7	7	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous mesurant de 2,5 cm à 8 cm de longueur	1	
2F99, partie est	3.1.1.13	Fer tréfilé	Indéterminé	9	1	7.1	Indéterminé	Frag	Petits fragments mince et difforme	1	
2F99, partie est	5.1.1	Os	Ossement	10	-	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Fragments d'os de mammifères	1	
2F99, partie est	5.1.6	Charbon	Combustible	4	-	4.8.1	Chauffage	Frag	Fragments de charbon minéralisé	1	

ANNEXE D
CATALOGUE DES PHOTOGRAPHIES

Projet : MTQ Autoroute 30
 Film N° : 20-5400-9301-X2-06-NUM1

Archéologue : C. Gates St-Pierre
 Type de film : Numérique

Date	Cliché	Nég.	CD	Identification	Description	Orientation
17-11-2006	1		Photo1	Secteurs 16 et 17	Chemin d'accès partiellement inondé	S
17-11-2006	2		Photo2	Secteur 17	Section inondée par un barrage de castors	E
17-11-2006	3		Photo3	Secteur 17	Section inondée par un barrage de castors	E
17-11-2006	4		Photo4	Secteur 17	Section inondée par un barrage de castors	NE
17-11-2006	5		Photo5	Secteur 17	Rives du St-Laurent	NE
17-11-2006	6		Photo6	Secteur 17	Socle rocheux à découvert près des rives et chalet abandonné	N
17-11-2006	7		Photo7	Secteur 17	Section inondée par un nouveau barrage de castors	E
21-11-2006	8		Photo8	Secteur 14	Vue générale des champs	SW
21-11-2006	9		Photo9	Secteur 14	Vue générale des champs	S
22-11-2006	10		Photo10	Secteur 14	Sondage type	W
23-11-2006	11		Photo11	Secteur 15	Vue générale avec monticules de déversements	SE
23-11-2006	12		Photo12	Secteur 15	Vue générale avec monticules de déversements	SW
23-11-2006	13		Photo13	Secteur 15	Sondage type	S
23-11-2006	14		Photo14	Secteur 14	Vue générale avec champ givré	S
23-11-2006	15		Photo15	Secteur 14	Vue générale avec champ givré	N
23-11-2006	16		Photo16	Secteur 15	Vue générale des abords de la coulée Thauvette	S
23-11-2006	17		Photo17	Secteur 15	Vue générale des abords de la coulée Thauvette	SW
23-11-2006	18		Photo18	Secteur 15	Sondage profond en rebord de terrasse	E
23-11-2006	19		Photo19	Secteur 15	Sondage profond en rebord de terrasse	E
23-11-2006	20		Photo20	Secteur 15	Sondage type	W
23-11-2006	21		Photo21	Secteur 15	Vue générale avec sondage	W
23-11-2006	22		Photo22	Secteur 16	Remblais et déversements au sud de la route	E
23-11-2006	23		Photo23	Secteur 16	Surface gazonnée au nord de la route	NE
23-11-2006	24		Photo24	Secteur 16	Remblais et déversements au sud de la route	NE
23-11-2006	25		Photo25	Secteur 16	Remblais et déversements au sud de la route	NE
23-11-2006	26		Photo26	Secteur 15	Plaque de tôle au fond d'un sondage	N
23-11-2006	27		Photo27	Secteur 15	Instruments agricoles abandonnés	NE
23-11-2006	28		Photo28	Secteur 15	Instruments agricoles ou industriels abandonnés	NE
23-11-2006	29		Photo29	Secteur 15	Instruments agricoles abandonnés	SW
23-11-2006	30		Photo30	Secteur 17	Ligne de centre partiellement défrichée	S
23-11-2006	31		Photo31	Secteurs 16 et 17	Vue générale des abords de la coulée Thauvette, près de l'embouchure	SW
23-11-2006	32		Photo32	Secteur 17	Section inondée par un barrage de castors	S
23-11-2006	33		Photo33	Secteur 17	Section inondée par un barrage de castors	SW
23-11-2006	34		Photo34	Secteur 17	Petite pointe de terre surplombant un méandre de la coulée Thauvette	N
23-11-2006	35		Photo35	Secteurs 14 et 15	Vue générale des abords de la coulée Thauvette	N
23-11-2006	36		Photo36	Secteur 17	Pointe de terre surplombant la coulée Thauvette	W
23-11-2006	37		Photo37	Secteurs 16 et 17	Vue générale des abords de la coulée Thauvette, près de l'embouchure	S
23-11-2006	38		Photo38	Secteur 17	Pointe de terre surplombant la coulée Thauvette	E
23-11-2006	39		Photo39	Secteur 16	Vue générale, sud de la route	SE
23-11-2006	40		Photo40	Secteur 15	Vue générale, nord de la route	NE
23-11-2006	41		Photo41	Secteur 15	Zone de débris	NE
23-11-2006	42		Photo42	Secteur 15	Granges	NW

Date	Cliché	Nég.	CD	Identification	Description	Orientation
23-11-2006	43		Photo43	Secteur 15	Grange et instruments agricoles abandonnés	NW
23-11-2006	44		Photo44	Secteur 15	Sondage atypique près des granges	N
24-11-2006	45		Photo45	Secteur 15	Sondage type	S
24-11-2006	46		Photo46	Secteur 17	Section inondée par un barrage de castors	E
24-11-2006	47		Photo47	Secteur 15	Détails de la grange principale	E
24-11-2006	48		Photo48	Secteur 15	Détails de la grange principale	E
24-11-2006	49		Photo49	Secteur 15	Détails de la grange principale	E
24-11-2006	50		Photo50	Secteur 15	Détails de la grange principale	E
27-11-2006	51		Photo51	Secteur 12	Vue générale avec champs labourés	N
27-11-2006	52		Photo52	Secteur 12	Vue générale avec champs en friche	NE
27-11-2006	53		Photo53	Secteur 12	Vue générale avec champs en friche	E
27-11-2006	54		Photo54	Secteur 12	Vue générale avec champs en friche	E
27-11-2006	55		Photo55	Secteur 12	Sondage type	S
27-11-2006	56		Photo56	Secteur 12	Sondage atypique avec sable	N
27-11-2006	57		Photo57	Secteur 12	Sondage atypique avec sable	N
27-11-2006	58		Photo58	Secteur 11	Vue générale avec jeune boisé	E
28-11-2006	59		Photo59	Secteur 10	Zone inondée par les fortes pluies	N
29-11-2006	60		Photo60	Secteur 10	Vue générale de la forêt	E
29-11-2006	61		Photo61	Secteur 10	Sondage type	E
30-11-2006	62		Photo62	Secteur 10	Structure historique (détail)	N
30-11-2006	63		Photo63	Secteur 10	Structure historique (détail)	N
30-11-2006	64		Photo64	Secteur 10	Structure historique, vue générale	NW
30-11-2006	65		Photo65	Secteur 10	Structure historique (détail)	NW
30-11-2006	66		Photo66	Secteur 10	Structure historique (détail)	W
30-11-2006	67		Photo67	Secteur 10	Structure historique (détail)	N
30-11-2006	68		Photo68	Secteur 10	Structure historique (détail)	NE
30-11-2006	69		Photo69	Secteur 10	Structure historique (détail)	S
30-11-2006	70		Photo70	Secteur 10	Dépression circulaire	N
30-11-2006	71		Photo71	Secteur 10	Zone inondée par les fortes pluies	E

Projet : MTQ Autoroute 30
 Film N° : 20-5400-9301-X2-07-NUM1

Archéologue : C. Gates St-Pierre
 Type de film : Numérique

Date	Cliché	Nég.	CD	Identification	Description	Orientation
01-11-2007	1		IMG 0095	Secteur 9	Vue générale de la zone inondable et du ruisseau	N
01-11-2007	2		IMG 0096	Secteur 9	Vue générale	NE
01-11-2007	3		IMG 0097	Secteur 9	Vue générale	E
01-11-2007	4		IMG 0098	Secteur 9	Zone de débris (détail)	N
01-11-2007	5		IMG 0099	Secteur 9	Vue générale de la zone de débris	E
01-11-2007	6		IMG 0100	Secteur 9	Zone de débris (détail)	N
01-11-2007	7		IMG 0101	Secteur 9	Zone de débris (détail)	NE
01-11-2007	8		IMG 0102	Secteur 9	Zone de débris (détail)	E
01-11-2007	9		IMG 0104	Secteur 8	Champs de maïs récolté	N
01-11-2007	10		IMG 0105	Secteur 8	Sondage atypique avec couche humique enfouie	W
01-11-2007	11		IMG 0106	Secteur 8	Vue générale avec champs en friche	N
01-11-2007	12		IMG 0112	Secteur 7	Vue générale avec pylônes	NE
02-11-2007	13		IMG 0114	Secteur 7	Zone partiellement défrichée	N
02-11-2007	14		IMG 0120	Secteur 7	Débris sur la zone partiellement défrichée	N
05-11-2007	15		IMG 0121	Secteur 5	Vue générale	SW
05-11-2007	16		IMG 0122	Secteur 5	Vue générale	NE
05-11-2007	17		IMG 0123	Secteur 4	Vue générale des champs	NW
05-11-2007	18		IMG 0124	Secteur 4	Vue générale avec champs de maïs récolté	W
07-11-2007	19		IMG 0125	Secteur 3	Zone partiellement défrichée, essouchée et inondée	SW
07-11-2007	20		IMG 0126	Secteur 3	Zone partiellement défrichée, essouchée et inondée	SW
07-11-2007	21		IMG 0127	Secteur 2	Vue générale avec champs de soja	NE
07-11-2007	22		IMG 0128	Secteur 2	Zone de débris et de remblais	SE
08-11-2007	23		IMG 0129	Secteur 1	Zone boisée inondée suite aux fortes pluies	N
08-11-2007	24		IMG 0131	Secteur 1	Vue générale avec pente vers le ruisseau	S
08-11-2007	25		IMG 0132	Secteur 1	Vue générale avec pente vers le ruisseau	SW

Projet : MTQ, Direction de l'Ouest-de-la-Montérégie, autoroute 30, municipalité de
Les Cèdres et ville de Vaudreuil-Dorion

Archéologue : Yanik Blouin

Film N° : 20-5400-9301-X2-07-NUM2

Type de film : Numérique

Date	Cliché	Nég.	CD	Identification	Description	Orientation
02-11-07	1	2923	5	MTQ0626-07-2A	Amas de pierres, opération nettoyage	S
02-11-07	2	2924	6	2A	Amas de pierres, opération nettoyage	SE
02-11-07	3	2925	7	2A	Amas de pierres, opération nettoyage	N
02-11-07	4	2927	8	2A	Amas de pierres, opération nettoyage	NE
02-11-07	5	2928	9	2A	Amas de pierres, opération nettoyage	N
02-11-07	6	2930	10	2A	Amas de pierres, opération nettoyage, détail de la partie sud	N
02-11-07	7	2937	11	2A	Amas de pierres, opération nettoyage, vue de profil	N
02-11-07	8	2932	12	2A-2B	Amas de pierres et dépression au sud-ouest et forêt autour	NE
02-11-07	9	2933	13	2A-2B	Amas de pierres (dépression au premier plan)	N
02-11-07	10	2934	14	2A-2B	Amas de pierres (dépression au premier plan)	O
02-11-07	11	2935	15	2A1	Amas de pierres, vue du haut, partie nord	O
02-11-07	12	2936	16	2A1	Amas de pierres, vue du haut, partie sud	NE
02-11-07	13	2937	17	2B1	Sondage SO-NE au sud-ouest de l'amas de pierres	NE
02-11-07	14	2938	18	2B1	Sondage SO-NE au sud-ouest de l'amas de pierres	SO
02-11-07	15	2939	19	2A1	En cours de fouille, après l'enlèvement des pierres	N
02-11-07	16	2940	20	2A1	En cours de fouille, après l'enlèvement des pierres	N
02-11-07	17	2941	21	2A1	En cours de fouille, après l'enlèvement des pierres	S
02-11-07	18	2942	22	2A2	2A, après fouille	N
02-11-07	19	2943	23	2A2	2A, après fouille (partie sud)	N
02-11-07	20	2944	24	2A2	2A, après fouille (partie centrale)	O
02-11-07	21	2945	25	2A2	2A, après fouille	O
02-11-07	22	2946	26	2A2	2A, après fouille, vue générale	N
02-11-07	23	2947	27	2A2	2A, après fouille	S
02-11-07	24	2948	28	2A2	2A, après fouille	E
02-11-07	25	2949	29	2A2	2A, après fouille, vue de profil	N
02-11-07	26	2950	30	2A2	2A, après fouille (partie centrale au sud)	N
02-11-07	27	2951	31	2A2	2A, après fouille (partie centrale au nord)	N
02-11-07	28	2952	32	2A2	2A, après fouille	S
02-11-07	29	2953	33	2B1	Sondage après la fouille	NE
02-11-07	30	2954	34	2B1	Sondage après la fouille, stratigraphie du côté sud (partie est)	S
02-11-07	31	2955	35	2B1	Sondage après la fouille (détail des lentilles dans l'horizon C)	NE
02-11-07	32	2956	36	2A1	Matériel sorti de 2A	-
02-11-07	33	2957	37	2B1	Matériel sorti de 2B	-
02-11-07	34	2958	38	2B	2B	E
02-11-07	35	2959	39	2B	2B	E
02-11-07	36	2960	40	2B	2B (partie sud)	E
02-11-07	37	2961	41	2B	2B (partie centrale)	E
02-11-07	38	2962	42	2B	2B (partie nord)	E

Projet : MTQ0626-A-30-Ferme Thauvette
 Film N° : BhFm-14-06-D2

Archéologue : Yanik Blouin
 Type de film : Diapo

Date	Cliché	Nég.	CD	Identification	Description	Orientation
22-11-06	1	36	63530001	1A	Localisation de la tranchée	N
22-11-06	2	35	63530002	1A	Localisation de la tranchée	NO
22-11-06	3	34	63530003	1A	Vue générale depuis le sud	N
22-11-06	4	33	63530004	1A1	Coupe stratigraphique, paroi ouest	N
22-11-06	5	32	63530005	1A1	Coupe stratigraphique, paroi ouest	N
22-11-06	6	31	63530006	1A3	Détail, pierres de soutènement de pilier, en coupe	N
22-11-06	7	30	63530007	1A3	Détail, pierres de soutènement de pilier, en plan	O
22-11-06	8	29	63530008	1A3/1A2	Relation pilier et mur	NO
22-11-06	9	28	63530009	1A2	Détail, parement extérieur du mur	N
22-11-06	10	27	63530010	1A2	Détail, parement extérieur du mur	N
22-11-06	11	26	63530011	1A2	Détail, surface du mur	O
22-11-06	12	25	63530012	1A2/1A4	Relation mur de maçonnerie et semelle de béton	SO
22-11-06	13	24	63530013	1A2	Détail, parement intérieur du mur	S
22-11-06	14	23	63530014	1A2/1A4	Relation mur de maçonnerie et semelle de béton	S
22-11-06	15	22	63530015	1A5	Vue générale des remblais	NO
22-11-06	16	21	63530016	1B/1C	Localisation des tranchées	N
22-11-06	17	20	63530017	1B/1C	Localisation des tranchées	NO
22-11-06	18	19	63530018	1B/1C	Localisation des tranchées	E
22-11-06	19	18	63530019	1B	Vue générale	O
22-11-06	20	17	63530020	1C	Vue générale	O
22-11-06	21	16	63530021	1C1	Coupe stratigraphique, paroi ouest	O
22-11-06	22	15	63530022	1B2	Détail, parement intérieur du mur	N
22-11-06	23	14	63530023	1B2	Détail, parement intérieur du mur	N
22-11-06	24	13	63530024	1B2-1B3	Relation mur de maçonnerie et semelle de béton	NO
22-11-06	25	12	63530025	1B2	Détail, surface du mur	O
22-11-06	26	10	63530026	1B2	Détail, parement extérieur	S
22-11-06	27	9	63530027	1B2	Détail, parement extérieur	S
22-11-06	28	11	63530028	1B2-1B5	Relation entre les deux vestiges	O
22-11-06	29	8	63530029	1B5	Détail du parement extérieur	NO
22-11-06	30	7	63530030	1C2-1B5	Relation entre les deux vestiges	E
22-11-06	31	6	63530031	1C2-1B2-1A2	Vue générale	S
22-11-06	32	5	63530032	1B/1C	Vue générale du puits, en surface	E
22-11-06	33	4	63530033	1F	Localisation de la tranchée	N
22-11-06	34	3	63530034	1F	Localisation de la tranchée	NE
22-11-06	35	2	63530035	1F	Stratigraphie, extrémité sud, paroi ouest	O
22-11-06	36	1	63530036	1F	Stratigraphie, extrémité sud, paroi ouest	O

Projet : MTQ0626-A-30-Ferme Thauvette
 Film N° : BhFm-14-06-D3

Archéologue : Yanik Blouin
 Type de film : Diapo

Date	Cliché	Nég.	CD	Identification	Description	Orientation
23-11-06	1	36	63540036	Autour de la maison	Exemples de pierres	-
23-11-06	2	35	63540035	Autour de la maison	Exemples de pierres	-
23-11-06	3	34	63540034	Autour de la maison	Détails: arénites (traces de CaCO ₃), marbre dolomitique, calcaire	-
23-11-06	4	33	63540033	Lit majeur	Amas de pierres : débris glaciaires, gelifracsts et épierrement	SO
23-11-06	5	32	63540032	Lit majeur	Détail, pierres, arénites quartziques	NO
23-11-06	6	30	63540030	Bord fleuve	Amas de pierres sur le bord du fleuve	E
23-11-06	7	30	63540029	Bord fleuve	Détail, pierres, arénites quartziques, un peu de calcaire	E
23-11-06	8	29	63540031	Lit majeur	Détail, pierres, arénites quartziques	E
23-11-06	9	28	63540028	Maison lot 351	Après son déménagement, poutre de plancher, cave	-
23-11-06	10	27	63540027	Maison lot 351	Après son déménagement, poutre de plancher, cave	-
23-11-06	11	26	63540026	Maison lot 351	Après son déménagement, poutre de plancher et ancienne trappe de l'escalier	-
23-11-06	12	25	63540025	Maison lot 351	Après son déménagement, arche dans le salon	-
23-11-06	13	24	63540024	Maison lot 351	Après son déménagement, arche dans le salon	-
23-11-06	14	23	63540023	Maison lot 351	Après son déménagement, vitrail imposte de la porte	-
23-11-06	15	22	63540022	Maison lot 351	Après son déménagement, porte de chambre et escalier	-
23-11-06	16	21	63540021	Maison lot 351	Après son déménagement, porte de cuisine	-
23-11-06	17	20	63540020	Maison lot 351	Après son déménagement, porte de cuisine et lambris	-
23-11-06	18	19	63540019	Maison lot 351	Après son déménagement, vue extérieure	SO
23-11-06	19	18	63540018	Maison lot 351	Après son déménagement, vue extérieure	S
23-11-06	20	17	63540017	2B	Puits de sondage près du chemin	SO
23-11-06	21	16	63540016	2B	Détail , ancien revêtement	S
23-11-06	22	15	63540015	Hangar	Vue générale	NO
23-11-06	23	14	63540014	Hangar	Hangar	-
23-11-06	24	13	63540013	2F	Puits de sondage près du hangar	S
23-11-06	25	12	63540012	Hangar	Vue côté est	O
23-11-06	26	11	63540011	Hangar	Vue côté est	NO
23-11-06	27	10	63540010	Hangar	Détail de la fenêtre, côté est	O
23-11-06	28	9	63540009	Hangar	Vue du côté sud	N
23-11-06	29	8	63540008	Hangar	Détail, ouverture, côté sud, vers l'est	N
23-11-06	30	7	63540007	Hangar	Détail, assise du mur ouest	N
23-11-06	31	6	63540006	Hangar	Vue côté ouest	E
23-11-06	32	5	63540005	Hangar	Vue côté ouest et nord	SE
23-11-06	33	4	63540004	Hangar	Charpente du toit, côté ouest	NO
23-11-06	34	3	63540003	Hangar	Charpente du mur ouest	SO
23-11-06	35	2	63540002	Hangar	Charpente du mur ouest et sud	SO
23-11-06	36	1	63540001	Hangar	Ouverture du hangar, côté sud-ouest	NO

Projet : MTQ0626-A-30-Ferme Thauvette
 Film N° : BhFm-14-06-D4

Archéologue : Yanik Blouin
 Type de film : Diapo

Date	Cliché	Nég.	CD	Identification	Description	Orientation
23-11-06	1	37	63550037	Grange	Vue générale du bâtiment	N
23-11-06	2	36	63550036	Grange	Vue générale du côté est, vers l'arrière	O
23-11-06	3	35	63550035	Grange	Vue générale de l'appentis	NO
23-11-06	4	34	63550034	Grange	Vue générale de l'étable	N
23-11-06	5	33	63550033	Grange	Vue générale de l'étable	N
23-11-06	6	32	63550032	Grange	Vue de détail de l'étable	N
23-11-06	7	31	63550031	Grange	Vue de détail de l'étable, parement de planches	N
23-11-06	8	30	63550030	Grange	Vue générale, côté est	O
23-11-06	9	29	63550029	Grange	Vue générale, côté est	NO
23-11-06	10	28	63550028	Grange	Détail, base du mur, est	SO
23-11-06	11	27	63550027	Grange	Vue générale, côté nord	SO
23-11-06	12	26	63550026	Grange	Vue générale, côté nord, partie est	S
23-11-06	13	25	63550025	Grange	Vue générale, côté nord, partie ouest	S
23-11-06	14	24	63550024	Grange	Vue de détail, parement de planches, mur nord, partie ouest	S
23-11-06	15	23	63550023	Grange	Vue de détail, porte, mur nord, partie est	S
23-11-06	16	22	63550022	Grange	Vue générale, charpente, moitié ouest	O
23-11-06	17	21	63550021	Grange	Vue générale, charpente, moitié ouest	O
23-11-06	18	20	63550020	Grange	Vue générale, charpente, mur est	E
23-11-06	19	19	63550019	Grange	Vue générale, charpente, mur est	E
23-11-06	20	18	63550018	Grange	Vue générale, charpente, partie ouest	O
23-11-06	21	17	63550017	Grange	Vue générale, charpente, vers le centre	E
23-11-06	22	16	63550016	Grange	Vue générale, charpente, vers le centre	E
23-11-06	23	15	63550015	Grange	Détail, ensemble de pièces de charpente	E
23-11-06	24	14	63550014	Grange	Détail, ensemble de pièces de charpente	E
23-11-06	25	13	63550013	1J	Localisation du puits de sondage	E
23-11-06	26	12	63550012	1J	Mise au jour d'une pierre d'assise	E
23-11-06	27	11	63550011	1J	Mise au jour d'une pierre d'assise	E
23-11-06	28	10	63550010	1H	Localisation du puits de sondage	O
23-11-06	29	9	63550009	1H	Ancienne pierre d'assise et nouveau blocs de béton	O
23-11-06	30	8	63550008	1H	Stratigraphie, paroi sud	S
23-11-06	31	7	63550007	1J	Stratigraphie, paroi sud	S
23-11-06	32	6	63550006	Grange	Vue générale, charpente, coin des murs nord et ouest	NO
23-11-06	33	5	63550005	Grange	Détail, charpente, au centre du mur ouest	O
23-11-06	34	4	63550004	Grange	Détail, assemblage, au centre du mur ouest	NO
23-11-06	35	3	63550003	Grange	Porte séparant la grange de l'appentis, sur le mur sud	S
23-11-06	36	2	63550002	1G	Détail du sondage au pied de la porte, dans l'appentis	N
23-11-06	37	1	63550001	1G	Détail du sondage au pied de la porte, dans l'appentis	N